WOMEN'S INTERNATIONAL LEAGUE FOR
PEACE & FREEDOM
CAMEROON

UN WOMEN
United Nations Entity for Gender Equality and the Empowerment of Women

RAPPORT FINAL DE L'ETUDE DE BASE POUR L'ELABORATION DU PLAN D'ACTION DE LA RESOLUTION 1325 DU CONSEIL DE SECURITE DES NATIONS UNIES ET DES RESOLUTIONS CONNEXES AU CAMEROUN

Réunion de Focus Group avec les réfugiés nigérians du site de MINAWAO, Région de l'Extrême-Nord Cameroun

Février 2017

Avez-vous entendu parler de la Résolution 1325 du CSNU ?

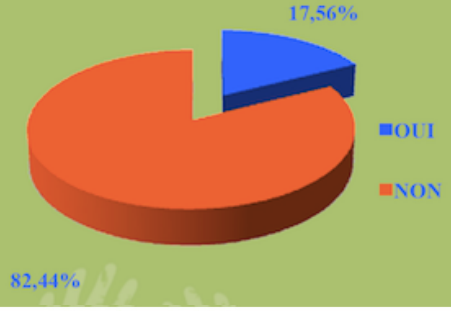

UNOCA

WOMEN'S INTERNATIONAL LEAGUE FOR
PEACE & FREEDOM
SWEDEN

WOMEN'S INTERNATIONAL LEAGUE FOR PEACE & FREEDOM CAMEROON

UN WOMEN
United Nations Entity for Gender Equality and the Empowerment of Women

Cette étude réalisée par WILPF Cameroon avec l'appui d'ONU Femmes, UNOCA et FBA, a été commanditée par le Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille (MINPROFF).

Photo de couverture : Réunion de Focus Group avec les réfugiés nigérians du site de MINAWAO, Région de l'Extrême- Nord Cameroun.

© WILPF Cameroon, Février 2017
Tous droits réservés.

UNOCA

WOMEN'S INTERNATIONAL LEAGUE FOR PEACE & FREEDOM SWEDEN

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES TABLEAUX **4**

LISTE DES FIGURES **5**

ACRONYMES **6**

REMERCIEMENTS **8**

RESUME **10**

INTRODUCTION GENERALE **12**

I. CONTEXTE ET DESCRIPTION DE LA MISE EN ŒUVRE DE L'ETUDE **14**
1. Contexte et justification 14
2. Description de la mise en œuvre 14
2.1 Objectif de l'Etude 14
2.2 Résultats attendus 15
3. Mandat de WILPF Cameroon 15

II. METHODOLOGIE DE L'ETUDE **16**
1. Coordination 16
2. Réunions préparatoires et de suivi 16
3. La démarche 17
4. Population cible et choix des individus 17
5. Quelques informations sur les enquêteurs et les personnes enquêtées 18
6. Choix des localités enquêtées et des enquêteurs. 18
7. Descente sur le terrain et collecte des données 20
8. Saisie, traitement et analyse des données 20
9. Atelier de restitution des résultats de l'étude 21
10. Finalisation du rapport 23
11. Forces et faiblesses 23

III. CADRE INSTITUTIONNEL : L'ARSENAL JURIDIQUE DE PROTECTION DES FEMMES PENDANT LES CONFLITS ARMES **25**
1. Au plan international 25
2. Au plan Africain et régional 28
3. Au plan national 29
4. Aperçu des Politiques Camerounaises en matière d'implication de la femme dans les sphères de prise de décision, la prévention / gestion des conflits et le maintien de la paix 30

IV. PRESENTATION ET ANALYSE DES PRINCIPAUX RESULTATS **33**
1. Résultats du dépouillement des outils d'entretien 33
1.1. Section 1 : Les personnes enquêtées 33
1.2. Section 2 : Questions sur l'agenda « Femmes - Paix - Sécurité » 36
2. Synthèse des discussions des Focus groups 65
2.1. Les dynamiques et acteurs des conflits 66
2.2. Causes des conflits et prévention 68
3. Gestion des conflits 69

V. IMPACT DES CONFLITS ARMES SUR LES FEMMES ET LES FILLES **73**

VI. LEÇONS APPRISES **79**

VII. RECOMMANDATIONS **81**
1. Axes prioritaires 81
2. Autres recommandations 82

CONCLUSION **85**

BIBLIOGRAPHIE **87**

ANNEXES **89**

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Evolution de la représentativité des femmes à l'Assemblée Nationale et au Sénat 30
Tableau 2 : Répartition des femmes aux grades supérieurs dans la Police 31
Tableau 3 : Répartition des personnes interviewées par région 34
Tableau 4 : Répartition de la population-cible selon la profession 35
Tableau 5 : Canal de connaissance dans le domaine de la paix et de la non-violence 36
Tableau 6 : Signification de la paix pour les personnes interviewées 37
Tableau 7 : Femmes en tant qu'acteurs clés de construction de la paix 37
Tableau 8 : Justification du rôle des femmes en tant qu'acteurs clés dans la construction de la paix 38
Tableau 9 : Les principaux conflits qui affectent la communauté (répartition par régions) 40
Tableau 10 : Les facteurs qui favorisent les conflits 42
Tableau 11 : Avez-vous déjà été victime de violence ? 43
Tableau 12 : Contexte de survenue des violences 44
Tableau 13 : Connaissance des violences basées sur le genre 45
Tableau 14 : Canal de connaissance des violences basées sur le genre 45
Tableau 15 : Efficacité des mécanismes locaux de gestion des conflits 46
Tableau 16 : Peut-on affirmer que le Cameroun est un pays de paix ? 47
Tableau 17 : Justificatif de la réponse 48
Tableau 18 : Causes des conflits 52
Tableau 19 : Que fait votre structure/institution/ corps de métier pour prévenir et résoudre les conflits ? Cette action est-elle efficace ? 53
Tableau 20 : Acteurs de gestion des conflits 54
Tableau 21: Connaissance de la Résolution 1325 du CSNU et résolutions connexes 55
Tableau 22 : Canal de connaissance de la Résolution 56
Tableau 23 : Le niveau de connaissance du contenu de la Résolution 1325 du CSNU 57
Tableau 24 : Besoin de plus d'informations et des formations sur l'agenda Femmes, Paix et sécurité, et sur la Résolution 1325 58
Tableau 25 : Importance de la participation des femmes dans la résolution des conflits 60
Tableau 26 : Comment les mécanismes/structures existants pourraient-ils être améliorés ? 61

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Répartition des enquêtés par sexe 35
Figure 2 : Connaissance dans le domaine de la paix et de la non-violence 36
Figure 3 : Femmes, acteurs clés dans la construction de la paix 38
Figure 4 : Les principaux conflits qui affectent la communauté 41
Figure 5 : Les types de violences 44
Figure 6 : Connaissance des violences basées sur le genre 45
Figure 7 : Les mécanismes locaux de prévention des conflits 46
Figure 8 : Manifestations de ces conflits 48
Figure 9 : Acteurs impliqués dans ces conflits 49
Figure 10 : Victimes de ces conflits 50
Figure 11 : Connaissance de la Résolution 1325 du CSNU et résolutions connexes 55
Figure 12 : Connaissance de la Résolution 1325 du CSNU par régions 56
Figure 13 : Canal de connaissance de la Résolution 57
Figure 14 : Niveau de connaissance du contenu de la Résolution 1325 du CSNU 58
Figure 15 : Besoin d'information sur la Résolution 1325 du CSNU 59
Figure 16 : Suggestions pour la mise en œuvre effective de la Résolution 1325 au Cameroun 59
Figure 17 : Autres mécanismes recommandés 63
Figure 18 : Suggestions sur la mise en œuvre 64
Figure 19 : Stratégies de mise en œuvre recommandées 64
Figure 20 : Synthèse des focus groups 65

ACRONYMES

AFE : Association Femmes et Enfants

ALVF-EN : Association de Lutte contre les Violences faites aux Femmes – Section Extrême Nord

B H : Boko Haram

CAIWOF : Cameroon Indigenous Women's Forum

CEDEF : Convention sur l'Elimination de toutes les Formes de Discrimination à l'Egard des Femmes

CSNU : Conseil de Sécurité des Nations Unies

CNUDHD : Centre des Nations Unies pour les Droits de l'Homme et la Démocratie en Afrique Centrale

CPFF : Centre de Promotion de la Femme et de la Famille

DGSN : Délégation Générale à la Sûreté Nationale

DPI : Personnes Déplacées Internes

DSCE : Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi

FBA : Folke Bernadotte Academy

FEPLEM : Femme pour la Promotion du Leadership Moral

FMO : Force de Maintien de l'Ordre

HEPROGES : Hommes Engagés pour la Promotion du Genre et Egalité entre Sexes

LIFE CAMEROUN : Ligue des Femmes pour l'Education

MINADER : Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural

MINAS : Ministère des Affaires Sociales

MINDEF : Ministère de la Défense

MINJEC : Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique

MINJUSTICE : Ministère de la Justice

MINPROFF : Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille

NTIC : Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication

ONG : Organisation Non Gouvernementale

ONU FEMMES : Entité des Nations Unies pour l'Egalité des Genres et l'Autonomisation des Femmes

OSC : Organisation de la Société Civile

PAN : Plan d'Action National

PEACE WOMEN : WILPF Peace Women Program

PIDIP : Pacte International relatif aux Droits Civils et Politiques

PIDESC : Pacte International relatif aux Droits Economiques, Sociaux et Culturels

PNG : Politique Nationale Genre

PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement

OPACT : Convention contre la Torture et autres Peines ou Traitements Cruels, Inhumains ou Dégradants

RCA : République Centrafricaine

SED : Secrétariat d'Etat à la Défense

SNU : Système des Nations Unies

TDR : Termes de Référence

FNUAP : Fonds des Nations Unies pour la Population

HCR : Haut-commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés

UNOCA : Bureau des Nations Unies pour l'Afrique Centrale

VBG : Violences Basées le Genre

WANET : Women's Advocacy and Communication Network

WILPF CAMEROON : Women's International League for Peace and Freedom, Cameroon section

WILPF SWEDEN : Women's International League for Peace and Freedom, Sweden section

WILPF : Women's International League for Peace and Freedom

WPI : Women's Peace Initiatives

YOUTH FOR PEACE : Jeunesse pour la Paix et la Non-violence

REMERCIEMENTS

La réalisation de cette étude a bénéficié des expériences pratiques et matérielles de divers acteurs parmi lesquels un grand nombre d'experts sur les questions du Genre du Gouvernement, du Corps diplomatique, des organismes du Système des Nations Unies au Cameroun, de la société civile, des leaders sociaux, traditionnels et religieux ainsi que des populations à la base. Aussi, qu'il nous soit permis de nous acquitter d'un agréable devoir, celui d'exprimer notre profonde reconnaissance pour l'entière disponibilité et la contribution inestimable dont ils ont fait preuve.

WILPF Cameroon remercie spécialement Madame Marie Thérèse ABENA ONDOA, Ministre de la Promotion de la Femme et de la Famille et Monsieur ADAMA MOUSSA, représentant ONU FEMMES Cameroun, Partenaire Technique et financier du MINPROFF, pour leur disponibilité constante, leur assistance technique et leur dextérité à répondre à toutes nos préoccupations relatives à la conduite à bon port de cette étude.

Nos sincères remerciements au Bureau des Nations Unies pour l'Afrique Centrale (UNOCA) qui a fourni le financement pour la réalisation de cette étude et continuent de montrer leur soutien à l'intégration du Genre dans les processus de paix en Afrique et dans le monde.

Merci à la Fondation FBA (Académie Folke Bernadotte) qui a également soutenu cette étude à travers le fonds 1325 qui finance des activités qui favorisent la participation des femmes aux questions concernant la paix et la sécurité.

Nous témoignons notre profonde gratitude à l'endroit des personnalités qui nous ont accordé leur bienveillant accueil et ont mis à notre disponibilité leurs données pendant la phase de collecte ; il s'agit tout particulièrement de :

- M. Jean Baptiste BOKAM, Secrétaire d'Etat à la Défense ;
- Messieurs les Gouverneurs des régions du Littoral et du Centre ;
- Les points focaux genre des ministères sectoriels suivants : MINAS, MINJUSTICE, MINCOM, MINJEC, et autres personnels des administrations publiques ;
- Les Représentant (e)s des Agences du Système des Nations Unies qui ont été sensibles à nos sollicitations;
- Les Représentant(e)s des ONG et institutions nationales et internationales ayant

répondu à notre questionnaire;

- L'Ambassade du Tchad au Cameroun ;
- Women's International League for Peace and Freedom (WILPF);
- Le Programme Peace Women de WILPF;
- Les Délégations Régionales du MINPROFF ;
- Les média, et particulièrement le Journal *L'Œil du Sahel*.

Nos remerciements vont également à l'endroit des autorités traditionnelles et religieuses, des leaders des organisations de la société civile, des leaders politiques, des leaders d'opinion et des universitaires, pour leurs enrichissantes contributions.

Nous n'oublions pas les organisations partenaires de mise en œuvre à savoir Women's Peace Initiatives, Femmes pour la Promotion du Leadership Moral, Association Femmes et Enfants, Youth For Peace, WANET, Mother of Hope Cameroon, Target Peace, CAIWOF, ALVF-EN, HEPROGES, Life Cameroun ; ainsi que les membres de WILPF Cameroon, les consultants et les agents enquêteurs qui nous ont accompagné tout au long de l'étude.

Que tous ceux qui, de près ou de loin, ont collaboré de quelle que manière que ce soit à la réalisation de cette étude, trouvent ici l'expression de notre profonde reconnaissance.

RESUME

Le présent document est le rapport de fin d'étude du projet intitulé «**Etude de base pour l'élaboration du plan d'action de la Résolution 1325 du Conseil de Sécurité des Nations Unies et des Résolutions connexes au Cameroun**», projet initié par le Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille (MINPROFF) en partenariat avec ONU-Femmes Cameroun avec l'appui financier du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique Centrale (UNOCA) et la Fondation Folke Bernadotte Academy (FBA). Conduite par la Ligue Internationale des Femmes pour la Paix et la Liberté- section du Cameroun en abrégée WILPF Cameroon, cette étude s'est déroulée du 1er septembre 2016 au 31 janvier 2017 avec la collaboration technique de deux consultants en Genre et développement à savoir Mme MEKOUGOU OBAMA Elisabeth et M. NDONGO KITIO Michel Mathurin. Elle a connu trois temps forts : la phase préparatoire du 1er au 30 septembre 2016, la phase de collecte des données du 20 septembre au 30 novembre 2016, la phase de dépouillement, analyse et interprétation du 1er au 31 décembre 2016 et enfin, la phase de rédaction du rapport du 1er au 31 janvier 2017.

Les régions de mise en œuvre sont le Littoral, l'Ouest, le Centre, l'Est, le Sud-Ouest, l'Adamaoua, le Nord-Ouest, l'Ouest, et l'Extrême-Nord avec pour localités respectives : Douala, Bafoussam, Yaoundé, Garoua Boulai, Idenau, Meiganga, Bamenda, Minawao et Maroua. Le déroulement de l'étude a connu une extension dans les localités suivantes : Limbé, Buéa, Mokolo, Garoua, Bandjoun.

Ce projet a pour objectif principal, de faire une appréciation globale du niveau de connaissance de la Résolution 1325 du CSNU d'une part et d'autre part d'avoir une nette compréhension de l'impact des conflits armés sur les femmes et les filles dans les zones affectées au Cameroun en vue d'une meilleure prise en compte de cette situation dans l'élaboration du Plan d'Action National (PAN) de la Résolution 1325 et Résolutions connexes du CSNU au Cameroun.

Les principales activités ont été le recrutement et la formation des enquêteurs, la production d'un guide de l'enquêteur, la revue documentaire, l'échantillonnage, la production des outils de collecte, la collecte, le traitement et la production des résultats de l'enquête, la restitution du rapport et la transmission du rapport final. De façon spécifique, 26 personnes ont servi comme enquêteurs au cours de cette étude dont 7 hommes et 19 femmes. Cette étude a permis de mobiliser et interviewer 1952 personnes dont 622 dans le cadre des focus groups,

968 citoyens ordinaires et enfin, 362 personnes ressources choisies parmi les responsables des associations, les autorités administratives, les leaders communautaires, les hommes et femmes de média, les leaders religieux, leaders politiques, représentants des institutions diplomatiques et des partenaires au développement.

En ce qui concerne la connaissance des résolutions 1325 et connexes du CSNU, on note que seuls 17,56% des répondants en ont une connaissance, contre 82,44% qui n'en ont jamais entendu parler mais qui pour la plus part souhaitent en être édifiés.

L'impact des conflits armés sur les femmes et les filles est tragique à double titre : celui de la violation de leur intégrité physique, morale et psychologique d'une part et en ce qu'il affecte gravement leur capacité à contribuer au bien-être des familles et des communautés d'autre part.

INTRODUCTION GENERALE

L'histoire de l'humanité a toujours été jalonnée de conflits dont certains ont marqué celle de l'Afrique et construit des relations de domination et de pouvoir des uns sur les autres ; on note entre autres : la traite négrière, l'impérialisme, les première et deuxième guerres mondiales, la colonisation, la guerre d'accession à l'indépendance, le monopartisme ou la dictature, la guerre froide, les guerres tribales et très récemment, les guerres civiles, le terrorisme, etc. La résolution de tous ces conflits a souvent fait l'objet de l'usage des mécanismes violents et peu efficaces. Bien que taxé de continent regorgeant des peuples barbares et violents, l'histoire nous enseigne qu'avant le brassage des civilisations, les Africains avaient développé leurs propres mécanismes de gestion des conflits, mécanismes très souvent pacifiques et efficaces. L'on peut citer entre autres : le droit coutumier, l'arbre à palabre, le conseil de famille. Tous ces mécanismes ont fait prévaloir une forte culture de la paix. L'histoire de la prise en compte des femmes dans les questions de sécurité est liée à celle de la sécurité elle-même. Car l'évolution du concept de sécurité peut permettre de comprendre le statut actuel de la femme.

En effet, depuis la fin de la guerre froide, le concept de sécurité a été élargi. Sa compréhension principale, stato-centrée à ses origines, va désormais au-delà de la sécurité militaire, pour se centrer sur la sécurité humaine toute entière. Dans cette perspective, comprendre la question de la femme à la lumière de celle de la sécurité revient à la situer dans l'une des diverses facettes de la sécurité. Mais, placé dans son contexte, notre sujet se ramène à envisager la sécurité dans sa dimension militaro-sécuritaire et cette perspective suggère d'entrevoir une féminisation des « **initiatives sécuritaires** » entendues comme le processus de participation actif des femmes dans le domaine de la sécurité.

De nos jours, le monde continue d'être en proie à un cycle infernal de violences avec des conséquences néfastes sur les vies humaines, les familles, la stabilité des institutions, et beaucoup plus sur les femmes et les enfants. Le **Major-Général Patrick CAMMAERT**, commandant de la Mission des Nations unies en République Démocratique du Congo (MONUC) de 2005 à 2007 déclara à ce propos qu'*il est désormais plus dangereux d'être femme que soldat dans les guerres modernes.* D'aucuns justifieraient cet état par l'occurrence d'un capitalisme déshumanisant, créant toutes formes d'injustices. De ce fait, les pays les moins développés sont les plus marqués par la recrudescence de la misère, la dépendance extérieure, la surexploitation des ressources naturelles au profit des pays capitalistes. L'incapacité des politiques intérieures à répondre efficacement aux besoins fondamentaux des citoyens engendre de nombreux conflits comme on peut l'observer un peu partout en Afrique (Cas de La République Démocratique du Congo, de la RCA, du Burundi).

La précarité de la vie, le sentiment d'exclusion, la faiblesse des opportunités de travail et la mauvaise gouvernance causent d'énormes frustrations au sein de la population. Par conséquent, la résurgence des conflits armés et non armés en Afrique et l'émergence d'autres formes de conflits constituent un défi majeur pour nos gouvernements. Le Cameroun n'est malheureusement pas en reste, il est de plus en plus confronté à divers types de revendications (Conflit contre la secte Boko Haram, crise anglophone, pauvreté et chômage, etc.) qui, insuffisamment prises en compte, conduisent progressivement à la radicalisation des acteurs induisant de ce fait des situations conflictogènes. Par ailleurs, l'existence de plusieurs foyers de tensions est renforcée par la transposition des conflits transfrontaliers et l'instabilité politique des pays de la Sous-Région. Hélas, les populations civiles et davantage les femmes et les enfants sont les plus grandes victimes de violences multiformes. Les Violences Basées sur le Genre (VBG) notamment les violences sexuelles et socioéconomiques sont les plus récurrentes.

Traditionnellement, les hommes et les garçons sont investis du pouvoir économique et politique et bénéficient davantage d'opportunités pour le développer et le capitaliser. Les femmes et les filles au contraire ne bénéficient pas de ces privilèges et leur potentiel reste inexploité. En conséquence, elles ont moins accès aux emplois, à l'éducation, à l'information et restent malheureusement confinées dans la pauvreté. Pourtant, plusieurs acteurs s'accordent à dire que les femmes détiennent potentiellement le pouvoir de conduire les processus de réconciliation et de paix, de jouer un rôle capital dans la vie politique et économique. Pendant et après la guerre, leur rôle dans la famille et dans la société change dramatiquement puisqu'elles restent le seul soutien de la famille, et sont parfois rejetées de leur milieu. Après le conflit, les femmes souffrent toujours des conséquences dramatiques découlant de leur statut et, le plus souvent, du fait qu'elles aient été victimes des violences sexuelles. Pourtant, les femmes ne sont pas uniquement les victimes de guerre et des conflits, elles sont aussi et surtout promotrices et consolidatrices de la paix. Autant elles souffrent le plus des affres de la guerre, autant leur qualité intrinsèque naturelle de mère consolatrice, les prédispose à s'investir davantage dans l'édification de la paix, la transformation du conflit et la consolidation de la paix.

C'est à juste titre que les Nations Unies, par la voix du Secrétaire Général, ont instruit les Etats membres de se doter des PAN de la Résolution 1325 du CSNU afin d'accroître l'implication des femmes dans les sphères de prise de décisions et plus spécifiquement dans les processus de paix.

I. CONTEXTE ET DESCRIPTION DE LA MISE EN ŒUVRE DE L'ETUDE

1. Contexte et justification

Longtemps considéré comme un modèle de paix en Afrique, le Cameroun est aujourd'hui confronté à d'énormes défis sécuritaires ayant pour cause l'instabilité politique dans les pays voisins d'une part, les attaques non justifiées de la secte terroriste Boko Haram, et les revendications sociales diverses d'autre part. Cette situation a causé subséquemment de nombreux déplacements internes et l'afflux des réfugiés dans le pays, sans oublier l'impact sur la vie au quotidien des personnes vivant dans les zones affectées notamment l'Extrême-Nord, l'Adamaoua, l'Est et le Sud-ouest. C'est ainsi que le Gouvernement camerounais s'est engagé en partenariat avec ONU Femmes et WILPF Cameroon à doter le pays d'un PAN de la Résolution 1325 du CSNU en vue de promouvoir la participation des femmes camerounaises dans la gestion des crises actuelles et la prévention des conflits futurs.

A cet effet, le MINPROFF, ONU Femmes et la société civile représentée par WILPF Cameroon ont entrepris une série d'actions dont une étude de base visant à évaluer le niveau de connaissance de la Résolution 1325 et l'impact des conflits armés sur les femmes et les filles en serait le socle. Ledit projet, entre dans le cadre de l'axe de la *Promotion du leadership féminin et la pleine participation des femmes dans la vie politique, la prise de décision y compris les questions humanitaires* telles que définit par le plan stratégique 2014-2017 d'ONU Femmes au Cameroun ; axe qui rentre en droite ligne du volet Gouvernance et Etat de Droit du Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) du Cameroun. Cette étude nationale qui a été confiée à WILPF Cameroon servira de base pour l'élaboration du PAN de la Résolution 1325 du CSNU et résolutions connexes.

2. Description de la mise en œuvre

2.1 Objectif de l'Etude

L'étude avait pour objectif général de faire une appréciation globale du niveau de connaissance de la Résolution 1325 du CSNU au Cameroun d'une part, et d'autre part, d'avoir une nette compréhension de l'impact des conflits armés sur les femmes et les filles dans les zones affectées au Cameroun en vue d'une meilleure prise en compte de cette situation dans l'élaboration du PAN de la Résolution 1325 et des Résolutions connexes du CSNU au Cameroun.

2.2 Résultats attendus

- Une note méthodologique faisant des propositions claires et précises sur les différentes étapes, les instruments et outils utilisés ;
- Un rapport d'étude faisant des propositions concrètes sur la mise en œuvre de la Résolution 1325 et des résolutions connexes au Cameroun ;
- Un rapport final de la consultation.

3. Mandat de WILPF Cameroon

Sous la coordination générale de Madame la Ministre de la Promotion de la Femme et de la Famille et la supervision technique de la Cellule de Coordination et de Suivi des programmes et projets du Système des Nations Unies au MINPROFF et du Spécialiste de Programmes à ONU Femmes, WILPF Cameroon a eu pour mandat général de réaliser l'étude de base sur le contexte et les priorités nationales entourant les questions de « Femmes, Paix et Sécurité ». A cet effet une analyse de la situation a été menée en profondeur et a permis de mettre en relief la pleine et égale participation des femmes, l'intégration du genre dans les initiatives de paix et de sécurité ainsi que la mise en œuvre complète de la Résolution 1325 et des résolutions connexes au Cameroun.

II. METHODOLOGIE DE L'ETUDE

1. Coordination

Au niveau institutionnel, l'étude était placée sous la coordination générale de Madame la MINPROFF et la supervision technique de la Cellule de Coordination et de Suivi des Programmes et projets du Système des Nations Unies au MINPROFF, et du Spécialiste de Programmes à ONU Femmes. Au plan interne, ce travail était coordonné par le Chef de Projet, Madame Jacqueline Sylvie NDONGMO, Présidente de WILPF Cameroon, assistée par Madame WOKAM FOKO Nathalie avec l'appui technique de M. NDONGO KITIO Michel Mathurin et Madame MEKOUGOU OBAMA Elisabeth.

2. Réunions préparatoires et de suivi

Avant le lancement de l'étude proprement dite, plusieurs réunions préparatoires se sont tenues en interne et avec les responsables du MINPROFF et ONU Femmes.

Au niveau interne, les réunions préparatoires ont servi entre autres à la désignation des membres devant faire partie de l'équipe de gestion du projet, à la relecture des TDR de la mission de WILPF Cameroon et du contrat la liant à ONU Femmes Cameroun. Elles ont également servi à l'élaboration des outils de collecte, du chronogramme d'activités, à la signature des contrats entre WILPF Cameroon et ses consultants externes ; et au recrutement des enquêteurs.

Avec les partenaires institutionnels, la préparation a servi de cadre à une meilleure compréhension de notre mission, ainsi qu'à la validation des outils de production et autres documents administratifs y relatifs.

Dans la phase d'exécution du projet, des réunions de suivi ont été régulièrement tenues en vue d'assurer une exécution efficace et efficiente du projet. Ces dernières se sont également tenues tant au sein de l'association qu'avec les responsables du MINPROFF et ONU Femmes. Elles visaient dans l'ensemble à évaluer le travail déjà fait, à corriger les manquements et à planifier la suite des activités.

3. La démarche

Elle s'est basée sur la collecte, l'analyse, l'appréciation et le partage des connaissances dans une approche participative. La collecte des données s'est axée sur une stratégie de recherche/exploitation/analyse documentaire. Ces données ont été collectées par l'équipe de terrain constituée des consultants et agents enquêteurs recrutés pour la circonstance, qui ont utilisé des outils d'investigation sous forme de guide d'entretien semi structuré et de questionnaires pour les focus groups. Ce qui a permis de mesurer la convergence entre les données de terrain reportées dans les différentes matrices, leur perception par les acteurs impliqués et les informations dégagées de l'analyse documentaire.

La méthodologie de travail adoptée a combiné 2 approches : l'approche quantitative et l'approche qualitative.

❖ L'approche quantitative a pris en compte le traitement des informations collectées par le biais des grilles pour analyser en profondeur les différents résultats ainsi que pour l'analyse synthétique de la quantité des données.

❖ Quant à l'approche qualitative, elle a pris en compte l'analyse des documents pertinents visant surtout l'identification des pratiques, des dysfonctionnements, des bonnes pratiques; les observations et recommandations faites, les entretiens en profondeur avec les parties prenantes sur le terrain, l'analyse des contenus des outils de collecte renseignés.

4. Population cible et choix des individus

Dans le cadre de cette étude, toutes les localités de mise en œuvre du projet ont été visitées. Les populations cibles étaient les suivantes: Autorités administratives locales/leaders communautaires (Députés, Gouverneurs, Préfets, Sous Préfets, Maires, Chefs de village, Chefs de quartier, Présidents d'associations, média, leaders religieux, leaders politiques, représentants des organismes internationaux et plus spécifiquement du système des Nations Unies au Cameroun, etc.), membres des associations de femmes, habitants des zones cibles (femmes, hommes, jeunes), les étrangers et personnes déplacées internes.

De façon systématique, les autorités administratives et/ou leaders communautaires des localités visitées ont été interviewés par les agents enquêteurs en vue de recueillir leurs avis sur la problématique de l'étude. La population-cible a été enquêtée suivant l'approche directe notamment, le face à face, à l'aide d'un guide d'entretien pour personnes ressources, d'un

questionnaire pour les citoyens ordinaires et d'un guide de discussion pour les focus groups. Les focus groups ont consisté à mettre ensemble différents acteurs vivant dans le même contexte, en petits groupes réunissant des femmes, des hommes et des jeunes. Les participant(e)s aux focus groups ont été choisi(e)s sur la base de leur représentativité au sein de leur communauté, leur présence, leur âge, les groupes spécifiques et secteurs d'activité, etc. L'administration des questionnaires d'entretien individuel a été faite essentiellement par les agents enquêteurs locaux tandis que la conduite des focus groups était de la responsabilité des consultants et des membres de WILPF Cameroon. Aussi bien les enquêteurs que les membres ont été préalablement formés par les consultants.

Enfin, dans le souci de représentativité sociodémographique et géographique, l'itinéraire a été une combinaison de la dispersion et de la proximité, méthode appelée boule de neige à l'intérieur de la localité.

5. Quelques informations sur les enquêteurs et les personnes enquêtées

Au total, 26 personnes dont 7 hommes et 19 femmes ont servi comme enquêteurs au cours de cette étude et elles ont pu interviewer 1952 personnes. L'échantillonnage initial prévoyait 1000 personnes à interviewer, soit 125 par localité.

6. Choix des localités enquêtées et des enquêteurs.

6.1. Choix des localités

Les localités ont été choisies en fonction des critères suivants : zones affectées par les conflits armés (Minawao, Garoua Boulai, Meiganga, Idenau), les zones cosmopolites et à forte démographie (Douala, Yaoundé), le critère linguistique (Bamenda, Idenau), et en tenant compte de la représentation géographique et d'une relative stabilité (Bafoussam).

6.2. Choix des enquêteurs

Les principaux critères ayant présidé au choix des enquêteurs ont été entre autres :

- Une expérience de travail dans la société civile
- Une expérience dans la recherche et collecte de données
- Une expérience dans les questions de paix et sécurité.
- La jeunesse

- ❖ La discrimination positive (à compétences égales, priorité aux candidatures féminines)

La mission de collecte s'est déroulée du 20 septembre au 31 décembre 2016.

Formation des enquêteurs, Douala

Pour remédier aux contraintes de distance et à l'insuffisance de ressources financières, la formation des enquêteurs a eu lieu dans plusieurs localités du pays.

Les formations des enquêteurs se sont tenues à Douala les 19, 20, 24 et 27 Septembre au siège de WILPF Cameroon sous la supervision de Madame MEKOUGOU OBAMA Elisabeth pour ceux des régions du Centre, Littoral, Ouest, Sud-Ouest et Nord-Ouest ; puis les 24, 27, 29 Septembre à Bertoua, Meiganga et Maroua, sous la direction de M. NDONGO KITIO Michel Mathurin pour ceux de l'Est, l'Adamaoua et l'Extrême Nord.

Au cours de la formation, il s'est agi d'outiller les enquêteurs sur le contexte, les objectifs, les attentes, la population cible et les aires géographiques concernées par l'étude. Il s'agissait plus spécifiquement d'amener les agents enquêteurs à avoir une bonne connaissance du sujet afin de comprendre les enjeux de l'étude et mener à bien les entretiens sur le terrain. Aussi, ils ont été capacités en techniques de collecte des données, à la typologie des enquêtes, la conduite d'un entretien, l'imprégnation avec les outils de collecte, les qualités d'un bon enquêteur, etc. Plusieurs observations ont été enregistrées, notamment du point de vue de la structure du questionnaire et de la compréhension de certaines questions. Cela a donné lieu à quelques modifications. A la fin des échanges qui ont suivi, les agents enquêteurs ont reçu un kit d'enquête comprenant: le guide de l'enquêteur, les documents de collecte des données, le badge d'identification, et du nécessaire pour la prise des notes.

7. Descente sur le terrain et collecte des données

La collecte des données s'est déroulée à deux niveaux :

- **En amont,** il s'est agi de mener une revue documentaire en rapport avec les travaux antérieurs sur la thématique de l'étude, également avec le cadre réglementaire au Cameroun, question de mieux circonscrire les angles d'analyse et de caractériser les unités de collecte pertinentes. Aussi, la revue documentaire qui s'est déroulée tout au long de l'étude, nous a permis de recenser des textes et publications pertinentes. La recherche a été faite auprès des institutions publiques intervenant notamment le MINPROFF et ONU Femmes Cameroun. Quelques ressources électroniques ont été obtenues à travers Internet. La revue documentaire a aussi permis d'identifier les principaux acteurs à savoir : des acteurs institutionnels, des universitaires, des experts indépendants, les acteurs de la Société Civile, les leaders politiques, religieux et traditionnels, etc.
- **En aval,** il était question d'administrer les guides d'entretiens semi-structurés et les questionnaires de Focus group avec les différentes populations cibles.

Les personnes enquêtées ont été sélectionnées suivant la méthode non probabiliste boule de neige. Le but principal des entretiens était de recueillir leurs différentes opinions, appréhender leur niveau de connaissance du sujet, leur intérêt... Les informations reçues ont permis d'enrichir les connaissances sur la question, et surtout de percevoir les convergences et les divergences d'opinions entre individus, administrations, associations ou ONG, etc.

Différentes séances de débriefing se sont tenues à la fin de la collecte des données et ont permis de recueillir les contributions, de partager les succès/les difficultés et de formuler des suggestions en interne.

8. Saisie, traitement et analyse des données

Les fiches d'enquête ont été au préalable codifiées puis les masques de saisie développés avec l'appui technique d'un statisticien à l'aide du programme CS PRO. Après la saisie des données, l'analyse a été faite à l'aide d'un classeur SPSS.

Concernant les données recueillies au travers des entretiens et focus groups, deux types d'analyse ont été faits. Une analyse qualitative des données textuelles et une agrégation

des données quantitatives ont permis de dégager les différentes perceptions qui ont été consignées dans le rapport provisoire.

9. Atelier de restitution des résultats de l'étude

Photo de famille lors de l'atelier de restitution

L'atelier de présentation des résultats de l'étude s'est tenu le 9 Février 2017 à l'Hôtel Felydac de Yaoundé et avait pour objectif de recueillir les contributions des participants en vue de leur capitalisation dans le rapport final. Cet atelier a regroupé les représentants du MINPROFF, d'ONU Femmes, d'autres institutions nationales et internationales, les parlementaires, les représentants d'OSC, les consultants et enquêteurs de l'étude venus essentiellement des localités cible de l'étude.

Des recommandations pour l'enrichissement du rapport ont été formulées et validés, entre autres :

- ❖ Présenter les données ventilées par sexe et par région ;
- ❖ Faire des recommandations concrètes selon les problèmes identifiés, à l'exemple de la législation en matière de sécurité foncière ;
- ❖ Analyser l'approche historique des conflits identitaires en Afrique ;
- ❖ Situer le vocable « Promouvoir » dans le contexte adéquat, en faisant ressortir le rôle déjà joué par la femme en matière de participation à la gestion des conflits;

❖ Mettre en exergue l'apport des pouvoirs publics dans la connaissance de la Résolution 1325, ainsi que l'apport des services sociaux (MINAS, MINPROFF) dans la résolution quotidienne des conflits familiaux et conjugaux.

Contributions de M. ADAMA MOUSSA, Représentant d'ONU Femmes au cours de l'atelier, à l'attention de tous les participants :

❖ Les recommandations faites dans le cadre de l'étude doivent contribuer dans le sens de la mise en œuvre opérationnelle du PAN de la Résolution 1325 ;

❖ Le Cameroun est un cas d'école en matière de stabilité dans la diversité. Le PAN devrait aider le Cameroun à consolider davantage la paix, en exploitant les mécanismes internes nécessaires pour la consolidation de cette paix. L'un des défis à ce propos est de véritablement utiliser la femme comme actrice de la paix ;

❖ Le rôle de la femme doit être analysé de nouveau, au vu des enjeux actuels. Il est désormais question de dépasser le cadre familial ou communautaire pour arriver au niveau de prise de décisions;

❖ Le PAN du Cameroun doit prendre des dispositions pour protéger les femmes en cas de conflits, en faisant d'elles des combattantes, des leaders ; d'autant plus qu'il est impossible de reconstruire la dignité d'une femme détruite psychologiquement pendant la guerre. La meilleure façon de les protéger serait donc de les impliquer. La question de sécurité n'est plus fondamentalement celle des belligérants seulement, mais une question communautaire, qui concerne les populations, car les civils sont de plus en plus victimes de conflits.

Le Représentant d'ONU Femmes et la Présidente de WILPF Cameroon au premier plan

10. Finalisation du rapport

Suite à l'atelier de validation des résultats de l'étude, l'équipe du projet s'est attelée à améliorer le rapport provisoire en prenant en compte les suggestions et observations pertinentes et validées lors dudit atelier.

11. Forces et faiblesses

- **Les forces de cette étude sont :**

- Sa conduite par une équipe jeune et dynamique qui, malgré les nombreux défis, a su mener les tâches qui lui ont été confiées jusqu'au bout;
- La couverture de presque tout le territoire national en dehors des régions du Sud et du Nord ;
- La capacité d'avoir une cartographie des acteurs et de pouvoir identifier les facteurs potentiels déclencheurs de conflit ;
- La capacité de WILPF Cameroon à pouvoir mettre en branle tout son réseau d'acteurs dans les localités concernées pour la collecte ; comme effet induit, le renforcement de la visibilité des actions entreprises par WILPF Cameroon ;
- Sa capacité à communiquer autour des questions de paix et non-violence à travers la vulgarisation et la sensibilisation des populations sur la Résolution 1325 du CSNU;
- La constitution des équipes mixtes d'enquêteurs hommes/femmes a eu pour effet sur les répondants en général et sur certains répondants femmes en particulier, de briser leur silence en les poussant à dévoiler les actes de violences sexuelles dont elles ont été victimes au sein de la famille, dans le couple et dans la société.

- **Faiblesses**

Cette étude présente des limites qu'il convient de souligner :

- L'étendue considérable de la zone d'intervention et les moyens limités mis à la disposition de WILPF Cameroon pour conduire l'étude ;
- L'exigence d'une contrepartie financière en échange des services rendus et surtout à la seule idée que ladite étude était commanditée par le gouvernement et ONU Femmes ;
- Le peu d'intérêt de certaines administrations qui n'ont pas répondu aux questionnaires ;

- Le retard dans la disponibilité des fonds alloués au projet, causant un retard et/ou ralentissement d'exécution des tâches;
- Les moyens limités alloués à l'étude entrainant des coûts supplémentaires et conduisant à la prolongation des délais ;
- L'indisponibilité de certaines autorités administratives et de certains responsables des institutions nationales et internationales;
- L'aspect sensible et peu ordinaire de la thématique qui a créé quelques réserves chez certains interviewés.

III. CADRE INSTITUTIONNEL : L'ARSENAL JURIDIQUE DE PROTECTION DES FEMMES PENDANT LES CONFLITS ARMES

Les conflits armés sont souvent le théâtre d'abus, notamment des droits des plus vulnérables et de leur protection. La protection des femmes pendant les conflits est encadrée par plusieurs instruments juridiques et légaux, tant au plan interne, régional et international.

1. Au plan international

Au plan international, plusieurs instruments juridiques et mécanismes relatifs à la protection des droits humains en général et spécifiques à la protection et à la sécurité des femmes en temps de paix ou de conflits armés, ont été ratifiés par la plupart des pays Africains à l'instar de : la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme du 10 décembre 1948 (DUDH), de la quatrième Convention de Genève de 1949 sur la protection des civils en temps de guerre, du Pacte International relatif aux Droits Civils et Politiques du 16 décembre 1966 (PIDIP), du Pacte International relatif aux Droits Economiques, Sociaux et Culturels du 19 décembre 1966 (PIDESC), de la Convention sur l'Elimination de toutes les Formes de Discrimination à l'Egard des Femmes (CEDEF) du 18 décembre 1979, la Convention contre la Torture et autres Peines ou Traitements Cruels, Inhumains ou Dégradants du 10 décembre 1984 (OPACT), les plateformes d'action de Beijing et de Dakar ainsi que la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies du 31 octobre 2000 et ses 8 résolutions connexes à savoir :

- La Résolution 1820 (2008)
- La Résolution 1888 (2009)
- La Résolution 1889 (2009)
- La Résolution 1960 (2010)
- La Résolution 2106 (2013)
- La Résolution 2122 (2013)
- La Résolution 2242 (2015)
- La Résolution 2272 (2016)

Depuis la conférence de Beijing, des avancées ont été enregistrées au plan international sur la participation des femmes aux processus de paix et le traitement des crimes perpétrés à l'égard des femmes pendant les conflits armés.

Les grandes lignes du travail du Département des Opérations de Maintien de la Paix en ce qui concerne l'égalité des sexes et le maintien de la paix découlent de la Résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité, la première dans laquelle le Conseil a traité de l'impact disproportionné et particulier des conflits armés sur les femmes et les filles. La Résolution 1325 du Conseil de sécurité souligne l'importance d'une pleine participation des femmes, dans des conditions d'égalité, à la prévention et au règlement des conflits ainsi qu'à l'édification et au maintien de la paix. Elle appelle les États Membres à faire en sorte que les femmes participent pleinement, sur un pied d'égalité avec les hommes, à tous les efforts visant à maintenir la paix et à favoriser la paix et la sécurité et invite instamment tous les acteurs à accroître la participation des femmes et à prendre en compte la parité dans tous les domaines de consolidation de la paix.

Reconnaissant l'impact de la violence sexuelle dans les conflits, et sur le maintien de la paix et de la sécurité, le Conseil de Sécurité a adopté la Résolution 1820 (2008) qui fait clairement le lien entre la violence sexuelle en tant que tactique de guerre et les questions concernant les femmes, la paix et la sécurité. Dans le prolongement de ce texte, le Conseil de Sécurité a adopté la Résolution 1889 (2009), qui appelle à renforcer davantage la participation des femmes aux processus de paix et à concevoir des indicateurs permettant de mesurer les progrès accomplis dans la mise en œuvre de la Résolution 1325.

Cette résolution renforce la Résolution 1325 et souligne que la violence sexuelle dans les conflits constitue un crime de guerre et exige des parties à un conflit armé qu'elles prennent immédiatement des mesures appropriées pour protéger les civils contre cette violence, entre autres en formant les contingents et en faisant appliquer des mesures disciplinaires.

La Résolution 1888 (2009), qui prolonge la Résolution 1820 (2008), charge les missions de maintien de la paix de protéger les femmes et les enfants des violences sexuelles dans les conflits armés et prie le Secrétaire Général de désigner un Représentant Spécial chargé de lutter contre elles pendant ces conflits. Le Bureau du Représentant Spécial du Secrétaire Général est particulièrement chargé de la question de la violence sexuelle dans les conflits.

Dans le prolongement de la Résolution 1325, le Conseil de sécurité a adopté la Résolution 1889 (2009), qui appelle les Etats membre à renforcer davantage la participation

des femmes aux processus de paix et à concevoir des indicateurs permettant de mesurer les progrès accomplis dans la mise en œuvre de cette résolution.

Par la suite, le Conseil de Sécurité a adopté la Résolution 1960 (2010) qui va plus loin et diversifie le champ des questions à traiter concernant les femmes, la paix et la sécurité qui sont liées à la violence sexuelle.

Dans le prolongement de la Résolution 1960 (2010), le Conseil de Sécurité a adopté la Résolution 2106 (2013) qui demande le renforcement des efforts des États Membres et des agences de l'ONU de s'acquitter des obligations qui leur incombent et de continuer à lutter contre l'impunité. Cette Résolution réaffirme aussi que l'égalité des sexes et l'autonomisation politique, sociale et économique des femmes sont au cœur des efforts à long terme visant à prévenir les violences sexuelles en période de conflit armé et d'après conflit.

La Résolution 2122 (2013) a pour objectif de concrétiser les priorités adoptées dans la Résolution 1325 et souligne l'importance de la participation des femmes à toutes les phases de la prévention des conflits, de règlement des conflits et de consolidation de la paix.

La Résolution 2242 (2015) par laquelle le Secrétaire Général des Nations Unies s'est personnellement engagé pour que 15% des fonds de consolidation de la paix soient consacrés à la réalisation des projets qui promeuvent l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes. Cette Résolution aborde notamment la question des atteintes sexuelles commises par le personnel de maintien de la paix de l'ONU et celle du terrorisme et de l'extrémisme violent. En adoptant à l'unanimité cette Résolution, le Conseil de Sécurité demande « de nouveau » aux Etats membres de faire en sorte que les femmes soient davantage représentées dans les mécanismes nationaux, régionaux et internationaux de prévention et de règlement des conflits. Il demande en outre aux pays de fournir une assistance financière et technique aux femmes associées aux processus de paix.

Parmi les résolutions sus citées, la Résolution 2272 (2016) sur les mesures applicables en cas d'abus et exploitation sexuels dans les opérations de maintien de la paix est la plus récente.

En période de conflit armé, des armes sont fréquemment utilisées comme tactique de guerre et de terreur pour commettre des violences sexuelles et psychologiques contre les civils notamment les femmes. C'est ainsi que le Traité sur le Commerce des Armes (TCA) adopté le 2 Avril 2013 par les Etats membres des Nations Unies, exige en son Article 7(4) de l'Etat

exportateur d'armes de tenir « *compte du risque que les armes classiques (…) puissent servir à commettre des actes graves de violences basées sur le genre ou des actes de violences faites aux femmes et aux enfants, ou à en faciliter la commission* ».

2. Au plan Africain et régional

Outre ces instruments internationaux plus globaux, l'Afrique s'est également dotée d'instruments et engagements régionaux de protection des droits humains en général et certains beaucoup plus spécifiques sur les questions de paix. La grande révolution en matière de protection des droits des femmes a été l'entrée en vigueur du Protocole sur les Droits de la Femme en Afrique et précisément en ses articles 10 et 11 qui consacre les droits de la femme en situation de conflits. Ce protocole a été adopté par la Conférence des chefs d'État et de Gouvernement à Maputo en juillet 2003. L'accent a été mis ici sur la discrimination et la violence à l'égard des femmes. Bien plus, les chefs d'États et de Gouvernements se sont engagés à mettre en œuvre l'égalité de genre en tant qu'objectif majeur de l'Union Africaine tel que stipulé dans l'article 4 (1) de l'acte constitutif de cette institution. Ainsi, une Déclaration Solennelle sur l'Egalité du Genre en Afrique a été adoptée par la conférence des Chefs d'État et de Gouvernement de l'Union Africaine en juillet 2004 à Addis-Abeba en Éthiopie. On peut citer entre autres instruments régionaux africains :

- La Charte africaine des Droits de l'Homme et des Peuples du 27 Juin 1981 ;
- Le Protocole à la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples relatif aux Droits de la Femme en Afrique du 11 juillet 2003 ;
- La Déclaration Solennelle des Chefs d'États et de Gouvernement sur l'Egalité de Genre en Afrique de juillet 2004 ;
- La Politique Commune Africaine de Défense et de Sécurité (2004) ;
- La Politique Genre de l'Union Africaine de 2009, de la Décennie de la Femme Africaine 2010-2020 (2009) ;
- La Convention de l'Union Africaine pour la Protection et l'Assistance des Personnes Déplacées Internes en Afrique (2009);
- L'Aide Mémoire de l'Union Africaine sur la Protection Civile (2013) ;
- L'Agenda 2063 (2015) ;
- La Déclaration de l'Union Africaine Consacrant l'année 2015 comme l'année de l'Autonomisation et du Développement des Femmes vers l'Agenda 2063 (2015) ;
- La Politique sur les Abus et Exploitation Sexuels.

Tous ces instruments et engagements renforcent la protection juridique et sécuritaire de la femme et de l'enfant tant en période de paix qu'en période de guerre en Afrique.

Comme cas pratique en Afrique, le Centre Régional des Nations Unies pour la Paix et le Désarmement (UNREC) entend lancer entre autres le Projet Femmes, Désarmement, Non-prolifération et Contrôle des Armes. Ce projet a pour but d'accroître la mise en application sur le plan national de la Résolution A/RES/65/69 sur les femmes, le désarmement, la non-prolifération et le contrôle des armes ; et des principaux instruments de contrôle des armes en Afrique en créant le dialogue, en améliorant l'accès des femmes au secteur de la sécurité et à une formation professionnelle, ainsi qu'en intégrant le critère genre dans le transfert d'armes.[1]

3. Au plan national

Le Cameroun a adopté plusieurs instruments internationaux et régionaux de même que plusieurs politiques en matière de protection des droits de la femme ; Parmi ses multiples engagements, nous pouvons citer ceux relatifs à l'implication effective des femmes dans tous les secteurs de la vie politico-économique.

Cependant, la problématique réelle de la participation effective des femmes dans toutes les sphères de la vie politique reste de mise et c'est l'une des raisons qui justifient le bien-fondé de la grande majorité des instruments internationaux de promotion du genre.

Tous les instruments auxquels le Cameroun a souscrit viennent compléter la Constitution qui consacre également certaines prérogatives à la femme, à la jeune fille et à l'enfant. Le Préambule de la Constitution dispose : « *La nation protège et encourage la famille, base de la société humaine. Elle protège la femme (...). L'Etat garantit à tous les citoyens de l'un et de l'autre sexe, les droits et libertés énumérés au Préambule de la Constitution* ».

L'Etat du Cameroun a également fait des avancées notables en matière de protection des droits de la femme et de l'enfant notamment la jeune fille à travers des réformes contenues dans divers codes (Code de commerce, Code du Travail, Code Pénal, Code de Procédure Pénale, etc.) et plusieurs autres décrets et politiques allant dans ce sens en vigueur dans le pays. Dans le Plan d'Action National de Promotion et de Protection des Droits de

[1]La Dimension genre dans le Traité sur le Commerce des Armes (UNREC)

l'Homme au Cameroun (2015-2019), l'Etat organise le cadre d'expression de ces droits et actions à entreprendre par les différents acteurs afin que ceux-ci soient efficacement garantis.

Le décret n°2004/320 du 08 décembre 2004 portant organisation du nouveau Gouvernement de l'Etat camerounais à l'issue des élections présidentielles d'octobre 2004 a créé deux nouveaux ministères dont celui de la Promotion de la Femme et de la Famille (MINPROFF). Depuis quelques années, le Cameroun à travers le MINPROFF mène des actions visant à mettre en œuvre les instruments de promotion et du bien-être de la femme, de la jeune fille et de l'enfant et dont la plus récente est la publication le 13 Décembre 2016 du Plan d'Action Multisectoriel de Mise en Œuvre de la Politique Nationale Genre (2016-2020) ; Le contexte sécuritaire aidant a boosté les actions allant dans le sens de la mise en œuvre effective de l'agenda Femmes – Paix – Sécurité. Tout cela témoigne de l'engagement du Cameroun à œuvrer pour la promotion et le bien être de cette frange de la population avec la loi de 1990 sur le maintien de la paix et tout récemment, la loi sur le terrorisme promulguée en 2014 par l'Etat du Cameroun. Certainement, le Code de la Famille toujours attendu fera encore des avancées dans ce sens.

4. Aperçu des Politiques Camerounaises en matière d'implication de la femme dans les sphères de prise de décision, la prévention / gestion des conflits et le maintien de la paix

- **La mise en place de la politique des quotas**

L'admission des candidatures féminines dans les recrutements ou pendant les élections obéit à une exigence du respect de leur représentativité.

Tableau 1 : Evolution de la représentativité des femmes à l'Assemblée Nationale et au Sénat

	Assemblée Nationale			SENAT		
ANNEE	**Nombre de députés**	**Nombre de femmes**	**Pourcentage**	**Nombre de Sénateurs**	**Nombre de femmes**	**Pourcentage**
1992-1997	**180**	**23**	**12,8%**	/	/	/
1997 -2002	**180**	**10**	**5,6%**	/	/	/
2002 -2007	**180**	**20**	**11,1%**	/	/	/
2007- 2012	**180**	**25**	**13%**	/	/	/
2013-2018	**180**	**54**	**30,5%**	**100**	**22**	**22%**

Le tableau ci-dessus présente l'évolution du quota de représentativité des femmes dans

la sphère politique. En effet, l'on observe une évolution crescendo du nombre de femmes à l'Assemblée Nationale, mandature après mandature, excepté la période 1997- 2002, où ce nombre a considérablement chuté dépassant à peine 5% des 180 députés à l'Assemblée Nationale. En revanche, la période 2013-2018 a été celle de l'application effective des instruments juridiques régionaux et internationaux en matière de quota de 30% de représentation des femmes. Cela traduirait le souci du gouvernement de la République du Cameroun à mettre en place des politiques qui promeuvent la participation active et effective de la femme. Du point de vue qualitatif, l'on observera que ce pourcentage baisse dans la mesure où ces femmes parlementaires sont encore très sous-représentées dans les postes décisionnels des Chambres haute et basse du Parlement. Dans le domaine sécuritaire par exemple, notre analyse se vérifie également à travers la lecture du tableau ci-dessous.

Tableau 2 : Répartition des femmes aux grades supérieurs dans la Police[2]

Grades	Commissaire de Police	Commissaire de Police Principal	Commissaire Divisionnaire
Effectifs	20	50	13
Total femmes	83		
Total Hommes	700		

- **Intégration de la femme dans la sphère opérationnelle**

Remettant en cause le concept de « sphères séparées » qui pose des rapports hiérarchisés dans la société, des femmes militaires camerounaises vont également au front aux côtés de leurs camarades hommes :

- Ce fut le cas à Bakassi pendant le conflit opposant le Nigéria au Cameroun ;
- Dans la guerre contre Boko Haram, des femmes sont également envoyées au front ;
- Des éléments féminins ont pris part à l'opération Prévôté dans laquelle elles étaient chargées d'ouvrir des enquêtes et de dresser des procès-verbaux.

Le tableau précédent suggère une réflexion sur le respect des quotas dans les corps de métiers au vu de l'écart élevé lorsqu'on fait le ratio de la représentativité Homme/Femme. Aussi, cette faible proportion des femmes participant aux opérations de maintien de la paix, plus encore, leur quasi absence dans certains corps d'élite tels que le Bataillon d'Intervention

[2] Source : CREPS (Centre de Recherche et d'Etude Politique et Stratégique) 2015

Rapide (BIR), soulève davantage la problématique du culte de la masculinité des théâtres d'opérations favorisé par les pesanteurs socioculturelles qui relèguent souvent les femmes au rang d'éternel « cadet social ». Pourtant, l'on ne saurait relever assez comme l'ont fait les répondants, le rôle important que la femme joue dans les processus de paix. Par conséquent, sa plus grande participation dans le domaine sécuritaire influencerait de manière subséquente les représentations que les acteurs se font d'elle. Cette participation instaure de nouveaux fondements au sein de l'armée ; lesquels laissaient croire qu'une armée plus qualifiée et plus efficace, relève seulement des hommes alors que l'efficacité n'est pas masculine, mais avant tout humaine. La femme n'est donc plus seulement sujet de sécurité, mais actrice-clé des processus de maintien de la paix et de sécurité.

IV. PRESENTATION ET ANALYSE DES PRINCIPAUX RESULTATS

1. Résultats du dépouillement des outils d'entretien

Les données collectées par les enquêteurs sont présentées dans cette partie du rapport selon les outils utilisés pour leur collecte à savoir : les outils d'entretien avec les citoyens ordinaires, les outils d'entretien avec les personnes ressources et des questionnaires de discussion dans les focus groups. Cette présentation est suivie par leur analyse et quelques recommandations.

1.1. Section 1 : Les personnes enquêtées

Au total, 26 personnes ont servi comme enquêteurs au cours de cette étude et elles ont pu interviewer 1952 personnes.

Quelques entretiens individuels à Yaoundé, Meiganga et Maroua

Tableau 3 : Répartition des personnes interviewées par région

REGIONS	Entretien individuel		Entretien avec les personnes ressources		Entretien dans les Focus Groups		TOTAL
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
Centre	55	70	29	28	32	41	255
Littoral	117	144	41	32	93	154	581
Ouest	54	61	42	34	19	32	242
Nord-Ouest	33	44	22	12	10	34	155
Sud-Ouest	34	86	23	17	12	12	184
Est	48	44	19	9	35	39	194
Adamaoua	51	45	15	11	5	28	155
Extrême-Nord	50	32	17	11	35	41	186
TOTAL	442	526	208	154	241	381	1952

Du point de vue type d'acteur, les entretiens avec les personnes individuelles ont été les plus nombreux à cause de la facilité à les rencontrer et la faible réticence à se soumettre à notre entretien. Des 1952 personnes interviewées, 45% étaient des hommes et 55% des femmes. 92,6% étaient des Camerounais et 7,44% des étrangers réparties dans les huit régions cibles, tel que présenté dans le tableau ci-dessus. D'où un taux de couverture de 195,2 %.

Ce tableau illustre également la diversité des publics et l'on peut ainsi noter une plus forte mobilisation des enquêtés dans le Littoral, manifestement en raison de la particularité sociodémographique de cette région la plus peuplée de toutes et la plus représentative des caractéristiques recherchées. Par contre, la région de l'Extrême-nord est sous-représentée. Ceci ne traduit non pas sa faible importance dans l'étude (d'ailleurs, c'est l'une des régions les plus peuplées du pays), mais surtout le contexte sécuritaire délétère qui rend difficile non seulement l'accès aux citoyens, mais également, est illustrateur de la psychose ambiante et la réticence à se faire interviewer ; la question de la sous scolarisation et encore plus de la culture locale en constitue aussi une explication.

Cependant, il est à noter que le faible pourcentage (7,44%) des étrangers n'est pas qu'une illustration quantitative de leur nombre sur notre territoire national, mais aussi, la difficulté à les avoir et à obtenir leur collaboration.

Figure 1 : Répartition des enquêtés par sexe

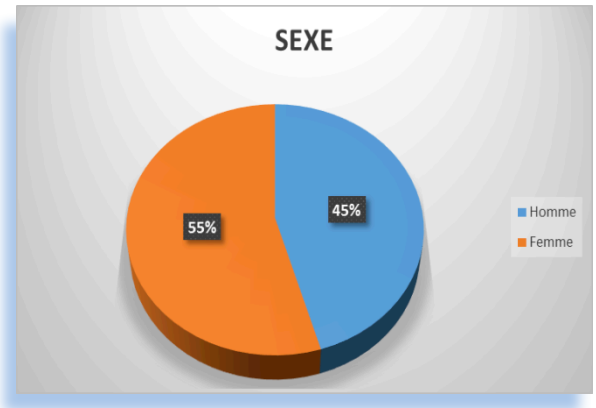

Le tableau et le diagramme ci-dessus ressortent un nombre plus élevé de femmes que d'hommes ; ceci ne traduit nullement le pourcentage démographique des femmes par rapport aux hommes, mais la nécessité pour cette étude de mettre un accent plus important sur les femmes qui constituent la population la plus concernée par la problématique de l'étude soit en tant que victimes, soit en tant que artisans de paix. Ce choix d'impliquer davantage les femmes dans la collecte des données, est également lié au fait que sur le plan socio culturel, ce sont elles au quotidien à travers l'éducation, qui inculquent aux enfants, les valeurs de paix, de tolérance et de vivre ensemble, etc.

Tableau 4 : Répartition de la population-cible selon la profession

PROFESSION	SEXE		EFFECTIF
	HOMMES	FEMMES	
Etudiant(e)	100	118	218
Bayamsalam (Revendeuses)	25	51	76
Cultivateur (trice)	17	19	36
Secteur public	99	85	184
Secteur privé	177	151	328
Politicien(ne)	5	1	6
Acteur (trice) d'organisation de la société civile	17	22	39
Ménages	2	79	81
TOTAL	442	526	968

A travers l'outil d'entretiens individuels, les chiffres montrent que les plus grands effectifs des personnes interviewées sont les personnes exerçant dans le secteur privé, suivi des étudiants, puis des personnes exerçant dans le secteur public. Dans l'ensemble, l'on constate que dans le secteur formel public et privé, les femmes sont moins nombreuses que les hommes.

1.2. Section 2 : Questions sur l'agenda « Femmes - Paix - Sécurité »

Figure 2 : Connaissances dans le domaine de la paix et de la non-violence

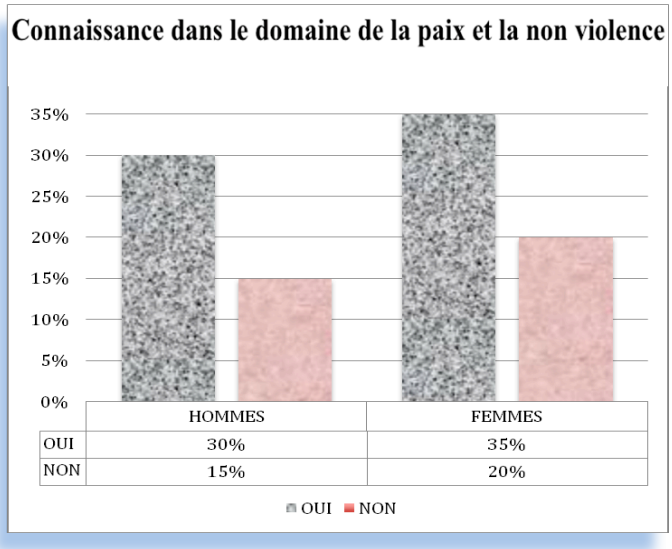

65% des interviewés ont des connaissances dans le domaine de la paix et la non-violence ainsi que sur les violences basées sur le genre (VBG), tandis que 35% déclarent ne pas en avoir. Mieux encore, il se trouve que la connaissance de ces mécanismes est plus développée chez les personnes à scolarité élevée ; autrement dit, la plupart de ceux qui n'en savent rien, ont d'autres préoccupations sexospécifiques ou liées à leur survie quotidienne.

Tableau 5 : Canal de connaissances dans le domaine de la paix et de la non-violence

CANAL DE CONNAISSANCE	SEXE		TOTAL	Pourcentage
	Hommes	Femmes		
OSC	109	121	230	23,66%
Média	167	261	428	44,32%
Pouvoirs publics	40	48	88	9,09%
Au cours d'un atelier	90	52	142	14,77%
Autres (Tierce personne, internet, réseaux sociaux, lecture, etc)	36	44	80	8,16%
TOTAL	442	526	968	100%

L'on note que les média, toutes catégories confondues, jouent un rôle capital de relai de l'information du public, suivis de la société civile et dans une certaine mesure les pouvoirs publics, les espaces tels que les ateliers et séminaires. Il se dégage que les média et société civile, de par leur capacité de mobilisation et de proximité avec les citoyens constituent des acteurs non négligeables aux côtés des pouvoirs publics dans les processus mis en place au plan institutionnel aussi bien pour prévenir et gérer les conflits, que pour construire et maintenir la paix.

Tableau 6 : Signification de la paix pour les personnes interviewées

Pour vous, que signifie la paix ?	SEXE		TOTAL	Pourcentage
	Hommes	Femmes		
Absence de conflit	194	225	419	43%
Disponibilité des services de base	117	103	220	23%
Coexistence pacifique de personnes	123	183	306	32%
Autres (Paix intérieure, harmonie avec les principes religieux, etc.)	8	15	23	2%
TOTAL	442	526	968	100%

43% des interviewés pensent que la paix c'est l'absence de conflits, 32% pensent que c'est la coexistence pacifique des personnes et 23% pensent que c'est la disponibilité permanente des services de base. L'on observe ici qu'il n'y a pas d'unicité dans la définition de la notion de paix. Au regard de ce tableau, l'on comprendrait que l'absence de conflit n'est pas suffisante pour justifier la paix. D'autres facteurs concourant à assurer le bien-être des citoyens, comptent beaucoup dans la définition de la paix tel que le vivre ensemble, la disponibilité des biens et des services sociaux de base.

Tableau 7 : Femmes en tant qu'acteurs clés de construction de la paix

Pensez-vous que les femmes soient des acteurs clés de construction de la paix?	**SEXE**		**TOTAL**	**Pourcentage**
	Hommes	Femmes		
OUI	357	419	776	80,17%
NON	85	107	192	19,83%
TOTAL	442	526	968	100%

Figure 3 : Femmes, acteurs clés dans la construction de la paix

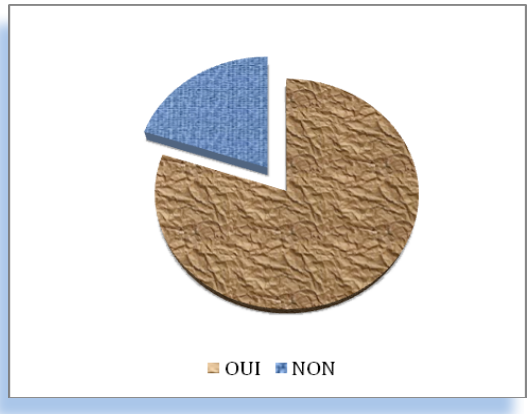

Les résultats ci-dessus nous démontrent que 80,17% de personnes pensent que les femmes ont un rôle capital à jouer dans les processus de paix. Ce qui démontre que la population dans sa grande majorité est consciente que ces dernières ont beaucoup à apporter dans le cadre de la construction et de la préservation de la paix. 19,83% ont des avis négatifs sur l'implication des femmes dans les processus de paix. Ceci nous amène à nous interroger d'une part sur le profil de ces dernières et d'autre part sur l'impact du patriarcat sur cette conception.

Tableau 8 : Justification du rôle des femmes en tant qu'acteurs clés dans la construction de la paix

	Hommes	Femmes	TOTAL	Pourcentage
Mère de l'humanité	99	143	242	25,00%
Principales victimes	23	34	57	5,89%
Majoritaires/nombreuses	21	32	53	5,48%
La femme est égale à l'homme	25	20	45	4,65%
Jouent des rôles importants dans la société et la prise de décisions	69	86	155	16,01%
Dynamiques et entreprenantes	31	45	76	7,85%
Educatrice et conseillère	41	32	73	7,54%
Aiment la paix, l'amour et le dialogue	84	93	177	18,29%
Participation de tous	49	41	90	9,30%
TOTAL	442	526	968	100%

Plus de 80% des interviewés sont convaincus du fait que les femmes sont des acteurs clés dans les processus de construction de la paix. 25 % le disent parce qu'elles sont la mère de l'humanité, elles jouent un rôle important dans la société (16,01%), elles aiment la paix et le dialogue (18,29%) et aussi parce qu'elles sont les principales victimes (5,89%). Il se dégage la nécessité de redéfinir le rôle de la femme comme artisan principal de la paix. Ceci passe par son implication effective dans toutes les étapes du processus de paix et de

prévention des conflits. D'ailleurs, la plupart des interviewés toutes catégories confondues (leaders politiques, traditionnels, religieux, sociaux, diplomates) en sont arrivés à ce consensus. La question fondamentale qu'il convient de nous poser au regard des avis de la majorité sur le rôle indéniable des femmes dans les processus de paix est de comprendre pourquoi elles sont très souvent exclues desdits processus. L'analyse des réponses formulées par les 20% restant nous amène à penser que les pesanteurs socioculturelles seraient des facteurs non négligeables qui joueraient en défaveur de la reconnaissance et la prise en compte des potentialités des femmes dans ces processus.

Le tableau ci-dessus nous révèle également qu'au moins ¼ des répondants estiment que c'est la faculté procréatrice de la femme qui la dispose à la culture de la paix. En effet, c'est à la femme qu'incombe la noble et lourde responsabilité de donner la vie, plus que de donner la vie, de la préserver. Aussi, celle-ci est dotée d'un esprit de conciliation, de patience, d'acceptation de tolérance et de paix. A ce propos, quelques répondants déclareront :

> *« La femme est un être pacifique, la mère de l'humanité, il faut capitaliser sur ces valeurs ».* Un Pasteur

> *« La femme a un instinct maternel qui la guide dans ses décisions et ses actions ».* Apprenant du CPFF Douala

> *«Les femmes doivent jouer un rôle central par leur intégration dans les processus de paix compte tenu de leur disposition naturelle de conciliante, de leur rôle apaisant ».* Un dirigeant de parti politique

Tableau 9 : Les principaux conflits qui affectent la communauté (répartition par régions)

	Centre		Littoral		Ouest		Nord-Ouest		Sud-Ouest		Est		Ada-maoua		Extrême-Nord		Total	%
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F		
Conflits religieux	6	7	9	18	3	2	7	3	2	8	1	2	4	3	6	2	83	8,6%
Conflits agropastoraux	0	2	0	7	6	7	2	6	4	6	8	5	5	5	4	0	67	6,9%
Conflits familiaux/Conjugaux	8	10	13	21	7	5	5	4	3	15	6	11	17	12	13	8	158	16,3%
Conflits ethniques/entre allogènes et autochtones	6	11	22	22	10	15	5	7	9	14	8	4	5	4	2	3	147	15,2%
Conflits armés /Terrorisme	7	6	9	10	4	3	4	1	1	4	9	6	5	6	9	12	96	9,9%
Conflits de génération	1	3	3	4	4	4	2	4	3	2	1	0	0	1	1	2	35	3,6%
Conflits de leadership	11	15	13	13	8	11	7	9	6	19	9	11	9	11	8	1	161	16,6%
Conflits fonciers	15	14	47	45	11	13	1	8	5	17	3	2	3	2	2	1	189	19,6%
Autres (politiques, problème "anglophone", etc)	1	2	1	4	1	1	0	2	1	1	3	3	3	1	5	3	32	3,3%
TOTAL	55	70	117	144	54	61	33	44	34	86	48	44	51	45	50	32	968	100%

Figure 4 : Les principaux conflits qui affectent la communauté[3]

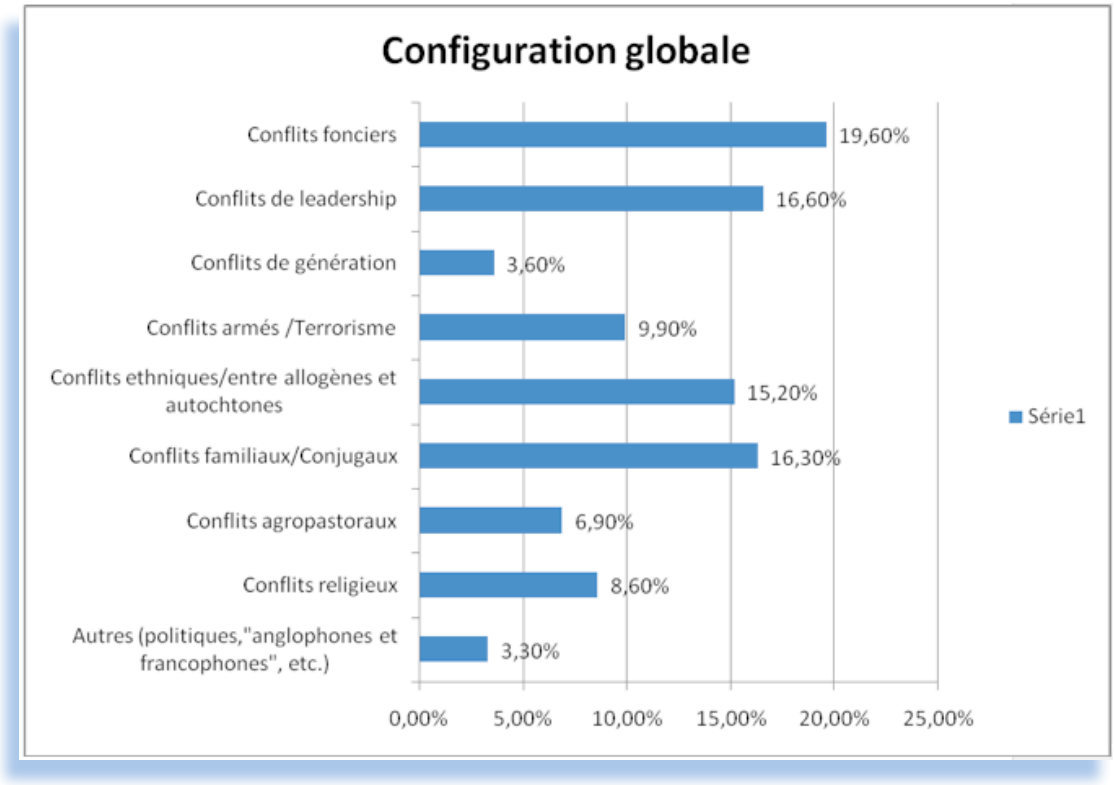

L'étude a révélé que les conflits fonciers (19,6%) viennent en tête dans toutes les localités parcourues et se caractérisent par les escroqueries foncières, les empiètements, les évictions, l'accaparement des terres etc. Les raisons en sont l'ignorance des lois en vigueur en la matière, les pratiques traditionnelles discriminatoires à l'endroit des femmes, la corruption et surtout la pauvreté pour ne citer que quelques-unes.

Les conflits familiaux et conjugaux suivent avec 16,3%, du fait de la précarité des conditions de vie, du manque d'éducation, de l'influence du patriarcat, de l'absence de dialogue qui exposent la femme à une instabilité de plus en plus accentuée.

Les conflits de leadership (16,6%) qui sont plus poussés dans les regroupements sociaux à l'instar des entreprises et associations sont caractérisés entre autres par la recherche effrénée du pouvoir, l'égoïsme et le trafic d'influence.

Les conflits ethniques (15,2 %) qui apparaissent en quatrième position sont un signal fort qui doit interpeller sur la fragilité de la notion du vivre ensemble, de l'acceptation de l'autre et les menaces de l'intégration et de l'unité nationale.

[3] Question adressée dans le cadre des entretiens individuels.

Les conflits armés avec une excroissance terroriste (9,9%) viennent ensuite et sont caractérisés par la présence de la secte terroriste Boko Haram, les conflits armés dans les pays voisins entraînant un afflux massif des réfugiés (plus de 350 000 présents au Cameroun en ce moment), les attaques sporadiques des pirates dans la zone de Bakassi. Ces conflits ont comme conséquence la circulation illicite des armes et l'insécurité grandissantes entre autres.

Les conflits religieux (8,6%), nous interpellent fortement. En effet, l'intolérance, le fanatisme religieux et la prolifération des églises gagnent de plus en plus du terrain et sont entre autres facteurs favorisant ces types de conflit. On note également les conflits agropastoraux (6,9%) pour la plupart circonscrits dans la partie septentrionale et au Nord-Ouest du pays. Les conflits générationnels (3,6%) et non des moindres, qui opposent les vieux aux jeunes, soulèvent la problématique du passage de témoin d'une génération à l'autre. Ils viennent davantage creuser un fossé entre les générations, ceci accentué par le développement des communications digitales et l'absence de référents pour la jeunesse, ou tout simplement l'incapacité des vieilles générations à s'arrimer aux préoccupations de la jeunesse actuelle.

D'autres conflits ont été cités parmi lesquels les conflits politiques et le problème dit «anglophone» (3,3%) et qui autant que les autres nécessitent d'être adressés du fait de leurs multiples conséquences sur les populations et le développement du pays. Le problème dit «anglophone» par exemple à ce jour a paralysé le système éducatif et privé de nombreux jeunes du droit à l'éducation. En outre, l'unité nationale est mise à rude épreuve avec la montée de velléités sécessionnistes dans les régions anglophones du pays.

Tableau 10 : Les facteurs qui favorisent les conflits

Facteurs favorisants les conflits	Pourcentage
Pauvreté /Chômage	18,9%
Inégalités/Injustice/discrimination/ Non-respect (droits, lois, règles)/Corruption/Mauvaise gestion des biens publics	32,33%
Tribalisme/tradition/culture	8,06%
Religion/prolifération des religions /Non croyance en Dieu	5,78%
Absence de dialogue	11,47%
Analphabétisme/ ignorance/Dépravation des mœurs	6,82%
Recherche effrénée du pouvoir / Egoïsme/Cupidité	8,06%
Prolifération des armes/ Insécurité	8,57%
TOTAL	**100%**

Les interviewés s'accordent à dire que les principaux facteurs favorisant les conflits dans les communautés sont la pauvreté, le chômage, les discriminations diverses, les inégalités de plus en plus criardes, les injustices de toutes sortes, la corruption et la mal gouvernance, le non-respect des lois et règlements (32,33%), l'absence de dialogue (11,47%), la prolifération des armes et l'insécurité (8,57%). L'on observera que les facteurs sont multiformes et variés. Il en ressort que les inégalités, injustices, corruption et la mal gouvernance semblent voler la vedette aux autres facteurs. Les personnes souffrant de précarité et autre forme de rejet et d'injustice sont pour la plupart les victimes des conflits latents ou ouverts.

« Il n'y a pas de paix dans l'injustice et les disparités sociales », affirme un Journaliste.

Tableau 11 : Avez-vous déjà été victime de violence ?

Avez-vous déjà été victime de violence?	SEXE		TOTAL	POURCENTAGE
	HOMMES	FEMMES		
OUI	251	321	572	59,09%
NON	191	205	396	40,91%
TOTAL	442	526	968	100,00%

59,09% des personnes interviewées ont été victimes de violences, contre 40,91%. Les violences psychologiques et physiques sont les plus récurrentes. Mais le taux élevé des violences sexuelles (13%) est un indicateur de la confiance que les agents enquêteurs ont su obtenir des enquêtés. Pourtant, l'on sait que les femmes et les hommes ont généralement beaucoup de difficultés à communiquer sur ce type de violence qui relève de leur vie privée et donc de leur intimité. Aussi, cela met en évidence l'impunité face à ce fléau, qui plus est, est le mutisme et la complicité de certaines familles des victimes. Plus particulièrement dans les zones de conflit, ce taux révèle également l'utilisation des violences sexuelles comme arme de guerre et de chantage.

Figure 5 : Les types de violence

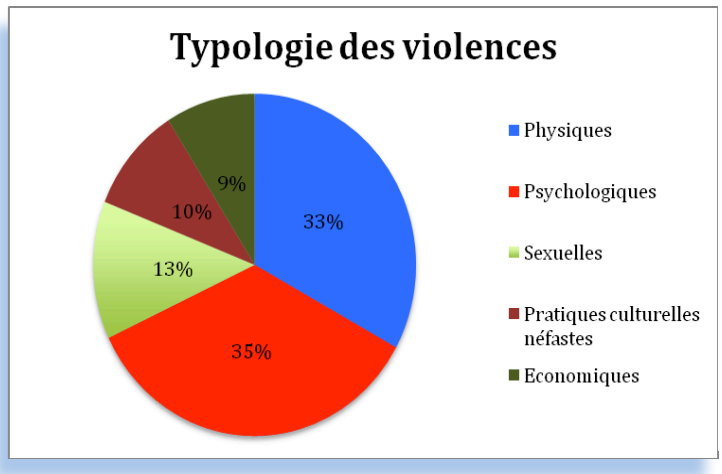

Le taux élevé des violences physiques et psychologiques pourrait mettre en lumière le caractère agressif des citoyens tant les civils que les forces de sécurité ; d'où la question de la faible culture de la tolérance et du respect des libertés fondamentales de l'autre.

Par ailleurs, cela traduirait éventuellement, l'insuffisance et le peu d'efficacité des mécanismes de paix et de prévention des conflits existants, et la faible culture du vivre ensemble. A ne pas négliger, les pratiques culturelles néfastes qui sont souvent défavorables aux femmes et aux jeunes filles, les laissant croire qu'elles ne devraient pas dénoncer les abus sexuels en famille, sous le sacrosaint principe de sauvegarder l'image du chef de famille ou du bourreau. Enfin, selon ces répondants, la perte de confiance en les mécanismes institutionnels du fait de la corruption, l'abus de pouvoir et le trafic d'influence prêterait également le flanc à l'utilisation de la justice populaire et à se rendre justice soi-même.

Tableau 12 : Contexte de survenue des violences

MODALITE	SEXE		TOTAL	Pourcentages
	Hommes	Femmes		
Familial/Conjugal	146	165	311	32,13%
Social et communautaire	203	180	383	39,57%
En milieu professionnel	55	113	168	17,35%
En période de conflit	38	68	106	10,95%
TOTAL	442	526	968	100%

Les violences survenues dans les contextes familiaux et conjugaux, sociaux et communautaires (regroupant à elles seules plus de 70%) et plus du quart des conflits sont vécus en milieu professionnel. Ce qui indique clairement que la plupart des victimes de violences le sont dans un contexte normal de fonctionnement et de stabilité politique. Aussi, les conflits ne viennent qu'exacerber une situation de grande précarité pour les personnes les plus vulnérables

que sont les femmes et les enfants. Ceci s'expliquerait aussi par l'insuffisance de médiateurs sociaux et un déficit d'éducation tant dans le système éducatif formel qu'aux niveaux communautaire et familial.

Tableau 13 : Connaissance des violences basées sur le genre

Avez-vous déjà entendu parler des violences basées sur le genre?	Sexe		TOTAL	Pourcentage
	Hommes	Femmes		
OUI	164	186	350	36,16%
Non	278	340	618	63,84%
TOTAL	442	526	968	100%

Figure 6 : Connaissance des violences basées sur le genre

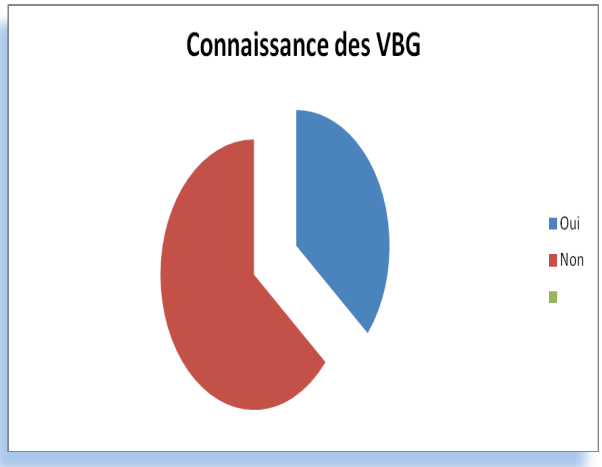

Bien qu'un nombre important de personnes aient été victimes de violence, près de 2/3 d'entre elles n'ont pas de connaissance sur les violences basées sur le genre. Le contexte de la survenue des violences familiales et conjugales (32.13%), sociales et communautaires (39,57%) est propice; car pour la communauté et la société, la femme et la jeune fille sont considérées comme les biens de l'homme et donc assujetties à toute forme d'acte dégradant sans pourtant s'en plaindre. Cela apparait alors comme un non évènement pour la plupart des hommes.

Tableau 14 : Canal de connaissance des violences basées sur le genre

CANAL DE CONNAISSANCE	SEXE		TOTAL	Pourcentage
	Hommes	Femmes		
OSC	94	136	230	24%
Média	187	241	428	44%
Pouvoirs publics	40	48	88	9%
Au cours d'un atelier	85	57	142	15%
Autres (Tierce personne, internet, réseaux sociaux, lecture, etc.)	36	44	80	8%
TOTAL	442	526	968	100%

L'on constate que les média et les OSC, y compris les ateliers de formation et sensibilisation, sont les canaux les plus efficaces pour atteindre les personnes cibles. Viennent ensuite les pouvoirs publics à travers leurs démembrements spécialisés dans les différents secteurs et quelques partenaires au développement à l'instar d'ONU Femmes à travers des ateliers de renforcement des capacités. La forte implication des media se justifie entre autres par le renforcement de leurs capacités sur le sujet au travers d'un partenariat créé entre WILPF Cameroon et certains patrons de média. WILPF Cameroon a également organisé plusieurs sessions de renforcement des capacités à l'intention des membres d'OSC camerounaises sur la question.

Figure 7 : Les mécanismes locaux de prévention des conflits

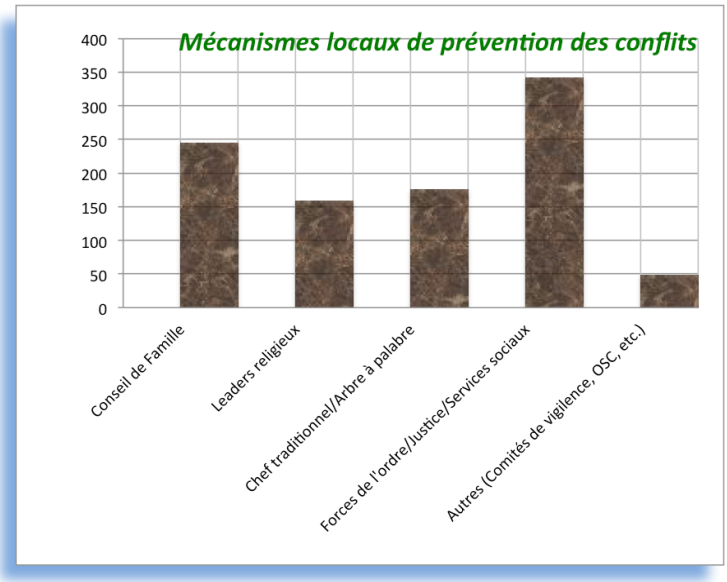

Les mécanismes locaux de prévention des conflits sont assez connus des répondants : forces de maintien de l'ordre (FMO) et services sociaux : 34,40%, conseils de famille : 24.80%, chefferies traditionnelles : 18,28% et confessions religieuses, 18,01%. On observe ici que les mécanismes institutionnels semblent les plus connus et utilisés puisqu'ils sont répandus, présents sur toute l'étendue du territoire.

Tableau 15 : Efficacité des mécanismes locaux de gestion des conflits

Mécanismes	Pourcentage
Conseil de Famille	28,24%
Leader religieux	20,27%
Chef traditionnel arbre à palabre	17,55%
Force de l'ordre/Justice, Services sociaux	29,24%
OSC/Comités de vigilance, etc.	4,7%
TOTAL	100%

Sur la question de l'efficacité des mécanismes locaux de prévention, résolution des conflits et édification de la paix, les avis sont partagés : plus de la moitié affirme que les mécanismes communautaires et religieux étaient jadis très efficaces ; mais aujourd'hui, ceux qui les incarnent se sont substitués aux agents publics en acceptant de devenir des bras séculiers de l'administration et par conséquent, sont versés dans les tares qui minent les mécanismes institutionnels. Ils sont pour cela devenus peu fiables et peu sollicités par les citoyens en cas de conflit. D'autre part, la prépondérance des mécanismes institutionnels au plan numérique, ne signifie pas qu'ils soient pour autant les plus efficaces ; d'ailleurs, de nombreux répondants, ont déclaré non. Dans la même lancée, le recours à la justice ne semble pas être un facteur de règlement ou de pacification, ont relevé les femmes dans les focus groups ; du fait disent-elles, du manque de confiance générale de la population en sa justice et FMO (gendarmerie et police), souvent taxées d'être sous les ordres des dirigeants politiques au pouvoir et sujets à la compromission du fait de la corruption.

Tableau 16 : Peut-on affirmer que le Cameroun est un pays de paix ?

	OUI		NON		Effectif total
	Effectif	Pourcentage	Effectif	Pourcentage	
Centre	28	7,73%	29	8,01%	57
Littoral	42	11,60%	31	8,56%	73
Ouest	50	13,81%	26	7,18%	76
Nord-Ouest	20	5,52%	14	3,87%	34
Sud-ouest	37	10,22%	3	0,83%	40
Est	24	6,63%	4	1,10%	28
Adamaoua	15	4,14%	11	3,04%	26
Extrême-Nord	9	2,49%	19	5,25%	28
TOTAL	225	62,15%	137	37,85%	362

Vu sous l'angle des conflits ouverts et permanents, 62,15% des personnes interviewées pensent que le Cameroun est un pays en paix. Elles sont dans leur grande majorité issues des régions du grand Sud (Centre, Littoral, Ouest, Nord-Ouest, Sud-Ouest) du pays ainsi que les réfugiés installés au Cameroun. 37,85% qui ne le pensent pas sont majoritairement originaires ou résident dans les régions septentrionales dont de l'Extrême-Nord, qui souffre des affres de la secte Boko Haram, de l'Adamaoua et du Nord qui ont subi de plein fouet les conséquences de cette nébuleuse. Néanmoins des efforts sont à fournir pour construire la paix et garantir la stabilité.

Tableau 17 : Justificatif de la réponse

Cette question était uniquement destinée aux 137 répondants qui pensent que le Cameroun n'est pas en paix.

Modalités	Pourquoi pensez-vous que le Cameroun n'est-il pas en paix ?	
	Effectif	Pourcentage
Présence des conflits (BH)	51	37,23%
Instabilité politique, économique et sociale	21	15,33%
Mauvaises politiques gouvernementales	14	10,22%
Absence/perte de valeurs morales	6	4,38%
Injustices/inégalités	17	12,41%
Mauvaise gestion des conflits	4	2,92%
Pauvreté/ misère /chômage	16	11,68%
Manque de liberté	8	5,84%
TOTAL	**137**	100%

Figure 8 : Manifestations de ces conflits

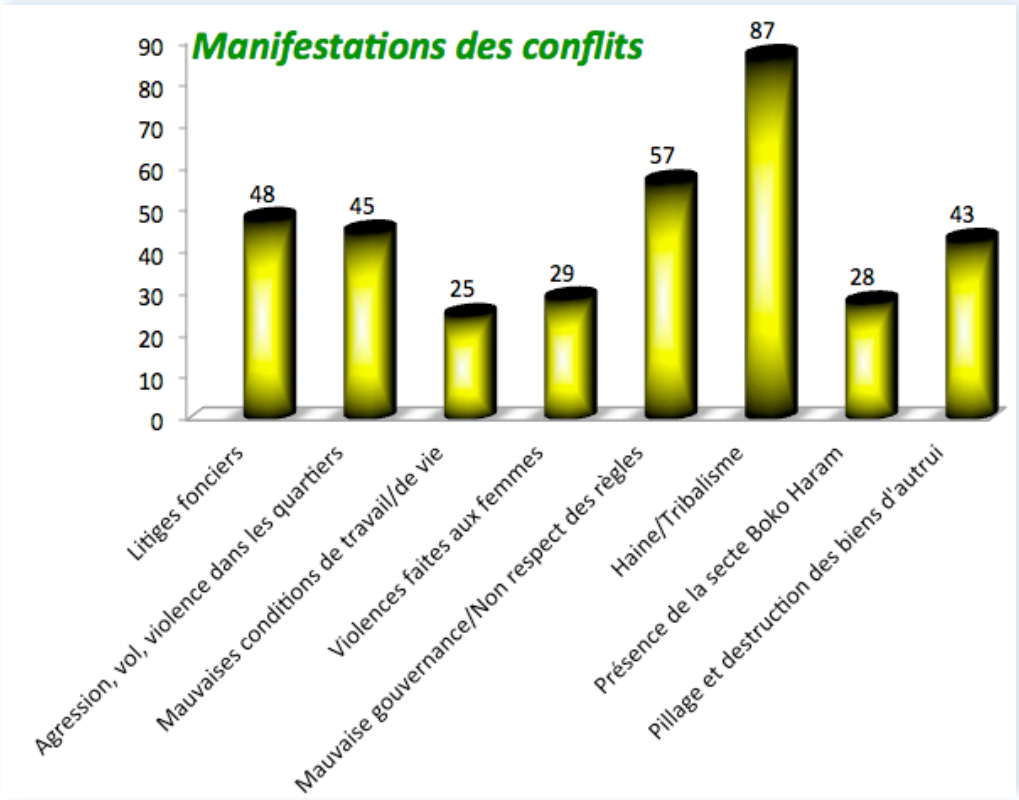

D’après cet histogramme, la haine/le tribalisme, les agressions, le vol, la violence dans les quartiers, le pillage des biens d’autrui, la mauvaise gouvernance/non respect des règles et lois, montrent avec acuité combien les citoyens sont touchés. Il en va de même des violences faites aux femmes et de la guerre contre Boko Haram qui sont relativement considérables. Les citoyens sont au quotidien victimes de toutes sortes de violences de nature à créer l’insécurité, l’instabilité, le renforcement de la précarité dans l’emploi et le sentiment d’exclusion. Cette situation de fragilité peut dès lors entrainer de nombreux soubresauts alimentés par des forces tapies dans l’ombre, proposant d’autres alternatives aux couches sociales les plus vulnérables dont les femmes et les jeunes.

Figure 9 : Acteurs impliqués dans ces conflits

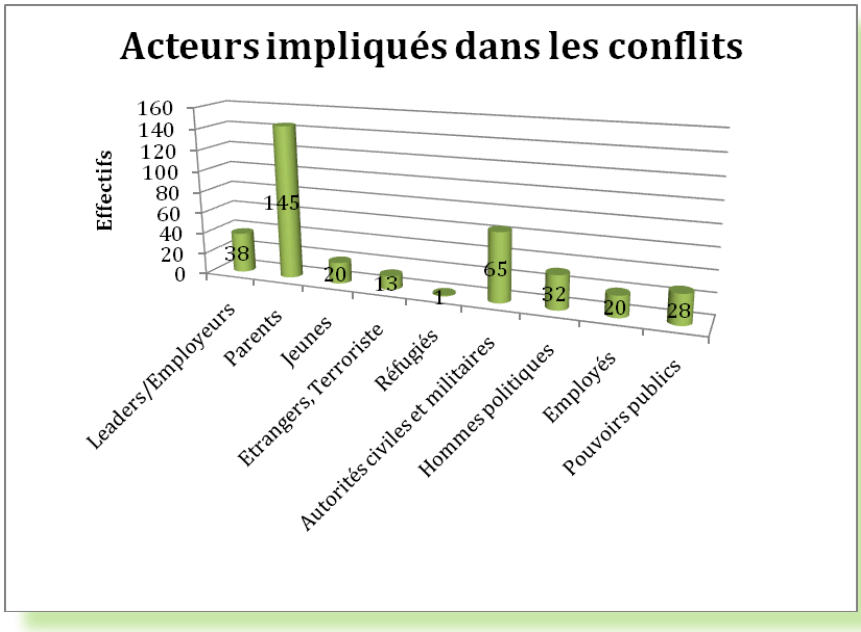

L’on observe ici deux grands points :

D’une part, les pouvoirs publics/l’institutionnel composé des autorités civiles et les forces de maintien de l’ordre et de sécurité à qui revient la charge d’impulser des politiques et programmes susceptibles d’apaiser et de protéger les citoyens ; mais qui très souvent se positionnent en bourreaux desdits citoyens. D’autre part, les populations ou citoyens ordinaires (hommes et femmes) qui majoritairement sont les victimes au plan interne des politiques non inclusives et des attaques armées initiées de l’extérieur.

Bon à savoir également, les bourreaux sont principalement les hommes comparativement aux femmes. Il faut souligner que les employeurs sont un autre acteur et non des moindres, de

violences économiques et injustices vis-à-vis de leurs employés.

L'on note enfin que le terrorisme, les attaques extérieures, l'afflux des réfugiés ne constituent des menaces véritables à la paix et à la sécurité intérieure que parce qu'ils ont trouvé un environnement propice.

Figure 10 : Victimes de ces conflits

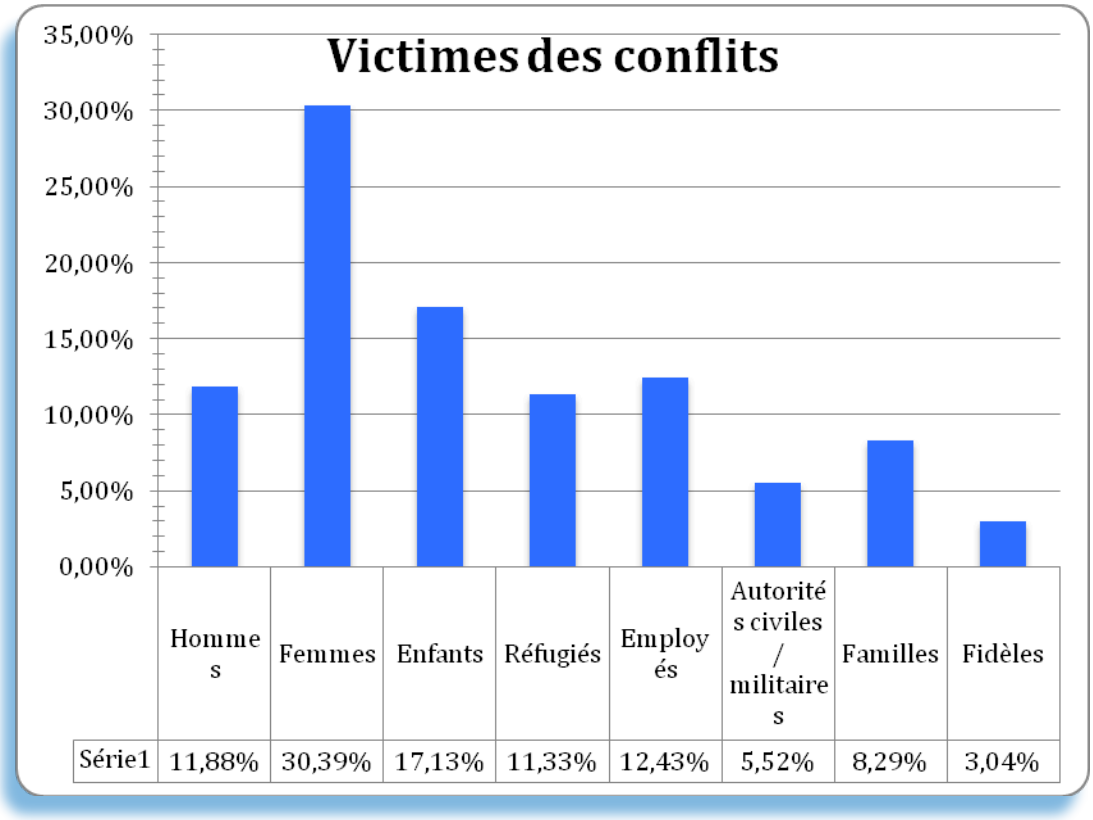

Cet histogramme montre bien que de façon globale, en situation de conflits, d'insécurité et de violence, la population civile est la plus touchée. Néanmoins, en désagrégeant les données, la ventilation nous révèle que près d'un tiers de cette population est la plus touchée à savoir les femmes (30,39%), suivi des enfants près de 17,13%, dans une moindre mesure, les familles (8,29%) et les réfugiés (11,33) %. Cela peut s'expliquer par le fait que les femmes sont souvent utilisées comme arme de guerre, appât pour l'ennemi, victimes de viol et de manipulation psychologique ; ce sont elles également qui doivent panser les plaies des hommes et des enfants blessés, qui doivent réconforter, qui doivent redoubler d'effort pour jouer le nouveau rôle de chef de famille qui leur incombe désormais.

L'étude également a révélé que dans les zones affectées, les réfugiés semblent être mieux lotis en matière de sécurité que certains nationaux, étant donné que la plupart sont pris en charge

dans les camps de réfugiés qui reçoivent toute l'attention du pays d'accueil et des organismes humanitaires.

L'intensification de la violence au Nigéria et à l'Extrême-Nord du Cameroun et la crise en République Centrafricaine ont généré un afflux massif de réfugiés Nigérians et Centrafricains, de même que des personnes déplacées internes.

Des faits et chiffres les plus récents du domaine[4] ressortent les données suivantes :

- Populations Réfugiées

1. Dans les milieux urbains : 23.567 dont 49% de femmes (toutes nationalités confondues)

2. Réfugiés Nigérians à l'Extrême Nord : 60.053 réfugiés dans le camp de MINAWAO et 26.743 Nigérians hors camp ; pour un total de 86.796 dont 53,5% de femmes

3. Réfugiés Centrafricains (Est, Nord, Adamaoua) : 259.145 dont 53% de femmes réparties sur 7 sites aménagés et 150 villages.

- Personnes déplacées internes : 198.889 à l'Extrême Nord

4. 200 000 enfants sont exposés à un risque de malnutrition, dont 66 000 exposés à une malnutrition sévère aiguë ;

5. 1,9 millions de personnes sont exposées à un risque d'insécurité alimentaire, dont 1,4 millions vivant dans les régions du grand Nord.

Les deux grandes métropoles que sont Yaoundé dans le Centre et Douala dans le Littoral sont également concernées par la situation des personnes déplacées internes.

De même, l'afflux massif des réfugiés et des populations déplacées, suite aux incursions de la secte Boko-Haram a contribué à l'exacerbation des besoins alimentaires, sanitaires et en assainissement des communautés locales, augmentant de ce fait le nombre des personnes vulnérables dans les localités concernées.

Des actions sont menées à leur intention dans la Région de l'Extrême-Nord et dans les Régions de l'Est, de l'Adamaoua et du Nord. Ces actions portent respectivement sur la protection et la lutte contre les violences sexuelles et basées sur le genre ainsi que toutes autres formes de violences.

[4]HCR, Rapport 2016

Tableau 18 : Causes des conflits

	Centre	Litto-ral	Ouest	Nord-Ouest	Sud-Ouest	Est	Ada-maoua	Ext-Nord	**Total**	**%**
Misère, Pauvreté, Chômage	16	18	15	13	11	7	5	11	96	26,52%
Manque de dialogue et communication	3	4	6	3	4	2	2	1	25	6,91%
Recherche effrénée du pouvoir, égoïsme/ tribalisme/dépravation des mœurs	5	12	9	1	5	2	2	2	38	10,50%
Influence des média et réseaux sociaux	3	4	4	2	1	0	3	1	18	4,97%
Mauvaise gouvernance et Corruption/ Inégalités/Injustices/État de droit	23	31	37	14	16	15	12	9	157	43,37%
Analphabétisme/Ignorance	6	3	4	1	3	1	1	2	21	5,80%
Autres (prolifération des armes, prolifération des religions, VBG, traditions)	1	1	1	0	0	1	1	2	7	1,93%
Total	57	73	76	34	40	28	26	28	362	100%

La majorité des répondants pointent un doigt accusateur sur la mauvaise gouvernance, la corruption, les inégalités/Injustices, l'absence de l'état de droit (43.37%), suivi de la misère, pauvreté/chômage persistants (26,52%). La recherche effrénée du pouvoir, les injustices diverses, l'égoïsme et le tribalisme constituent entre autres des causes déterminantes dans l'occurrence des conflits (10,50%) ainsi que le manque de dialogue et communication (6,91%) créant des situations pouvant dégénérer en crise ouverte comme c'est le cas actuellement dans les régions anglophones du pays.

Somme toute, nous constatons que ces causes sont interdépendantes et certaines sont tributaires les unes des autres à l'instar de la vie chère, la misère, pauvreté, le chômage persistant qui découlent de la corruption, des inégalités, de l'injustice, du tribalisme et du manque de dialogue. A propos ***« Il n'y a pas de paix dans l'injustice et les disparités sociales »,*** a déclaré un Journaliste. Il en ressort enfin que les principales causes de conflits, sources de tensions, sont imputées aux administrations publiques.

Ces causes des conflits constituent également des facteurs favorisant les risques d'insécurité, de frustration et de conflits de toutes sortes. Nous y entrevoyons la nécessité de prise en compte de ces facteurs favorisants dans la définition des politiques de développement inclusif, concerté, juste et équitable, pour ne pas que certaines causes indirectes se transforment en causes directes. L'on observe également que certaines causes de conflits selon les répondants sont à la

fois directes et indirectes selon les types de conflits et en fonction du contexte socioculturel et économique dans lequel ces répondants vivent.

Tableau 19 : Que fait votre structure/institution/ corps de métier pour prévenir et résoudre les conflits ? Cette action est-elle efficace ?

Action menée	Degré d'efficacité de l'action
Sensibilisation et Éducation des populations à la paix et non-violence	30,59%
Promotion du dialogue social impliquant tous les acteurs	35,44%
Organisation des séminaires/causeries /conférences	8,58%
Construction d'un mouvement de femmes artisanes de Paix	3,02%
Mise en place des projets de développement/ Éclairage public/aménagement des rues	3,36%
Promotion de l'assistance sociale et emploi des jeunes	4,10%
Education des jeunes à la citoyenneté et à la morale	3,73%
Lutte contre la prolifération et la circulation illicite des armes	2,60%
Application des lois et règlements	8,58%
TOTAL	**100%**

74.61% des représentants des institutions et organisations interviewés mènent des activités en faveur de la paix, dont 35,44% pour la promotion du dialogue social impliquant tous les acteurs, 30,59% pour la sensibilisation et l'éducation des populations à la paix et non-violence et 8,58% pour le suivi de l'application des lois et règlements.

Ceci nous suggère que la culture de la paix et de la non-violence devrait être un sujet prioritaire aussi bien pour les personnes morales que physiques. Par ailleurs, eu égard à la résurgence et l'émergence de nombreuses sources de conflits et de tensions, nous déduisons que malgré la bonne volonté, les mécanismes actuels demeurent insuffisants et peu efficaces. Quelques questionnements se posent à nous à savoir :

- Qui sont ceux qui définissent ces mécanismes, politiques et stratégies en faveur de la paix et la prévention des conflits ?
- Sont-ils inclusifs et soucieux de justice et d'équité ?
- Quels sont les moyens de déploiement ?

- Y a-t-il à la base un diagnostic participatif, soucieux de répondre efficacement et durablement aux préoccupations premières des citoyens ?
- Sont-ils garants d'unité, de cohésion sociale et de stabilité politique ?

Tableau 20 : Acteurs de gestion des conflits

Modalités	Effectifs
Pouvoirs publics (Forces de l'ordre, Service social, Justice, etc.	35,14%
Femmes	4,21%
Hommes	7,93%
Autorités traditionnelles	42,05%
Leaders religieux	5,95%
Associations / ONG	4,72%
Total	100%

S'agissant des acteurs des processus de paix et de gestion des conflits, 42,05% des enquêtés ont répondu qu'autant les autorités traditionnelles, administratives, religieuses sont des acteurs-clés, autant les pouvoirs publics et de sécurité constituent également des acteurs déterminants pour 35,14% des répondants. Seulement 4,21% d'interviewés reconnaissent la femme comme acteur de gestion de conflit. Cela nous amène à comprendre non seulement que la quasi totalité des dispositifs et processus de paix n'incluent pas la femme, qui plus est, la relèguent toujours au rang de victime et d'assistée ; mais qu'il subsiste encore, une grande ignorance des politiques, de la dynamique des acteurs de la part de tous. Aussi, cela nous suggère un grand besoin de renforcement des capacités de tous les acteurs-clé et la mise en lumière du caractère particulier, spécifique et considérable de la contribution des femmes.

Pourtant les autorités traditionnelles, administratives, religieuses, sont majoritairement constituées d'hommes et sont d'après les personnes interviewées, impliquées dans la gestion des conflits au détriment des femmes qui malgré elles en sont les principales victimes.

Tableau 21: Connaissance de la résolution 1325 du CSNU et résolutions connexes

	OUI		NON	
	Effectif	Pourcentage	Effectif	Pourcentage
Centre	36	3,72%	89	9,19%
Littoral	53	5,48%	208	21,49%
Ouest	33	3,41%	82	8,47%
Nord-Ouest	10	1,03%	67	6,92%
Sud-ouest	8	0,83%	112	11,57%
Est	20	2,07%	72	7,44%
Adamaoua	6	0,62%	90	9,30%
Extrême-Nord	4	0,41%	78	8,06%
TOTAL	170	17,56%	798	82,44%

Figure 11 : Connaissance de la résolution 1325 du CSNU et résolutions connexes

Plus de 82,44% des interviewés reconnaissent sans ambages leur méconnaissance de la Résolution 1325 du CSNU et ses résolutions connexes, tant les citoyens ordinaires que les personnes ressources des institutions publiques, internationales, diplomatiques, des média, des partis politiques et plus de la moitié de ceux qui en ont connaissance disent avoir été informés par le biais des média et au cours d'un atelier.

Figure 12 : Connaissance de la résolution 1325 du CSNU par régions

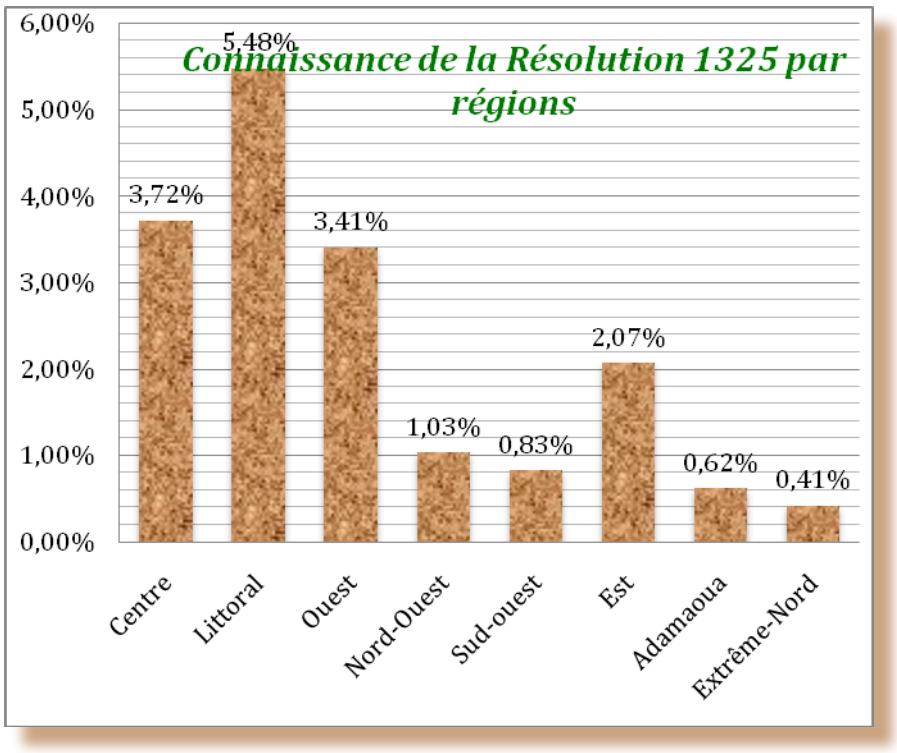

Ces informations confortent WILPF Cameroon, les OSC impliquées dans les questions de paix de même que ONU Femmes et le MINPROFF dans les efforts menés depuis 2012 pour la vulgarisation de la Résolution 1325 du CSNU et ses résolutions connexes. Comme c'était le cas dans l'étude conduite dans la région de l'Est sur le même sujet en 2014, les principaux canaux de connaissance étant les média et les OSC. Le nombre d'OSC et des personnes édifiées au cours d'un atelier de formation est aussi en nette augmentation. (Voir Figure suivante).

Tableau 22 : Canal de connaissance de la Résolution

CANAL DE CONNAISSANCE	SEXE		TOTAL	Pourcentage
	Hommes	Femmes		
OSC	22	18	40	23,53%
Média	36	48	84	49,41%
Pouvoirs publics	5	3	8	4,71%
Au cours d'un atelier/ Forum	14	11	25	14,71%
Autres (Tierce personne, internet, réseaux sociaux, lecture, etc.)	4	8	12	7,06%
TOTAL	81	89	170	100%

Figure 13 : Canal de connaissance de la Résolution

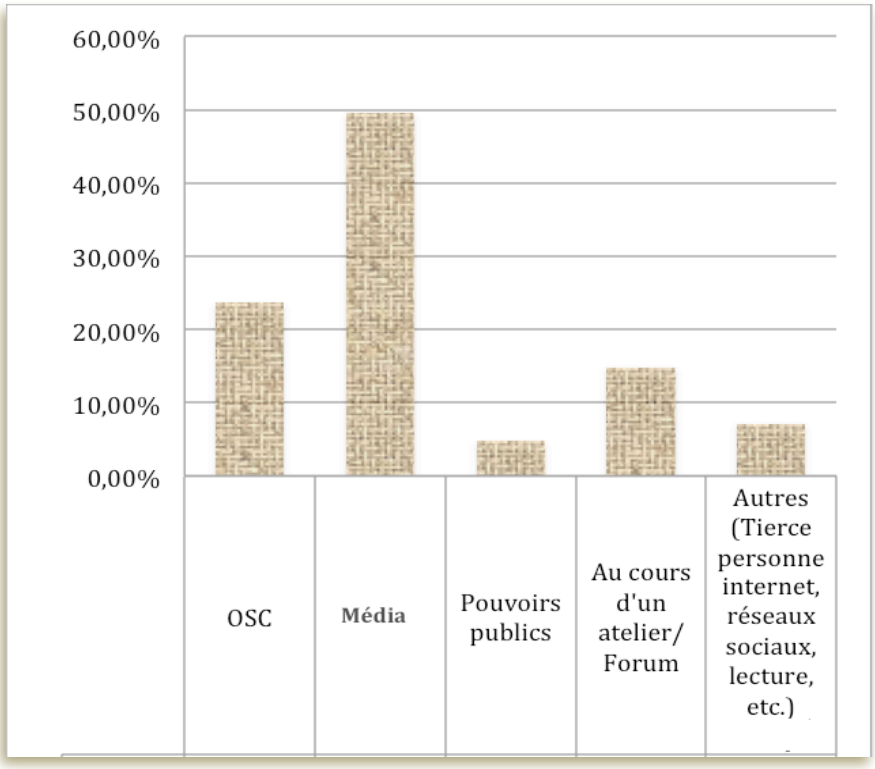

Tableau 23 : Le niveau de connaissance du contenu de la Résolution 1325 du CSNU

Niveau	Hommes	Femmes	Total	Pourcentage
Très élevé	6	3	9	5,29%
Elevé	7	6	13	7,65%
Moyen	20	6	26	15,29%
Faible	12	24	36	21,18%
Très faible	36	50	86	50,59%
TOTAL	81	89	170	100%

Le présent tableau nous révèle que des 170 personnes ayant entendu parler de la Résolution 1325 du CSNU, 50,59% en ont un très faible niveau de connaissance. D'où l'intérêt de la plupart des interviewés (90,6%) d'être davantage édifiés sur la question. Il faut relever que, des personnes ayant un niveau de connaissance très élevé, les hommes sont plus informés que les femmes.

Figure 14 : Niveau de connaissance du contenu de la Résolution 1325 du CSNU

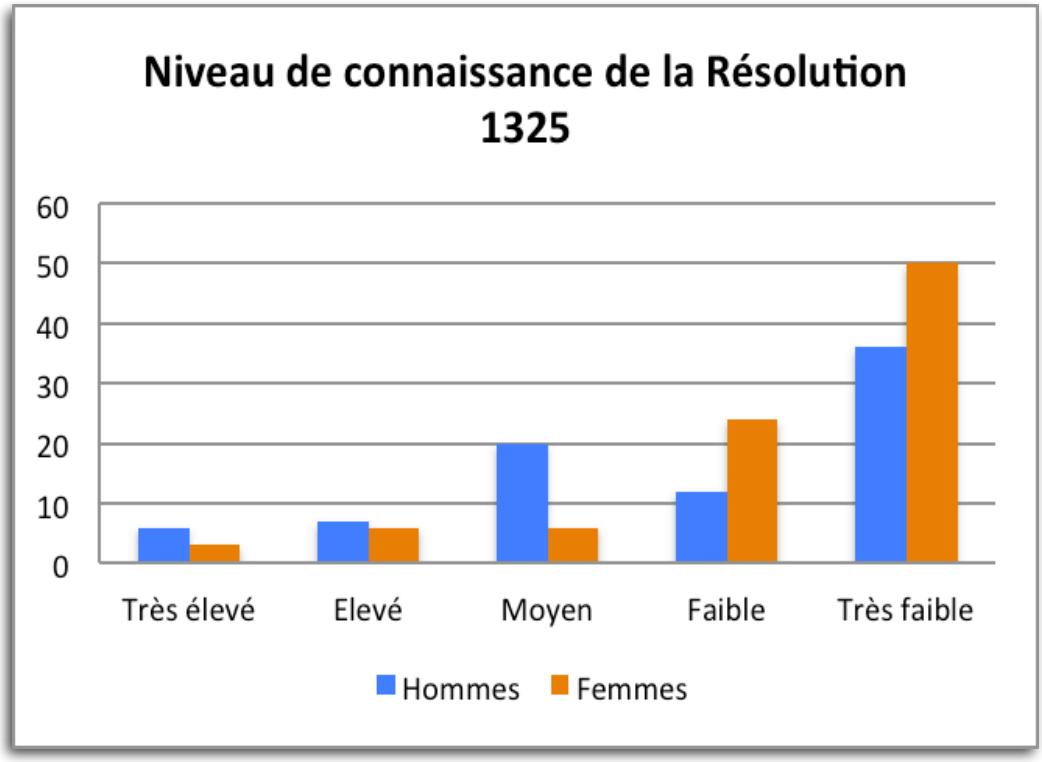

Tableau 24 : Besoin de plus d'informations et des formations sur l'agenda Femmes, Paix et sécurité, et sur la Résolution 1325

	Hommes	Femmes	Total	Pourcentage
Oui	393	484	877	90,60%
Non	49	42	91	9,40%
Total	442	526	968	100%

Selon ce tableau, la quasi-totalité des enquêtés ont émis le vœu d'avoir plus amples informations sur l'agenda Femmes - Paix - Sécurité, et sur la Résolution 1325. Tous ces enquêtés ont reconnu la nécessité de s'approprier les instruments juridiques nationaux et internationaux, l'usage de ces outils et comment jouer son rôle de veille citoyenne pour l'implémentation. Bien que marginale du point de vue proportion des interviewés.

Figure 15 : Besoin d'information sur la Résolution 1325

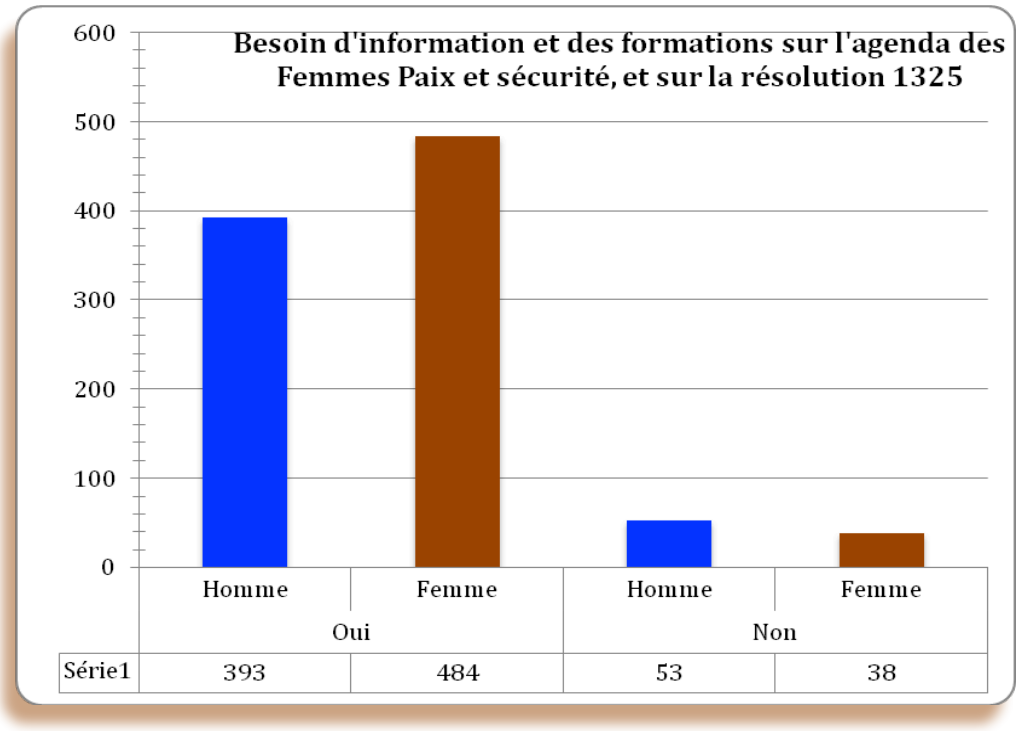

Figure 16 : Suggestions pour la mise en œuvre effective de la Résolution 1325 au Cameroun

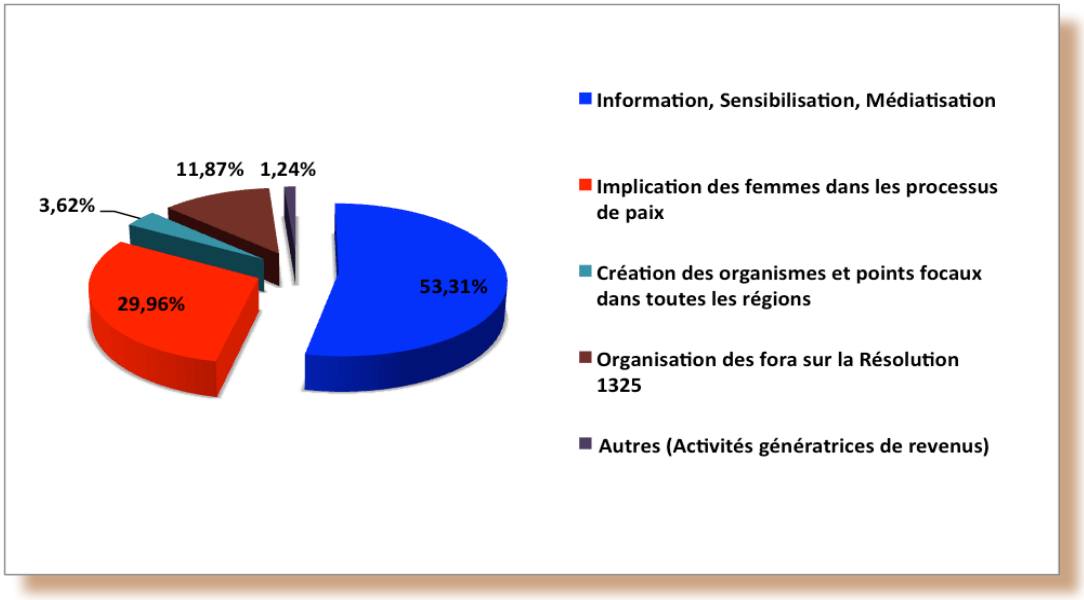

Relativement à cette question, l'ensemble des interviewés a reconnu la faiblesse institutionnelle dans l'approche d'appropriation des instruments juridiques, lois et règlements ; ce qui entretient la faible application des lois, règlements et instruments internationaux auxquels

notre pays souscrit toujours. Aussi, une approche de sensibilisation, éducation, information et communication permanentes et actives a été préconisée par près de 53% des interviewés, pour une meilleure appropriation et implémentation.

Autre action importante proposée par 30% des interviewés, c'est l'implication effective des femmes dans les processus de paix et de gestion des conflits.

L'organisation des fora sur la Résolution 1325, proposée par 12% des interviewés, constitue également un canal de vulgarisation de cet instrument.

Globalement, nous observons que parmi les mesures d'implémentation de l'agenda Femmes Paix et Sécurité et Résolution 1325 et connexes, la vulgarisation et l'implication effective de la femme sont fortement recommandées.

Tableau 25 : Importance de la participation des femmes dans la résolution des conflits

	Hommes	Femmes	Total	Pourcentage
Oui	201	147	348	96,13%
Non	7	7	14	3,87%
Total	208	154	362	100%

96,13% des répondants ont reconnu l'importance des femmes dans les processus de paix de par leurs dispositions et qualités innées dans le maternage, l'assistance en cas de détresse. Seules 3,87%, sont encore habités par les pratiques traditionnelles usuelles qui relèguent la femme à un statut moins valorisant et peu visible.

A ce sujet, un répondant diplomate dira : *« les femmes sont porteuses de vie et cela leur confère des capacités de conciliation, consolation, rassemblement ; en toute chose, elles recherchent toujours la paix »*. Un Dirigeant de parti politique déclare à son tour: «*Les femmes doivent jouer un rôle central par leur intégration dans les processus de paix compte tenu de leur disposition naturelle de conciliante et de leur rôle apaisant ».*

Tableau 26 : Comment les mécanismes/structures existants pourraient-ils être améliorés ?

	Centre	Litto-ral	Ouest	Nord-Ouest	Sud-Ouest	Est	Ada-maoua	Ext-Nord	**TOTAL**	**Pourcentage**
Éducation des filles (paix et non-violence) et Implication des femmes	10	14	14	7	12	7	6	5	75	20,72%
Création des emplois	4	5	5	3	2	0	1	1	21	5,80%
Sensibilisation des populations	10	16	15	5	7	7	7	5	72	19,89%
Renforcement des capacités de divers acteurs	9	10	12	7	4	3	1	4	50	13,81%
Renforcement des moyens financiers, matériels	7	4	3	4	2	1	2	2	25	6,91%
Prise en compte des réalités socio-économiques	4	3	3	2	2	1	1	1	17	4,70%
Synergie dans les actions et participation inclusive	5	6	6	2	3	3	4	2	31	8,56%
Application des textes et lois	6	11	15	3	5	2	3	5	50	13,81%
Médiatisation des actions menées	0	2	1	0	1	2	1	2	9	2,49%
Dialogue, écoute et orientation des victimes	2	2	2	1	2	2	0	1	12	3,31%
Total	57	73	76	34	40	28	26	28	362	100%

Sur la question, les avis sont nombreux et divers. D'après 20,72% de répondants, les mesures à préconiser doivent avoir pour socle l'éducation des filles (paix et non-violence) et l'implication des femmes. Ceci s'explique par le fait que le groupe exposé aux affres des conflits et à la violence est constitué de femmes et de jeunes filles. Concernant les filles, les risques les prédisposant sont :

La constitution morphologique qui attire les personnes de sexe masculin pour assouvir leur libido ; à cela s'ajoute leur faiblesse physique qui facilite les grossesses précoces non désirées, les maladies sexuellement transmissibles, l'arrêt de la scolarisation, les actes de viol en famille comme dans la société, la violence physique et verbale dévalorisante et traumatisante ; elles sont également utilisées comme armes de guerre (kamikazes et objet sexuel pour espionner l'ennemi).

S'agissant des femmes, outre le viol, les sévices corporels et psychologiques, l'utilisation comme armes de guerre, les risques sur leur santé, elles courent également le risque de perdre leurs conjoints ou de voir leurs enfants enrôlés comme soldats, entraînant dès lors une responsabilité plus accrue dans les triples rôles de reproduction, production et communautaire,

avec pour effet de la voir surchargée et par conséquent indisponible pour participer aux activités d'habilitation et de forte visibilité qui procurent l'accès à la sphère décisionnelle.

Sur un tout autre plan, une bonne éducation des femmes et jeunes filles à la culture de la paix et de la non-violence (20,72%), les prépare à transmettre également ces valeurs à leurs enfants filles et garçons acteurs d'une société pacifique et non violente où le vivre ensemble sera l'idéal partagé par tous et chacun.

19,89% de répondants recommandent la sensibilisation. Cette stratégie permet d'interpeller les différents publics, mais elle ne garantit pas forcément une transformation socioculturelle et structurelle. Nous pensons donc que cette mesure pourrait être combinée à l'information, la communication et l'éducation pour plus d'efficience et d'efficacité.

13,81% des répondants suggèrent le renforcement des capacités de divers acteurs et l'application des textes et lois en vigueur en la matière. Toutefois, cette recommandation semble peu pertinente ; en effet, il ne sert à rien de souscrire à un instrument juridique fut-il d'importance majeure si des dispositions conséquentes ne sont pas prises pour sa domestication. Cette préoccupation est de l'avis d'un répondant avocat au barreau du Cameroun qui, très embarrassé, a dit : *« Le Cameroun est champion du monde de beaux textes et règlements ; mais l'application est soit inexistante, soit approximative »* ; son confère l'a rejoint en disant que *« la plupart des lois supranationales sont méconnues des magistrats et autres procureurs, pourtant appelés à les implémenter : d'où le nombre élevé de mauvaises décisions rendues au détriment des justiciables ».* Pour lui, il urge qu'un dispositif d'envergure soit mis sur pied avec une programmation permanente pour le renforcement des capacités des acteurs de toute la chaîne d'intervention.

8,56 % de répondants proposent comme mesure la synergie dans les actions et participation inclusive et 6,89% le renforcement des moyens financiers et matériels. Ce qui selon l'analyse, nous amène à dire globalement que les résolutions 1325 et connexes sont bel et bien perçues comme pertinentes pour notre politique de prévention des conflits et de participation de la femme dans les processus de paix ; cependant il en ressort que plusieurs facteurs devront être mis ensemble avec le concours de toutes les parties prenantes pour rendre efficaces ces instruments et obtenir l'impact recherché.

Figure 17 : Autres mécanismes recommandés

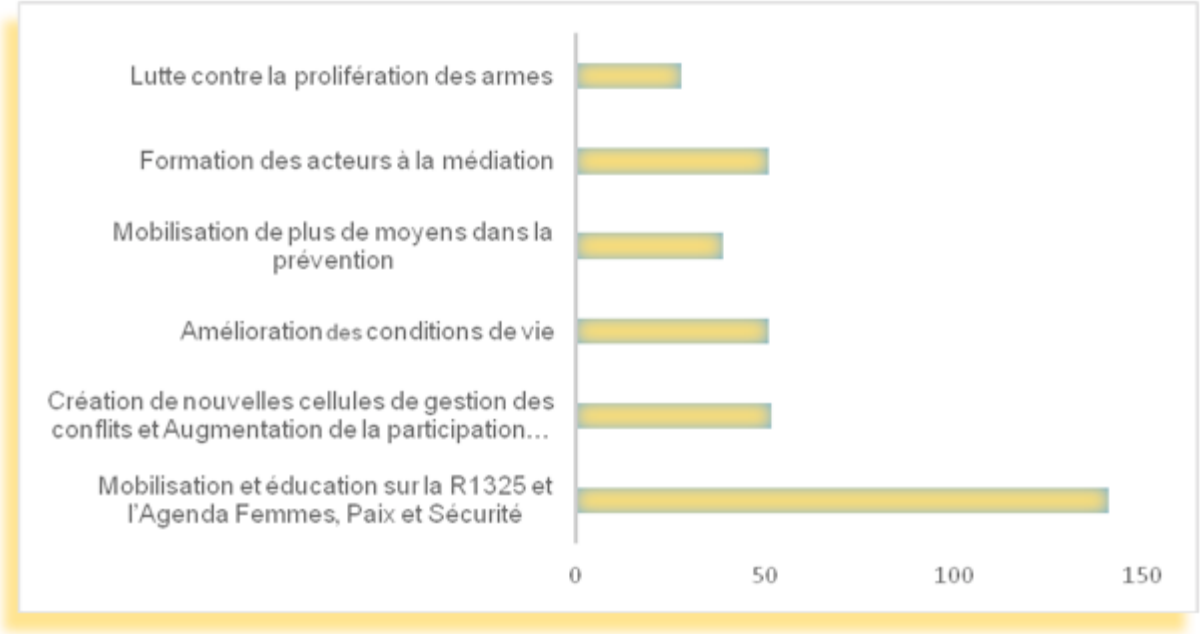

Cet histogramme vient corroborer les recommandations précédentes pour la plupart. A cela s'ajoute dans des proportions plus ou moins équivalentes (environ 50% des répondants), l'impératif de la formation des acteurs à la médiation, à l'instar d'un leader de la société civile, lui-même expert dans les questions de paix, prévention, gestion et transformation des conflits dans la sous-région Afrique Centrale. A ce propos, il déclare *« Outre la formation des acteurs à différentes échelles de la vie sociale, économique et politique, l'on devrait au niveau institutionnel, désigner formellement des médiateurs nationaux et locaux, avec un mandat indépendant et des ressources étatiques pour l'accomplissement de leur mission »*. Il est rejoint par quelques leaders féminins qui souhaitent *« la mise en place des cellules de prévention et de gestion des crises avec une forte responsabilisation des femmes »*.

Quelques personnes ressources dont deux universitaires et un député à l'Assemblée Nationale, ont recommandé comme autre mesure préventive, la lutte contre la prolifération des armes légères ; ceci sera possible par la ratification du Traité sur le Commerce des Armes (TCA) par l'Etat du Cameroun avec comme corolaires le renforcement des dispositifs de sécurité au niveau des frontières terrestres et maritimes; la lutte contre le grand banditisme et la criminalité, l'interpellation sur l'éthique déontologique des agents de l'Etat en charge du démantèlement et de la destruction des réseaux de trafiquants d'armes.

D'aucuns (hommes politiques, universitaires, leaders sociaux) affirment que la solution durable contre les conflits et la violence est la restauration de l'Etat de droit, la justice, la bonne

gouvernance et la résolution du problème d'emploi des jeunes et donc l'amélioration des conditions et du cadre de vie des populations.

Figure 18 : Suggestions sur la mise en œuvre

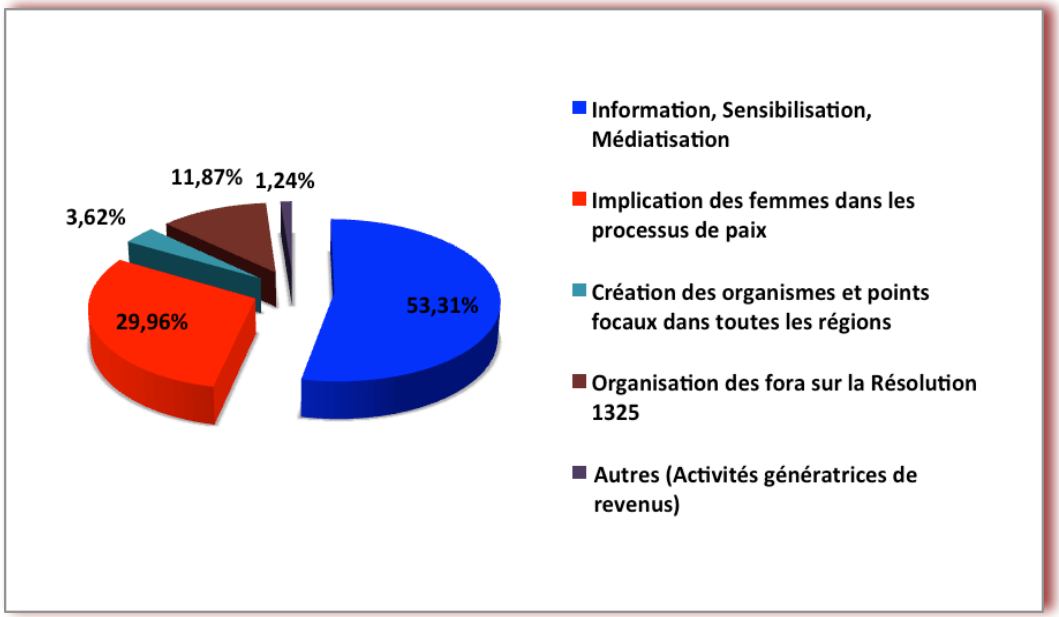

Figure 19 : Stratégies de mise en œuvre recommandées

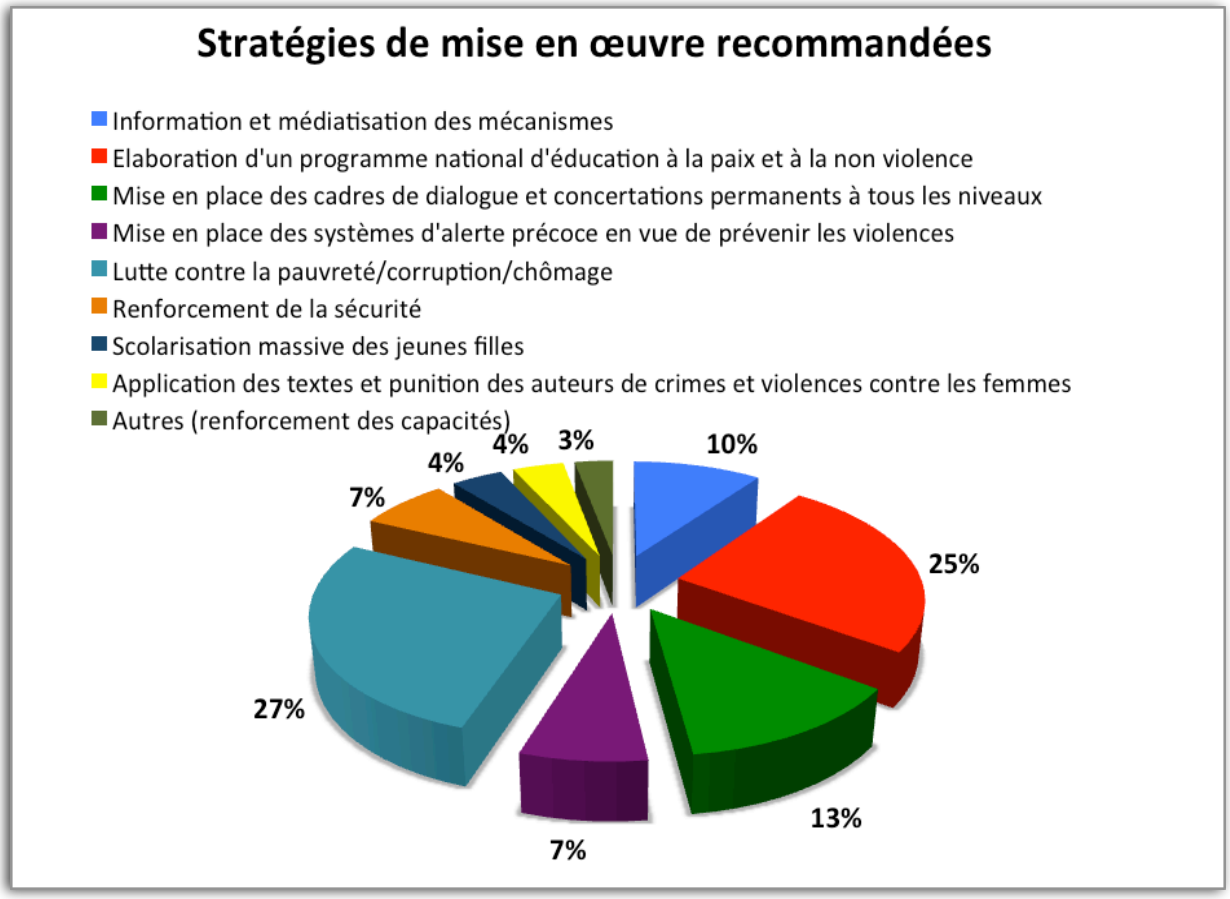

Notre camembert indique que la lutte contre la pauvreté, la corruption et le chômage (27%), la mise en place des cadres de dialogue et de concertation (13%), l'informatisation et la médiatisation des mécanismes (10%), la mise en place des systèmes d'alerte précoce (7%), l'application des textes (4%) et le renforcement de la sécurité (entre autres la sanction des auteurs de violence), constituent les principaux facteurs favorisant l'appropriation des valeurs et autres mesures contenues dans la Résolution 1325. En outre, 25% des personnes ressources estiment qu'il est important d'élaborer un programme national d'éducation à la paix et à la non-violence. L'analyse globale des données révèle des faits qui confirment les appréhensions des commanditaires de cette étude à savoir qu'au Cameroun, les conflits armés ont un impact considérable sur les femmes et les filles qui sont malheureusement très peu impliquées dans les réponses nationales. On note un réel intérêt des populations cibles à s'approprier ces résolutions, bien que beaucoup d'entre elles soient réticentes sur sa portée et son efficacité au Cameroun.

2. Synthèse des discussions des Focus groups

Les focus groups organisés parallèlement aux entretiens individuels dans les régions du Cameroun concernées par l'étude, ont permis d'échanger avec 622 personnes réparties de la manière suivante : 168 hommes, 293 femmes et 161 jeunes gens dont 121 filles et 40 garçons ; sur les dynamiques et acteurs de conflits, leurs causes et les mécanismes pour leur prévention et gestion.

Rappelons que les jeunes ici sont ceux compris dans la tranche d'âge 18 à 25 ans.

Figure 20 : Synthèse des focus groups

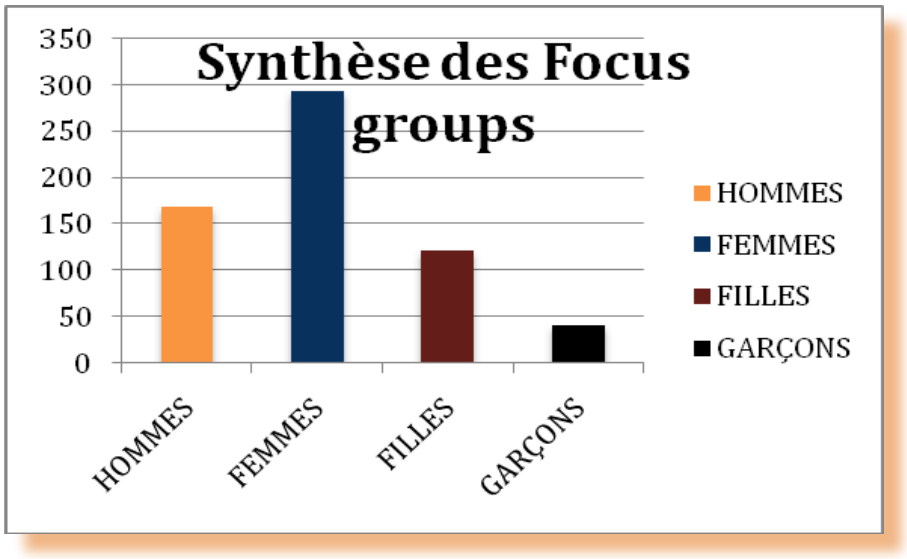

Réunions de Focus groups à Minawao et Yaoundé

2.1. Les dynamiques et acteurs des conflits

Il ressort des discussions sur cette question que les conflits affectant le plus les jeunes Camerounais (es) sont d'ordre générationnel et tribal ; ils sont perçus à travers la non prise en compte de leurs opinions, leur faible implication dans les espaces de dialogue, les insultes et autres propos désobligeants et dévalorisants de la part des adultes et des enseignants, en famille, à l'école, dans la rue. Ce qui crée des frustrations chez ces jeunes. Cette catégorie socioculturelle est aussi victime d'incompréhension, de jalousie, de commérage, des mésententes, de harcèlement sexuel, de mariage précoce et forcé. Ces deux derniers maux sont beaucoup plus le lot quotidien des jeunes filles.

Pour les hommes et femmes camerounais (es), ils sont principalement affectés par les conflits familiaux, conjugaux et domestiques, les conflits fonciers (escroqueries foncières, constructions anarchiques, empiètements, expropriations, évictions forcées). Ces types de conflits touchent beaucoup plus les femmes ; en ce sens que malgré leur coresponsabilité dans la violence verbale, elles sont celles qui sont les plus victimes de violences physiques, psychologiques, mariages précoces et forcés, grossesses non désirables, viols, pratiques dégradantes des rites de veuvage, exclusion de la succession… Autres types de conflits affectant essentiellement les hommes : les conflits agropastoraux (majoritairement à l'Est, au Nord-Ouest et dans les régions septentrionales), les conflits de leadership, de génération, les conflits religieux, ethniques, sociaux, politiques et économiques.

Les camerounaises déplacées internes et les réfugiés Centrafricains et Nigérians ont été affectées par les conflits armés, politiques, religieux et ethniques. Actuellement elles sont

confrontées au mépris et à la haine des populations hôtes qui estiment que ces dernières sont mieux traitées avec l'aide et les appuis divers apportés par le gouvernement du Cameroun et des partenaires au développement.

En général, tous les membres de la communauté (hommes, femmes, filles et garçons) sont victimes de conflits, mais ce sont les femmes et les enfants qui en paient le plus lourd tribut, en ce sens que les hommes sont particulièrement ciblés dans la phase active du conflit. Cependant la souffrance des femmes et de leurs enfants s'étend de sa phase active et dure plus longtemps après l'arrêt des hostilités.

La majorité des camerounais participants aux discussions, déclarent n'avoir jamais été victimes de conflit armé et n'en sont informés qu'à travers les media. Les Camerounais déplacés internes et les réfugiés par contre en ont été tous victimes, d'où leur statut actuel. Les hommes sont particulièrement ciblés par des enlèvements, assassinats, des recrutements forcés. Les femmes et les filles quant à elles subissent des enlèvements et séquestrations, les mariages précoces et forcés, les viols parfois collectifs, l'esclavage sexuel et la confiscation des biens dans les zones de conflits et zones frontalières avec la RCA et le Nigéria.

Les femmes et les filles déplacées internes et les réfugiées ont également mentionné être actuellement victimes de conflits domestiques très récurrents dans les familles d'accueil ou dans les sites. Ces conflits sont majoritairement liés aux changements des rôles sociaux, à la promiscuité et à la précarité dans lesquels elles se sont retrouvées.

Dans la plupart des cas, les victimes directes et immédiates des conflits armés sont les hommes et les garçons mais les femmes et les enfants en paient le plus lourd tribut, car elles subissent pendant plusieurs années les conséquences de ces pratiques. En plus d'être violentées, elles sont obligées, pour leur survie et celle de leur famille, d'abandonner leurs villages (plantations, élevage, activités génératrices de revenus), s'exposant à diverses formes de traitement déshonorants et à la dislocation familiale.

Les personnes déplacées internes ont relevé le fait de ne pas être prises en charge alors qu'elles ont abandonné leurs villages et leurs biens dans la fuite. Les réfugiés sont installés dans des camps aménagés et reçoivent chaque jour de l'aide alors que les personnes déplacées internes sont passées par de nombreuses difficultés pour trouver des familles d'accueil où elles subissent divers types de traitements désobligeants.

2.2. Causes des conflits et prévention

A la question de savoir quelles sont les causes des conflits suscités, les participant(e)s aux focus groups ont révélé que les conflits sont pour la plupart causés par l'analphabétisme qui est renforcée par l'oisiveté ou le chômage. Ils ont également cité la perte précoce des parents (en zone rurale), l'abondance d'enfants et la perte du conjoint qui, dans bien de cas était le seul pourvoyeur de ressources. Ceci conduit très souvent à la prostitution ou au mariage précoce des jeunes filles dans le but de réduire les charges familiales ou empêcher l'exploitation sexuelle. Il faut aussi signaler que les femmes ont révélé comme autre cause de conflits, les accouchements multiples qui sont pour la plupart à leur charge (beaucoup plus, les mères mineures).

Dans tous les focus-groups, les participants ont relevé que les causes directes et indirectes des conflits sont le manque de dialogue et de communication, la médisance, la recherche du pouvoir, les guerres de leadership, la non soumission, l'intolérance, les stéréotypes et préjugés religieux. Pour ce qui est des conflits armés, les causes sont associées à la politique, la mauvaise gouvernance, la religion, et aux clivages ethniques sur lesquels s'appuient les belligérants pour piller et détruire les villages. La circulation illicite des armes, la pauvreté et l'ignorance (analphabétisme) ont des impacts désastreux sur la société et les ménages.

Près de 40% des personnes ayant pris part aux réunions de focus group ont dit avoir entendu parler des Violences Basées sur le Genre (VBG) à l'école, dans les média et dans les séminaires et ateliers de formation. Les réfugiés en ont entendu parler au cours des sessions de sensibilisation organisées par les associations et ONG sur la question et dans les espaces de cohésion des femmes situés à l'intérieur des camps de réfugiés.

Concernant les mécanismes/structures et activités qui permettent d'éviter la violence en temps normal, on retient les autorités traditionnelles, religieuses et même les conseils de famille. Quand ces instances sont incapables d'apporter des solutions aux conflits, les victimes s'adressent parfois aux forces de maintien de l'ordre avec le risque pour les auteurs des violences d'être traduits devant les tribunaux voire emprisonnés. Les PDI et réfugiés ont déclaré que les leaders religieux et chefs traditionnels étaient sollicités avant la crise, mais seulement toute l'organisation sociale a été déstabilisée avec les conflits. Comme alternative, des femmes leaders ont été identifiées et leurs capacités renforcées pour la prise en charge des conflits qui surviennent de temps en temps dans la communauté.

L'implication des leaders religieux et traditionnels n'a pas été efficace dans la prévention

des conflits, puisqu'ils sont tous des hommes et s'appuyaient sur leur jugement, sur la culture, la tradition et la religion qui perpétuent systématiquement des pratiques et croyances avilissantes pour les femmes. Dans la famille, le dialogue promeut la satisfaction des besoins spécifiques et matériels de la femme, car lorsqu'il y a dialogue, les idées de la femme sont prises en compte, ses besoins aussi. Par conséquent, elle se sent valorisée et c'est le début de son développement personnel, clé nécessaire à la participation et le contrôle décisionnel.

Au niveau des sites des réfugiés, les humanitaires, tout en préservant l'orgueil et la fierté des hommes, ont entrepris des activités visant la mise sur pied de comités mixtes, d'instances et de structures mettant en valeur les femmes en leur donnant la possibilité de donner leur avis sur les situations conflictuelles survenues dans le site.

Nos discussions avec les personnes vivant dans les camps ou encadrant les camps de réfugiés, notamment à MINAWO, révèlent que les statistiques sont préoccupantes sur le nombre de femmes ayant contracté le VIH-SIDA pendant les viols et différentes agressions sexuelles. Le constat qui s'impose est donc qu'on ne peut occulter les répercussions sur le processus de consolidation de la paix qui a besoin des femmes et des filles en santé pour reconstruire un pays ravagé par les conflits. Mais, entre l'impunité de certains auteurs de ces crimes et l'accès difficile aux soins de santé, les femmes violées sont livrées à elles-mêmes, exclues des familles et de la société. N'eut été les actions sur le terrain des différents organismes nationaux et internationaux de défense des droits des personnes, des réseaux et associations de femmes, on serait en face d'une véritable catastrophe humanitaire si ce n'est pas déjà le cas.

3. Gestion des conflits

Sur la question de la gestion des conflits, quelques participant(e)s aux focus groups ont des notions sur la paix et la non-violence. Afin de résoudre les conflits et différends de natures diverses, il est nécessaire d'entretenir des relations fraternelles et de se respecter mutuellement. Les valeurs telles que l'amour, le dialogue, la concertation, la patience et la tolérance doivent être largement promues. Quand des personnes s'aiment, elles ne peuvent pas s'offenser. Dans ce cas, toute action à l'endroit de l'autre est soutenue par l'amour qui fait naître l'harmonie et prévient les conflits. Lorsque l'information (communication) est disponible, il y a moins de problème. Le dialogue et la concertation apaisent au maximum les tensions et réduisent les conflits dans un groupe.

L'approche de résolution des conflits et de gestion des crises utilisée par les hommes n'est pas toujours la meilleure et ne vise pas l'intérêt commun, celui des femmes et enfants en particulier. A l'Est, on a appris qu'en RCA, les musulmans se sont opposés aux chrétiens pendant le conflit, ce qui empêchait tout échange. Or les musulmans étant producteurs de viande et de lait, les chrétiens ayant des produits agricoles, les femmes des deux camps ont pris l'initiative de troquer ces produits dans la nuit à l'insu de leurs maris pour l'intérêt de leurs enfants.

Quelques Institutions ou structures qui participent à la prévention et gestion des conflits

- **Les forces de maintien de l'ordre** (Gendarmerie, Police, Forces de défense) sous forme d'actions préventives telles escortes, patrouilles, sécurisation et actions opérationnelles). Des actions en faveur des Réfugiés, Personnes Déplacées Internes, femmes, filles, par la Gendarmerie incluent l'assistance aux réfugiés et déplacés internes à l'Est et à l'Extrême-Nord. Le personnel féminin de la gendarmerie nationale participe activement à l'éducation des femmes, à la sensibilisation sur les conflits et ses diverses conséquences. Pour la gendarmerie, aucune statistique fiable n'est encore disponible.

- **Justice : Aucune information relative à la gestion des conflits, excepté le recours judiciaire**

- Le MINPROFF : Les Centre d'écoute (Call center) institués (depuis décembre 2014 par le MINPROFF en partenariat avec ONU Femmes, les Nations Unies et l'Ambassade de Suisse au Cameroun à travers l'écoute des femmes violentées (surtout victimes de violences conjugales), accueil et secours sanitaire et juridique.

- Une bonne collaboration existe entre le call center et les points focaux auprès de services du Gouverneur, de la police, gendarmerie, Justice, Délégation de la santé, Minas, et quelques ONG qui luttent contre les violences faites aux femmes.

Autres structures/Institutions

- Les inspections de travail (Ministère du travail et de l'Emploi)

- Certaines agences du système des Nations Unies à l'instar de ONU Femmes à travers ses espaces de cohésion sociale et ses *Gender Desks* qui sont des centres d'écoute des femmes et filles victimes de VBG tout autant des cadres pour leur prise en charge ; le HCR qui accompagne les réfugiés .

- UNDSS (*United Nations Department for Security and Safety*) étudie les menaces et risques qui peuvent perturber les activités des humanitaires qui travaillent sous le sigle des Nations Unies et leurs partenaires, leur action vise également à protéger les staffs de ces humanitaires et partenaires contre les menaces pour ne citer que ces quelques unes
- Les Services administratifs déconcentrés (Sous préfectures, Préfectures, Services des Gouverneurs)
- Communes et Communautés urbaines et rurales
- Leaders traditionnels
- Leaders religieux
- Les Conseils de famille
- Comités de gestion de crise/ Cellules de crise
- Les ONG et Associations de promotion des droits humains et notamment de la paix

Pour la question relative aux causes des violences : les membres des groupes ont déclaré que l'affaiblissement du rôle de la famille en tant que régulatrice de tensions sociales, la faible application des lois réprimant les actes de violences, les effets pervers des média et TIC, sont des facteurs potentiels déclencheurs de conflit.

Par exemple quelques chiffres du call center Douala révèlent que depuis sa création en décembre 2014, 584 victimes ont été reçues.

Sur la prévention et la résolution des conflits

Les participants aux focus groups affirment que lorsque les mécanismes ci-dessus sont mis en œuvre, il ne peut en résulter que la promotion de la paix qui est utile à tous et les femmes y gagnent davantage car cet environnement leur permet de mieux s'épanouir. Elles passent de victimes de conflits à artisanes de paix et actrices du développement.

Il est important de souligner le rôle des femmes dans la consolidation de la paix. En ce sens qu'elles deviennent très souvent chefs de familles à la suite du décès des hommes tués aux combats. Mais on ne peut que constater et déplorer le paradoxe au regard de leur faible participation dans les sphères de prise de décisions et des rôles qui leur sont attribués par la société.

La phase de reconstruction est capitale pour l'intégration réelle des femmes dans le développement des pays déstabilisés par la guerre. Malheureusement, elles sont souvent absentes

des négociations et quand bien même elles le sont, elles sont restreintes au simple rôle d'observatrices à titre consultatif et de ce fait, n'ont aucun pouvoir décisionnel. Pourtant ce sont elles qui assurent souvent la survie des familles pendant les périodes troubles, de destruction massive et d'instabilité politique et économique.

Par ailleurs, ces participants suggèrent que, lorsque des problèmes surviennent dans la communauté, il serait plus sage de se réunir et d'échanger dans l'harmonie et la paix ; si l'on ne parvient pas à trouver de solution, il faut se rapprocher des autorités traditionnelles, religieuses, administratives ou communautaires (à prédominance masculine). Les média (télévision et radio locale) jouent un rôle capital dans la construction de la paix dans la communauté. Dans la configuration actuelle de toutes nos communautés, les hommes sont les plus impliqués dans la gestion des conflits. Pourtant, les femmes ont une grande place dans la construction de la paix car elles aussi ont des opinions, elles proposent des stratégies aux hommes. *« Ecarter la femme est un frein à la construction de la paix »*. Les femmes sont mieux placées pour trouver des solutions, elles peuvent contribuer par leurs idées et conseils, ce sont elles qui assurent au quotidien la gestion des communautés, les hommes dans la plupart des cas, ne sont que des pourvoyeurs de fonds et sont parfois très éloignés des défis existants dans la communauté. Elles disent vouloir acquérir plus de connaissances sur cette résolution et suggèrent au gouvernement d'inclure dans le PAN des initiatives d'éducation et de renforcement des capacités des femmes et des filles.

V. IMPACT DES CONFLITS ARMES SUR LES FEMMES ET LES FILLES

Au terme de l'étude, nous notons que l'impact des conflits sur les femmes est tragique à double titre : celui de la violation de leur intégrité physique, comme on le constate de manière récurrente et massive dans les zones les plus affectées (Personnes Déplacées Internes de l'Extrême Nord et Réfugiés Centrafricains par exemple), et en ce qu'il affecte gravement leur capacité à contribuer au bien-être des familles et des communautés. Victimes de violences, les femmes ne sont plus à même de mener à bien des activités économiques productives, ni d'assumer leur rôle dans l'éducation de leurs enfants et des générations futures. Les hommes sont particulièrement ciblés par des enlèvements, assassinats, recrutements forcés, etc. Les femmes et les filles subissent des enlèvements et séquestrations, mariages précoces et forcés, viols, esclavage sexuel et confiscation des biens.

Les conflits armés ont été cités dans le cadre de cette étude par les personnes enquêtées, comme étant le cinquième grand type de conflit au Cameroun (9,9%), après les conflits fonciers (19,6%), les conflits de leadership (16,06%), les conflits familiaux et conjugaux (16,3%) et conflits ethniques (15,2%)[5]. Il est clairement apparu que les principales victimes des conflits sont les populations civiles dans l'ensemble notamment les femmes et les enfants qui de façon spécifique, en subissent les impacts. Les conflits armés au Cameroun sont à l'origine de la ruine de l'existence de nombreuses personnes, parce qu'ils détruisent l'harmonie au sein des familles et des communautés. Leurs impacts sur les populations, particulièrement sur les femmes et les filles tels que relevés lors de nos analyses sont multiformes. Ils sont à la fois physiques, morales, psychologiques et économiques.

- **Violences physiques, sexuelles et morales** : **Coups et blessures, séquestrations, enlèvements, et viols, esclavage sexuel, mariages précoces et forcés, tortures, meurtres répudiation, etc.**

Ces violences touchent aussi bien les civils que les parties en conflits et les femmes et enfants en payent le prix fort. Elles sont incalculables au plan humain à cause de l´utilisation des armes blanches et des armes à feu qui causent généralement des blessures voire la mort. Le nombre de personnes handicapées physiques et mentales de divers conflits armés est inestimable. Dans certains cas, les survivants sont contraints à l´exode ou à l´exil.

Les Violences Basées sur le Genre en situation de conflit ou d'insécurité sont souvent de type sexuel et psychologique. Les femmes et les jeunes filles affrontent des formes destructives de

[5]Voir Figure 4

violence sexuelle, telles les viols, l'esclavage sexuel, la prostitution forcée. Elles sont parfois exploitées systématiquement pour atteindre des objectifs insoupçonnés et inavoués. Le viol commis en temps de guerre a souvent pour but de faire régner la terreur, détruire les communautés, fragiliser l'adversaire, briser les familles, mais aussi parfois, de transmettre délibérément le VIH/Sida et autres infections sexuellement transmissibles aux femmes. L'utilisation systématique du corps de la femme comme terrain de combat en période de conflits rend cette dernière extrêmement vulnérable.

La répudiation des femmes surtout dans les ménages pauvres à forte prédominance du mariage coutumier sur le mariage civil entraîne la perte de l'héritage, le renforcement de la précarité des conditions de vie, l'exposition à la prostitution et autres pratiques dévalorisantes pour la survie de la famille, la perte du statut social plus valorisant à cause du rejet de la société et de la communauté (femme répudiée assimilée à une femme indigne).On note en outre que la proximité et la promiscuité entre les populations hôtes et les réfugiés et déplacés internes ont conduit au développement de comportements immoraux se traduisant par la dépravation des mœurs.

Dans certains cas, ces dommages conduisent à des situations irréversibles et parfois à de nombreuses pertes en vies humaines. Depuis mars 2014, au moins 125 morts côté forces de sécurité et au moins 1400 morts côté civil ont été enregistrées installant une psychose générale au sein de la population. Ces dommages portent un sérieux coût à l'épanouissement de la famille et à l'insertion scolaire des filles.

Il ressort ainsi de l'Aperçu des Besoins Humanitaires au Cameroun 2016[6], que près de 700 000 femmes et filles dans le contexte de crise et d'insécurité dans la partie septentrionale et à l'Est du pays ont un grand besoin de protection contre la violence sexuelle basée sur le genre (VSBG). Ainsi, environ 6, 2 % des femmes et filles affirment avoir expérimenté la violence sexuelle (viol ou tentative de viol) depuis leur déplacement. Les cas de viol et de violence psychologique sont en hausse à l'Extrême-Nord et sont causés par le conflit armé avec Boko-Haram ainsi qu'à l'Est du pays du fait du conflit armé en RCA. Les populations les plus exposées à la VSBG sont les femmes et filles : 165 000 réfugiés, dont 131 000 Centrafricains et 34 000 Nigérians; 48 000 personnes déplacées internes; 230 000 communautés hôtes et 253 000 populations locales. Les filles et femmes non-accompagnées ou en situation de séparation familiale ainsi que les ménages monoparentaux dirigés par des femmes ou des hommes sont parmi les plus exposées à la VSBG.

- **Accroissement du nombre de veuves et d'orphelins**

Comme indiqué plus haut, les hommes sont particulièrement ciblés par des enlèvements,

[6] OCHA, Décembre 2015

assassinats, recrutements forcés. La conséquence est l'accroissement du nombre de veuves suite à l'assassinat de leurs époux et plus encore, transformées en chefs de famille alors que la pratique socioculturelle ne les avait pas préparées à cela. La suite logique de cette situation est également l'accroissement du nombre d'orphelins.

❖ **Déplacements massifs des populations et altération des relations familiales et conjugales**

Dans la région de l'Extrême-Nord par exemple, de nombreuses personnes ont été contraintes d'abandonner leurs villages à cause des attaques de Boko Haram. Aïssatou Oumaré, une victime de cette nébuleuse, raconte les souffrances qu'elle a vécues :

Une nuit, les Boko Haram sont venus dans notre village avec des machettes et des armes. Ils égorgeaient certaines personnes et tiraient sur d'autres. C'est comme ça qu'ils ont tué mon mari qui était cultivateur. Avec d'autres personnes, j'ai eu la chance de fuir jusqu'ici. Et depuis que je suis à Sera-Doumda, je ne m'occupe à rien. Mère d'un enfant de deux ans, je peux de temps en temps aider à puiser de l'eau (...). Mes deux frères et sœurs, eux, vivent dans un camp qu'on a prévu pour les déplacés de guerre. Nos conditions de vie sont difficiles[7].

Ces déplacements massifs des populations ont été notés dans l'étude comme facteurs entrainant des impacts économiques considérables :

❖ **Ralentissement des activités économiques et privation des moyens de subsistance :**

Du fait des déplacements massifs des populations tel qu'indiqué précédemment, il est de plus en plus difficile pour les hommes et femmes de cultiver, travailler, ou bien de nourrir et éduquer leurs enfants dans des contextes inhabituels. En outre, les conflits au Cameroun ont considérablement ralenti les activités entraînant des conséquences graves pour le pays qui a enregistré des retraits de certains investisseurs dans les parties affectées. Des informations d'un fonctionnaire de UNDSS, il ressort que le Budget d'Investissement Public à l'Extrême-Nord avant le conflit était à 7,2%. Actuellement il est de 5%, ce qui représente une perte considérable depuis le début des conflits.

De nombreux hommes ayant perdu leur travail et leurs biens, n'ont plus de ressources pour subvenir aux besoins de leur famille ; il revient désormais aux femmes de s'activer pour assurer

[7] L'Œil du Sahel, N°785 du 29 février 2016 .

les charges socialement dévolues aux hommes. Comme conséquences, on assiste à la dislocation de nombreuses familles avec pour corolaires le traumatisme des enfants et le renforcement du phénomène de famille monoparentale. Au plan individuel, de nombreuses pertes de ressources mobilières et immobilières, des biens, ont plongé les populations dans le désarroi total. Les terroristes sont responsables du vol d'au moins 12000 têtes de bétails et des milliers de petits ruminants estimés à environ 2 milliards de francs CFA[8].

❖ L'instrumentalisation des femmes, jeunes filles et garçons

Actuellement dans les zones en conflit, le traumatisme est perceptible chez les populations, les enfants en particulier. Elles ont vécu trop de souffrances en assistant à tant d'atrocités. Les attentats suicides ont provoqué au moins 290 morts et plus de 800 blessés de juillet 2015 à octobre 2016[9]; 37 engins explosifs improvisés ont été désamorcés par l'armée, 26 environ ont explosé, de nombreuses jeunes filles manipulées et utilisées comme kamikazes. Le groupe terroriste Boko-Haram instrumentalise les femmes, les filles et les garçons en les utilisant comme bombes humaines. Par exemple en 2015, selon un rapport de l'UNICEF, 44 enfants au total auraient été utilisés pour des attentats terroristes dans la région du Lac Tchad, 75% étant des filles âgées parfois d'à peine 8 ans.

❖ Privation du droit à la santé

Les conflits affectent gravement la santé des populations. Les victimes vivent dans la peur, la panique, la terreur et le désespoir, la perte de l'estime de soi, le stress etc. On observe une résurgence de la poliomyélite due à la présence des ressortissants Nigérians sur le sol camerounais du fait que ce pays voisin n'a pas de programme de vaccination contre la poliomyélite. La promiscuité et la détérioration du cadre de vie, prédisposent aux maladies hydriques et aux infections sexuellement transmissibles, ainsi qu'aux grossesses à risque élevé de mortalité maternelle et infantile. On note également un dysfonctionnement des services de santé du fait de la destruction des villages entiers et donc des structures sanitaires existantes. La peur a envahi l'esprit des populations. Un instituteur de Kolofata dans la région de l'Extrême-Nord explique au Journal L'Œil du Sahel[10]le traumatisme que vit son fils de 13 ans suite à une attaque terroriste. Celui-ci se réveille toutes les nuits en sursaut depuis le lendemain de l'attaque, comme pour

[8]Chiffres fournis par un Fonctionnaire du Système des Nations Unies.
[9]Source : Un haut fonctionnaire du Système des NU
[10]N°625 du 7 août 2014.

évacuer l'effroyable souvenir.

❖ **Privation du droit à l'éducation**

Les situations d'insécurité ou de conflit s'accompagnent généralement de dysfonctionnement des services sociaux de base. Ainsi, les établissements scolaires de même que les hôpitaux sont souvent détruits, brûlés ou transformés par les belligérants en sites d'hébergement, compromettant ainsi la scolarisation des enfants et la santé des populations.

On observe la fermeture d'un nombre important d'écoles à l'Extrême Nord du pays, ce qui accroit le taux de déperdition scolaire dans cette partie du pays pourtant déjà suffisamment affectée même en période normale en ce sens que, la forte influence des facteurs socio culturels de la région, prédisposent les filles au mariage précoce et à la soumission béate. La psychose générale créée par l'insécurité liée aux attaques de la secte Boko Haram pousse de nombreux parents à garder leurs enfants à la maison. Par conséquent, loin de l'école, plus de vulnérabilité des ces enfants et particulièrement des jeunes filles qui sont de ce fait plus exposées au viol et autres formes de violences.

❖ **L'occurrence de quelques velléités d'affrontement interreligieux**

L'impact religieux s'est ressenti dans l'occurrence de quelques velléités d'affrontement entre chrétiens et musulmans du fait de la transposition par les réfugiés centrafricains des différends qui les opposaient dans leur pays d'origine. Compte tenu du fait qu'une poignée de fidèles de confession arabo musulmane posent des actes terroristes pour justifier leurs revendications, le pays a dû faire face à un risque de généralisation et de stigmatisation de l'ensemble vis-à-vis des fidèles de cette confession qui pousse à l'intolérance, la méfiance, la radicalisation.

❖ **L'accroissement de l'insécurité et la naissance de nouvelles dynamiques de conflit**

L'afflux des réfugiés (au moins 350.000 réfugiés actuellement présents au Cameroun) a entraîné de nombreux corollaires. Dans les zones affectées, on observe la naissance d'une nouvelle dynamique de conflits entre les réfugiés et les populations hôtes qui n'avaient pas été préparées à les accueillir. Ces dernières se sentent envahies, bousculées et lésées par les institutions publiques ; un répondant dira d'ailleurs « *Les réfugiés sont bien nourris, soignés, logés et protégés aussi bien par l'Etat du Cameroun que les organismes humanitaires* », cela est de nature à créer de nombreuses tensions sociales.

Cela se caractérise également par la recrudescence des violences (vols, pillages, viols, agressions,

braquages, assassinats), de même que la prolifération et circulation illicite des armes. La nationalité camerounaise est fortement menacée puisque de nombreux réfugiés se diluent dans la population et finissent par acquérir la nationalité camerounaise du fait de la corruption ambiante.

- **Exacerbation de conflits fonciers entre les populations et l'Etat**

Compte tenu du besoin urgent d'abriter les réfugiés, les populations locales se sont vues déposséder de certaines terres au profit de la construction des sites d'accueil. Ce qui a exacerbé les conflits fonciers déjà importants entre les populations et l'Etat.

- **Un impact positif des conflits**

Une anecdote de terrain nous est venue des femmes réfugiées centrafricaines dont la présence au Cameroun est une grande opportunité offerte à leurs enfants d'accéder à une éducation formelle, chose qui n'était pas possible dans leur pays d'origine à cause de la culture, de la religion ou de la précarité du système éducatif. Par ailleurs les femmes ont, grâce aux initiatives de ONU Femmes bénéficié d'un renforcement de capacités à travers des initiatives de sensibilisation, éducation et formation sur les questions de paix et de non-violence, des droits de l'homme, desquelles découle la satisfaction de leurs intérêts stratégiques.

De l'analyse précédente, il ressort que les conflits entraînent avec eux de nombreux impacts néfastes aux plans individuel et collectif et plus particulièrement sur les femmes et les enfants ; En revanche, quelques effets induits positifs ont pu être observés notamment avec le renforcement de la scolarisation des enfants issus des familles déplacées et réfugiés et le renforcement du statut de la femme réfugiée et déplacée devenue chef de famille.

VI. LEÇONS APPRISES

Au sortir de l'étude de terrain menée, de nombreuses leçons ont été apprises, ci-dessous quelques unes :

- La naissance de nouvelles dynamiques de conflits entre les populations hôtes et les réfugiés qui reçoivent des traitements de faveur du gouvernement et partenaires au développement, ce qui est à l'origine des difficultés de vivre ensemble, d'autant que les uns et les autres sont d'origines et de cultures différentes ; d'où la nécessité de promouvoir des activités de cohésion sociale à l'instar des espaces de cohésion sociale initiés par ONU Femmes à l'Est et à l'Extrême Nord pour favoriser la pratique du vivre ensemble et contribuer à la construction d'une paix durable;
- La plupart des déplacés internes interviewés ont dit être négligés par le gouvernement comparativement aux réfugiés qui sont entièrement pris en charge, alors qu'ils ont tous été victimes des affres de la secte Boko Haram ; d'où la nécessité de prendre en compte cette catégorie de personnes dans les politiques de prise en charge des victimes de conflits et personnes en détresse ;
- A notre grande surprise, certains réfugiés ont relevé des aspects positifs de l'exil à savoir l'opportunité pour leurs enfants de recevoir une éducation formelle, ce qui n'était pas possible dans leur pays d'origine du fait de la culture, de la religion ou de la précarité du système éducatif en RCA. Les femmes et les enfants ont bénéficié d'un renforcement de capacités à travers des initiatives de sensibilisation, éducation et formation sur les questions de paix et de non-violence, des droits de l'homme, desquelles découle la satisfaction de leurs intérêts stratégiques.
- La proximité des associations de diverses sensibilités socio culturelles avec les populations à la base constitue un atout pour l'implémentation effective du PAN.
- Les femmes sont capables et motivées à participer au règlement des conflits en dépit des obstacles culturels ;
- Il existe des défis culturels limitant la participation des femmes dans la gestion des conflits qui peuvent être aisément surmontés en ciblant à la fois les hommes et les femmes dans les mesures futures;
- L'utilisation des média adaptés au contexte est un moyen important et approprié pour faire passer des messages en zone rurale ;
- Les femmes sont grandement mises en valeur avec leur forte implication dans les processus de prise de décision au niveau des camps de réfugiés par l'identification et le

renforcement des capacités des « femmes leaders » qui sont parties prenantes des processus de prise de décision sur le fonctionnement des communautés ;

- Aucun développement n'est possible sans la paix et aucune paix durable ne peut se construire sans l'implication d'un des acteurs clés que sont les femmes. La perception et les dynamiques de conflits au Cameroun diffèrent d'une région à l'autre ;
- La construction d'une paix durable passe par l'analyse des causes profondes des conflits, la prise en compte des besoins basiques et spécifiques de chaque catégorie sociale et la mise à leur disposition des services sociaux de base ;
- L'étude a permis une grande prise de conscience de la part de divers acteurs aux enjeux de la paix et du rôle capital des femmes dans la prévention des conflits et la consolidation de la paix;
- Elle a contribué considérablement au renforcement de la collaboration avec les autres organisations et institutions nationales et internationales de même qu'avec diverses administrations publiques, privées et parapubliques ;
- La méconnaissance de la 1325 n'est pas seulement le fait des populations à la base ; de nombreux acteurs clés et personnes ressources ont avoué leur faible connaissance dudit instrument et émis le vœu d'en avoir plus ample connaissance ;
- L'étude a révélé que l'absence de dialogue et le déficit de communication à tous les niveaux constituent les causes principales de conflits ;
- Autre leçon apprise, la reconnaissance des signaux d'alerte précoce et la mise en place des mécanismes conséquents constituent un outil majeur de prévention et de mitigation des conflits ;
- La question de sécurité n'est plus fondamentalement celle des belligérants seulement, mais une question communautaire qui concerne les populations, car les civils sont de plus en plus victimes de conflits.

VII. RECOMMANDATIONS

Le niveau très faible de connaissance de la Résolution 1325 et résolutions connexes du CSNU au Cameroun, les principaux types de conflits identifiés dans le pays ainsi que leur impact désastreux sur les femmes et filles tel que relevé par l'étude, nous ont permis de constater que l'implication des femmes dans les processus de prévention des conflits et consolidation de la paix demeurent un défi dans notre pays. C'est la raison pour laquelle nous proposons des axes prioritaires et formulons les recommandations ci dessous, afin qu'ils soient pris en compte dans l'élaboration du PAN.

1. Axes prioritaires

- **Prévention des conflits, préservation de la paix et de la cohésion sociale** (Education à la paix, au vivre ensemble et à la non-violence ; mise en place des mécanismes d'alerte précoce à l'instar de la Cellule d'Alerte des Femmes (Women's Situation Room, des cellules de veille et de monitoring) ; sensibilisation des populations aux questions de paix et sécurité. Si ces préalables sont assurés, la sécurité physique, mentale, économique des personnes est garantie) ;
- **Participation des femmes à tous les processus de prise de décisions, plus encore ceux relatifs aux questions de paix et sécurité :** intégration des femmes et prise en compte de leurs intérêts dans les processus décisionnels relatifs à la prévention, à la gestion et à la résolution des conflits ;
- **Gestion des crises :** Mise en place de plateformes permanentes de dialogue et de gestion des crises à différentes échelles avec la participation active des femmes; création d'un réseau de médiateurs et médiatrices, notamment la mise en place du poste de « Médiateur de la République » érigé en institution ; formation de tous les acteurs impliqués à une approche non violente de la résolution des conflits;
- **Renforcement des capacités des parties prenantes sur les processus de paix**, **de prévention et de résolution des conflits ;**
- **Protection des femmes et filles en temps de guerre et en temps de paix** : Lutte contre les VBG/VIH-SIDA, application des lois et respect des principes démocratiques afin de préserver les valeurs de l'état de droit et protéger des femmes et jeunes filles, amélioration et harmonisation de la législation en matière de protection des droits des femmes et de la jeune fille, sécurisation de la nationalité camerounaise;
- **Secours/relèvement et poursuite des coupables**: Prise en compte des besoins

spécifiques des femmes et filles en période de conflit, mais aussi en période post-conflit, assistance psychosociale, réhabilitation économique des communautés hôtes, des réfugiés et déplacés internes).

2. Autres recommandations

a) Au Gouvernement

- Mettre en place une commission nationale chargée de la mise en œuvre effective du PAN de la Résolution 1325, commission impliquant la société civile;
- Implanter les points focaux de la Résolution dans tous les secteurs stratégiques, leur assurer ainsi qu'aux membres de la commission nationale, une formation adéquate ;
- Mobiliser des ressources pour faciliter la mise en œuvre du PAN de la Résolution 1325 et résolutions connexes ;
- Améliorer le cadre institutionnel et juridique pour une meilleure prise en compte des besoins spécifiques et de la participation des femmes dans le domaine de la paix et sécurité ;
- Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes à travers le développement des opportunités d'épanouissement pour la femme et la jeune fille au plan social, économique, politique et juridique, culturel, etc.
- Investir dans la scolarisation de la jeune fille afin de revaloriser son statut et l'outiller à vaincre les préjugés et prendre des initiatives et rôles dans la prise de décisions aussi bien aux niveaux familial et communautaire que national et international ;
- Mettre en place des mécanismes d'alerte précoce des conflits afin d'anticiper sur leur survenue ou d'en mitiger les effets, telle que la Cellule d'Alerte des Femmes (Women's Situation Room) pour les élections pacifiques) ;
- Elaborer et adopter un programme national d'éducation à la paix et à la non-violence dans la perspective d'un changement social porté sur l'acquisition des valeurs de paix, de non-violence et de solidarité.
- Créer des espaces de cohésion sociale afin d'encourager la pratique du vivre ensemble, la cohabitation pacifique et garantir la construction d'une paix durable;
- Veiller à la stricte application des lois et règlements, afin de garantir l'impartialité de la justice, le respect des principes démocratiques et la préservation de la paix, par exemple procéder à la réforme foncière et domaniale dans une perspective d'harmonisation du droit coutumier et du droit positif afin de garantir l'impartialité de la justice, le respect des principes démocratiques et la préservation de la paix.

b) Aux partenaires techniques et financiers

- Accompagner le gouvernement et tous les acteurs-clé investis dans la mise en œuvre du PAN de la Résolution 1325 et le développement de toute initiative visant la participation des femmes dans les processus de paix à une échelle nationale ;
- Faciliter la création/organisation des plateformes/fora de dialogue et concertation réunissant acteurs politiques, religieux, media, OSC qui militent pour la paix, à l'instar d'un réseau national de médiateurs et médiatrices afin de susciter entre autres la mise en place du poste de « Médiateur de la République »;
- Renforcer les capacités de divers acteurs sur la Résolution 1325 et résolutions connexes de même qu'à une approche non violente de la résolution des conflits ;
- Travailler avec des associations de différentes sensibilités socioculturelles lors de la phase d'implémentation du PAN, compte tenu de leur forte capacité de déploiement sur le terrain et de la confiance qu'elles ont gagné aux côtés des populations à la base ;
- Apporter un appui technique, matériel et financier aux organisations spécialisées sur les questions de paix afin de faciliter la mise en œuvre du PAN ;
- Soutenir les initiatives de lutte contre la circulation illicite des armes, car les conflits armés sont alimentés par le commerce et la circulation illicites des armes, et leur impact sur les femmes et les enfants est désastreux ;
- Tenir compte de l'environnement socio culturel et des rôles sociaux des cibles dans la définition et la formulation des politiques et programmes, inclure dans les politiques des stratégies de pérennisation basées sur l'autonomisation de la femme ;
- Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes à travers le développement des opportunités d'épanouissement pour la femme et la jeune fille aux plans social, économique, juridique, politique, culturel etc.

c) Aux média et organisations de la société civile

- Vulgariser les résultats de cette étude et le PAN de la Résolution 1325;
- Initier des campagnes médiatiques et de sensibilisation en français, anglais et langues locales, avec l'aide de tous les média y compris les radios communautaires, sur la Résolution 1325, le contenu de son PAN et l'importance de l'implication des femmes dans la prévention des conflits et la gestion des crises ;
- Informer, former et sensibiliser les hommes sur le respect des droits de la femme par la tenue/organisation d'activités largement participatives ;
- Créer des espaces de dialogue entre les OSC, les institutions publiques spécialisées et

autres acteurs non étatiques autour de la question de la participation des femmes aux processus de paix et notamment de la mise en œuvre du PAN ;

- Mettre un accent sur la sensibilisation de tous les acteurs, notamment les jeunes, les femmes, les hommes, les autorités administratives, traditionnelles et religieuses, les leaders d'opinion, sur la Résolution 1325 et leurs rôles dans la mise en œuvre du PAN de la Résolution 1325 ;
- Soutenir les politiques existantes de scolarisation de la jeune fille à travers des programmes et des projets bien structurés ;
- Promouvoir la paix en intégrant systématiquement dans leurs planifications des activités d'éducation à la paix et à la non-violence active ;
- Promouvoir les échanges, la diffusion et la sensibilisation sur des bonnes pratiques en matière de mise en œuvre des PAN.

CONCLUSION

L'étude avait pour objectif général de faire une appréciation globale du niveau de connaissance de la Résolution 1325 du CSNU au Cameroun d'une part, et d'autre part d'avoir une nette compréhension de l'impact des conflits armés sur les femmes et les filles dans les zones affectées au Cameroun, en vue d'une meilleure prise en compte de cette situation dans l'élaboration du PAN de la Résolution 1325 et des Résolutions connexes du CSNU au Cameroun.

La réalisation de ladite étude a bénéficié de la participation d'un public aussi divers que varié, constitué tant des citoyens à la base que des personnes ressources identifiées parmi les administrations publiques, le secteur privé, les élus de la Nation, l'appareil judiciaire, les confessions religieuses, les chefferies traditionnelles, les universitaires, le corps diplomatique, la société civile et les média. Nous avons pu recueillir de ces acteurs, des avis et sentiments soit divergents, soit convergents, soit encore indifférents sur les questions posées. De l'analyse faite, nous retenons qu'un consensus se dégage au moins autour de cinq points :

1er point de convergence : La paix est une donnée dynamique qui peut se renforcer ou être fragilisée ;

2ème point de convergence : Le Cameroun malgré les attaques multiformes et les tensions internes, est un pays d'accueil, d'hospitalité et donc de relative coexistence pacifique. Un diplomate d'un pays africain accrédité au Cameroun déclarera à cet effet que « *les Camerounais n'utilisent la violence qu'en ultime recours, à contrario de ses compatriotes qui en font usage en premier, sinon seul recours » ;*

3è point de convergence : Les dynamiques de conflits sont le fait aussi bien des citoyens que du gouvernement, et ce, du fait de la faible capacité à subvenir aux besoins essentiels, du déficit de communication et de dialogue social, de la faible pratique de la justice équitable et la bonne gouvernance ;

4ème point de convergence : La nécessité de la reconnaissance du rôle prépondérant de la femme dans les dynamiques de paix, de prévention et de gestion des conflits, et l'impératif capital de renforcer son implication ;

5ème point de convergence : L'impératif capital d'accorder une place de choix aux actions

de prévention des conflits, d'éducation à la culture de la paix et au vivre ensemble, afin d'anticiper sur leur survenue ou d'en mitiger les effets.

Au regard de ces points de convergence et compte tenu de l'impact dévastateur des conflits sur les populations en général et sur les femmes et les filles en particulier, il serait judicieux que les recommandations formulées dans le cadre de la présente étude retiennent l'attention des acteurs indiqués, pour que la paix règne au Cameroun.

BIBLIOGRAPHIE

1. Constitution de la République du Cameroun
2. La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme
3. Document de Stratégie de la Croissance et de l'Emploi
4. Rapport du MINJUSTICE sur les droits de l'homme au Cameroun en 2014
5. Plan d'action national de promotion et de protection des droits de l'homme au Cameroun 2015 - 2019
6. Plan d'action multisectoriel de mise en œuvre de la politique nationale du genre au Cameroun 2016 – 2020
7. Aperçu des besoins humanitaires 2016 - UNHCR
8. Guide de l'introduction du genre dans les politiques, stratégies, programme et projets de développement
9. Analyse du cadre juridique régissant les droits de la femme et de la fille au Cameroun
10. Etat des lieux de la prise en compte du genre dans les politiques, programme et projets du Cameroun
11. Stratégie nationale de lutte contre les violences faites aux femmes
12. Guide pratique pour l'intégration des résolutions 1325 et 1820 du CSNU dans les Plans de Développement local en RDC
13. Convention sur l'Elimination de toutes les formes de Discriminations à l'Egard des Femmes
14. Protocole à la charte Africaine des droits de l'homme et des peuples relative aux droits des femmes en Afrique – Protocole de Maputo
15. Résolutions 1325 du CSNU et ses résolutions connexes
16. Déclaration solennelle sur l'égalité entre les hommes et les femmes en Afrique
17. Developing the mediation and post conflict reconstruction
18. African Union in Mediation
19. Rapport alternatif de la Société civile sur la déclaration solennelle sur l'égalité entre les hommes et les femmes en Afrique
20. Approche multisectorielle des droits des femmes en Afrique
21. Objectifs de Développement Durable
22. Rapport du HCR 2016
23. Rapport de l'étude de WILPF Cameroon sur la résolution 1325 du CSNU dans la

région de l'Est

24. Pieces of peace – Peace through Gendered Conflict Prevention
25. Rethinking gender in peace building: Understanding conflict. Building peace
26. Toolkit de WILPF (Document de plaidoyer)
27. Plans d'Actions Nationaux de la RDC, du Nigeria et du Kenya
28. Rapports des conférences régionales Afrique de WILPF
29. Les Violences basées sur le genre, les comprendre pour mieux les combattre
30. Le Traité sur le Commerce des Armes
31. La Dimension Genre dans le Traité sur le Commerce des Armes (UNREC)
32. www.un.org

ANNEXES

- **Guide de l'enquêteur**
- **Outils de collecte**
- **Matrice d'échantillonnage**
- **Fichier des enquêteurs**

GUIDE DE L'ENQUÊTEUR

SOMMAIRE

1. Présentation générale de l'enquête

1.1 Contexte

1.2 Objectif général

1.3 Population-cible de l'étude

1.4 Autres

2. Présentation de WILPF-Cameroon

2.1 Genèse et Création

2.2 Vision

2.3 Mission

2.4 Activités

2.5 Représentation

2.6 Adresse complète

2.7 Personnes à contacter

3. Dispositions pratiques de l'agent enquêteur

3.1 Documents de travail et Matériels de l'agent enquêteur

3.1.1 Les documents administratifs

3.1.2 Les documents techniques

3.1.3 Matériels de l'agent enquêteur

3.2 Attitudes pour le travail

3.2.1 Rôle de l'Agent enquêteur

3.2.2 Conduite de l'agent enquêteur

3.3 Recommandations pour le travail

3.3.1 Principes de base

3.3.2 Comment aborder et conduire une interview

4. Remplissage des outils /principes généraux

4.1 Travail Préliminaire

4.2 Usance des outils pour entretien individuel

4.3 Collecte avec l'outil focus-group

5. PETIT LEXIQUE

1. PRESENTATION GENERALE DE L'ETUDE

1.1 Rappel du contexte

Adopté à l'unanimité le 31 octobre 2000 par le Conseil de Sécurité des Nations Unies, la Résolution 1325 a reconnu solennellement l'impact disproportionné des conflits armés sur les femmes et les enfants. Le Conseil de Sécurité des Nations Unies (CSNU) a également reconnu que la mise en place, aux échelles nationales, de ladite résolution ainsi que des résolutions connexes (1820, 1888, 1889 et 1960, 2106, 2122, 2242, 2272), constituera un mécanisme important dans la poursuite du Programme 'Femmes, Paix et Sécurité.

Cette institution par la voix de son Secrétaire Général a instruit les Etats membres de se doter d'un Plan d'Action National (PAN) de la résolution 1325 du CSNU afin de permettre une implication des femmes à la prise de décisions et dans les processus de paix.

Dans le cadre du processus d'élaboration du PAN de la Résolution 1325 du CSNU au Cameroun, un chronogramme d'activités a été arrêté conjointement entre les acteurs majeurs de ce projet que sont le Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille (MINPROFF) et ONU Femmes.

Pour la réalisation de l'objectif général de ce projet qui est à terme de doter le Cameroun d'un PAN de la résolution 1325 du CSNU en vue de promouvoir la participation des femmes dans les instances de prise de décision en général et notamment leur implication effective dans les processus de paix, il est prévu entre autres la réalisation de cette étude base afin de proposer les axes stratégiques d'actions qui vont alimenter le plan d'action national.

1.2 Objectif général

L'étude envisagée permettra de faire une appréciation globale du niveau de connaissance de la Résolution 1325 du CSNU au Cameroun d'une part, et d'autre part d'avoir une nette compréhension de l'impact des conflits armés sur les femmes et les filles dans les zones affectées au Cameroun, en vue d'une meilleure prise en compte de cette situation dans l'élaboration du PAN de la Résolution 1325 et des Résolutions connexes du CSNU au Cameroun.

1.3 Population cible de l'étude

- les institutions publiques, partenaires au développement, la société civile
- les femmes, hommes, jeunes filles et garçons, autorités locales, traditionnelles et religieuses ;

- les entreprises ;
- les ménages ;
- les associations culturelles, d'immigrés ;
- les commerces ;

L'opération concerne :

- **Au niveau institutionnel (10)**

- Les ministères
- Les institutions publiques et parapubliques
- Les préfectures et Sous-préfectures ;

- **Au niveau des partenaires au développement impliqués dans la question**
- **Au niveau des collectivités territoriales décentralisées (1 à 2)**

- Les Communautés urbaines;
- Les communes d'arrondissements au choix.

- **Auprès des élus de la nation (députés et sénateurs)**
- **Auprès des opérateurs économiques**
- **Auprès des autres leaders d'opinion et citoyens ordinaires**

- Entretiens prévus avec des académiciens qui ont fait des publications sur le sujet ;
- Entretiens avec quelques hommes de média ;
- Entretien avec l'équipe de WILPF ;
- Entretien avec quelques leaders traditionnels et religieux ;
- Entretien avec les leaders associatifs ;
- Entretiens sous forme de focus-groups (10 personnes) avec une population variée (jeunes - femmes-hommes- chefs traditionnels- …) ;
- Entretiens au sein des ménages.

1.4 Autres

- **Période de réalisation de l'activité :** du 20 septembre au 5 octobre 2016
- **Aire géographique :** Le champ de l'enquête est sur le plan géographique les Régions du Centre, de l'Ouest, du Littoral, du Nord-Ouest, Sud-Ouest, de l'Est, de l'Adamaoua et de l'Extrême-Nord concernant respectivement les localités de Yaoundé, Bafoussam, Douala, Bamenda, Buéa, Garoua Boulai, Méiganga et Minawo.

2. PRESENTATION DE WILPF-CAMEROON

2.1 Genèse et Création

WILPF est une organisation qui œuvre partout dans le monde pour promouvoir la paix, et surtout, par les données fournies sur le militarisme, le maintien des opérations de paix, les dépenses militaires des pays disproportionnels avec les efforts fournis dans la promotion des droits humains et en particulier des droits de femmes, pour en citer juste quelques-uns. WILPF Cameroon a été créée en 2014 à l'initiative de Mme Sylvie Jacqueline NDONGMO qui a senti l'obligation morale de veiller à ce que les femmes camerounaises s'impliquent davantage dans cette quête mondiale de justice sociale, d'autant plus que le pays était confronté à des problèmes croissants de sécurité, avec l'afflux de réfugiés dans le Nord et l'Est du pays.

2.2 Vision: Un Cameroun sans violence et conflits armés, où les droits humains sont protégés et où les femmes et les hommes ont les mêmes chances aux niveaux local, national et international.

2.3 Mission: Contribuer à la stabilité sociale par la construction d'un mouvement de femmes artisanes de paix afin de prévenir la guerre et s'assurer que les femmes soient représentées à tous les niveaux dans les processus de consolidation de la paix, pour défendre les droits des femmes, et promouvoir la justice sociale, économique et politique.

2.4 Activités :

• Femmes, Paix et Sécurité: (Plaidoyer pour l'élaboration et la mise en œuvre d'un PAN de la Résolution 1325);

• Éducation à la paix;

• Prévention des conflits;

• Désarmement

• Non-violence active.

2.5 Représentation: WILPF Cameroon a des points focaux dans 4 régions du Cameroon

- Littoral
- Centre
- Est
- Ouest

2.6 Adresse complète

- Siège : Rond Point de la Salle des Fêtes d'Akwa, Immeuble CRENAC, troisième étage Douala-Cameroun,
- B.P: 15766 Douala - Cameroun
- Tél: +237 243 53 23 27 / 699 98 37 82/674 16 23 69
- Email: wilpfcameroon@gmail.com
- Site Web: www.wilpf.org
- Twitter:@WilpfCameroon
- Facebook: WILPF CAMEROON

2.7 Personnes à contacter

- Jacqueline Sylvie Ndongmo Fouezet : 699 98 37 82/674 16 23 69
- Nathalie Wokam Foko : 699 86 73 06/652 08 50 47
- Guy Blaise Feugap : 699 03 50 62 / 674 16 23 69

3. DISPOSITIONS PRATIQUES DE L'AGENT ENQUETEUR

Les dispositions pratiques à prendre par l'agent enquêteur consistent à s'assurer de la disponibilité du matériel de travail, à adopter une attitude favorable à l'opération et à prendre en compte les recommandations qui lui seront faites.

3.1 Documents de travail et Matériels de l'agent enquêteur

Les documents de travail et matériels de l'agent enquêteur comprennent les documents qui concourent à la réalisation de son travail et d'autres petits matériels.

3.1.1 Les documents administratifs

Il s'agit de :

- Le protocole d'accord ou la lettre d'engagement : cette lettre est un document personnel à ne pas présenter aux interviewés ;
- La lettre de mandatement ou sauf-conduit qui officialise votre action sur le terrain ;
- Le badge : c'est un document important car il prouve votre identité et votre qualité d'agent enquêteur. Vous devez porter votre badge pour rassurer votre interlocuteur.

3.1.2 Les documents techniques

- Questionnaires : Le premier document de travail est le questionnaire. C'est un document sur lequel l'agent enquêteur doit inscrire les informations données par les personnes enquêtées. L'enquêteur reçoit un lot de questionnaires à administrer et à bien remplir au stylo Bic bleu de préférence ;
- Manuel d'instructions: Le présent document est un guide indispensable qu'il faudra maîtriser et consulter chaque fois qu'il y aurait un problème sur le terrain. Il contient les renseignements utiles relatifs au mode de remplissage des questionnaires et à la conduite sur le terrain de l'agent enquêteur.

3.1.3 Matériel de l'agent enquêteur

Le matériel de l'agent enquêteur : Pour effectuer votre travail d'agent enquêteur, le matériel ci-dessous vous sera remis. Vous ne devez ni l'abimer, ni le perdre. Il s'agit principalement de : Un crayons à bille de couleur bleu, Un crayon HB, Une gomme, Une chemise à sangle, les chemises cartonnées, Un taille-crayon, Un bloc note pour récapituler au quotidien le travail sur le terrain, y noter les difficultés rencontrées et les rendez-vous prévus, des feuilles de brouillon. Il faut également se munir d'un appareil photo pour la prise de vue sur le terrain.

3.2 Attitudes pour le travail

L'agent enquêteur est chargé de la lourde responsabilité d'enquêter la population sur le terrain. Il sera confronté à divers problèmes que son attitude seule lui permettra de surmonter. En tant qu'agent enquêteur, il doit connaître les concepts et les définitions décrits dans ce manuel et suivre à la lettre les différentes consignes. L'agent enquêteur est tenu au secret professionnel et statistique. Les informations obtenues sont confidentielles. Toute communication et tout détournement de ces renseignements recueillis auprès de la population sont formellement interdits et punis conformément à ***la loi n° 91/023 du 16 décembre 1991 relative à la confidentialité et à la protection de l'enquêté.***

3.2.1 Rôle de l'Agent enquêteur

Dans cette opération, le rôle de l'agent enquêteur consiste à :

- Faire la connaissance de sa zone de collecte;
- Recueillir les informations sur tous les enquêtés et les noter sur les questionnaires suivant les instructions de remplissage.

Le succès de la tâche de l'agent enquêteur dépend de l'accueil de la population, de sa disponibilité à répondre aux questions et de la sincérité de ses déclarations. Au premier contact, certaines personnes peuvent manifester quelques méfiances ou réticences à fournir les renseignements demandés. L'agent enquêteur cherchera avant tout à gagner la confiance de la population. Il donnera l'assurance que les renseignements nominatifs sont confidentiels. Seuls les résultats chiffrés d'ensemble seront publiés.

3.2.2 Conduite de l'agent enquêteur

Il est demandé à l'agent enquêteur, une conduite irréprochable. Il doit :

- avoir une tenue correcte et une attitude respectueuse envers tous ;
- être poli, consciencieux, courtois et assidu sur le terrain.
- expliquer clairement le but de sa visite ;
- respecter les coutumes, la langue, la religion de chacun, etc. ;
- ne vous mêlez pas des problèmes personnels ou des sujets pouvant vous éloignez de votre travail ;
- s'occuper uniquement de l'enquête sans intervenir dans les palabres et autres conflits ;
- éviter les attroupements qui peuvent gêner des personnes interrogées ;
- rester toujours poli, même si un habitant insulte ou refuse de répondre.
- avoir recours au superviseur, ou en dernier lieu au chef du quartier; répondre à toutes les questions que poseront les habitants sur l'enquête sans conversation inutile ;
- formuler les questions dans un langage simple et compréhensible pour l'enquêté, si nécessaire répéter plusieurs fois les questions et les explications correspondantes ;
- ne pas oublier à la fin de chaque interview, de remercier chaque personne enquêtée et d'insister sur un éventuel retour pour des compléments d'informations.

3.3 Recommandations pour le travail

3.3.1 Principes de base

En votre qualité d'agent enquêteur, c'est à vous qu'il revient de collecter des données auprès des populations-cible. Pour exécuter correctement votre travail, vous devez :

- lire attentivement toutes les instructions contenues dans ce guide ;
- étudier soigneusement les procédures qui y sont définies pour réaliser l'interview des ménages et le remplissage des questionnaires ;

- remplir lisiblement les questionnaires conformément aux procédures définies.

Ce que vous devez faire

Tenir les questionnaires propres, à l'abri des poussières et des huiles ; Respectez votre superviseur, obéissez-lui, son rôle est de vous guider et de vous assister dans votre tâche ; Respectez les coutumes, les religions et les règles du savoir vivre des personnes à interviewer; Passez tout le questionnaire en revue après avoir achevé l'entretien et assurez-vous que toutes les réponses ont été correctement enregistrées; Vérifiez complètement les questionnaires avant de les remettre au superviseur ; Vous devez présenter votre badge d'agent enquêteur à qui de droit ; A la fin, remettez tous les documents techniques de la collecte que vous détenez ainsi que le matériel qui vous ont été confiés. Classez les questionnaires bien remplis par ordre de numéro croissant de structures ou unité d'enquête/population-cible ; Vérifiez que tous les questionnaires de la journée sont bien remplis (lignes et colonnes), que vos noms et prénoms sont effectivement mentionnés à l'endroit approprié.

Ce que vous ne devez pas faire

Ne vous séparez jamais de ce guide et consultez-le chaque fois que cela vous est nécessaire pour remplir correctement le questionnaire ; Ne faites remplir le questionnaire par une autre personne ; Ne remplacez jamais une feuille d'un questionnaire par une autre feuille.

3.3.2 Comment aborder et conduire une interview

Votre attitude ne doit pas influencer la manière dont votre interlocuteur perçoit le sens d'une question. La première impression que vous donnerez à la personne devant être interrogée affectera le déroulement de toute l'interview. Vous pouvez vous introduire de la manière suivante : «bonjour monsieur/madame. Je m'appelle ….. je suis un agent de collecte travaillant pour le compte de l'étude réalisée par Women's International League for Peace and Freedom (WILPF Cameroon) localisée à Douala, portant sur l'appréciation du niveau de connaissance de la résolution1325 du Conseil de Sécurité des Nations Unies et des résolutions connexes au Cameroun ».

Je souhaiterais obtenir quelques informations auprès de vous…. ».

NB : Pour bien conduire une interview : Soyez neutre dans l'interview. Vous ne devez ni par les expressions du visage, ni par le ton de la voix, amener la personne interrogée à penser qu'elle a

donné la bonne ou la mauvaise réponse aux questions posées. Gardez le même énoncé et le même ordre des questions pour tous les questionnaires. Toutefois, peu importe l'ordre des questions au cours de l'entretien. L'énoncé et l'ordre des questions posées doivent être maintenus pour toutes les personnes interrogées. Si la personne interrogée ne semble pas bien comprendre une question, vous devez la lui expliquer posément et clairement. Respecter les instructions des sauts mentionnées dans le questionnaire. Dans le cas où une personne interrogée ne montrerait pas d'intérêt, paraitrait ennuyée ou détachée, contredirait des réponses données antérieurement ou refuserait de répondre aux questions, amenez-la avec tact à s'intéresser à l'interview. Ne précipitez pas l'interview, vous devez poser la question posément et donner à la personne interrogée le temps de réfléchir, pour être sûr qu'elle comprend ce qu'on lui demande. Répondez aux questions de l'interviewé. Ne suggérez jamais de réponses à l'interviewé.

4. REMPLISSAGE DES OUTILS /PRINCIPES GENERAUX

4.1 Travail Préliminaire

Dans certains cas, surtout lorsqu'on a comme interviewé un responsable, **il faut prendre contact et reconnaissance de la zone de collecte.** Le succès de votre travail dépend pour une grande part de la qualité de vos contacts avec les autorités et la population. Présentez-vous aux autorités traditionnelles (chef de quartier ou de bloc). Dites-leur l'objet de votre présence, et sollicitez leur aide pour l'accomplissement de la mission qui vous est confiée.

4.2 Usage des outils pour entretien individuel

L'agent enquêteur doit remplir soigneusement et lisiblement les questionnaires tout en ayant à l'esprit les principes suivants : Toute question doit avoir une réponse. Il faut donc insister pour avoir une réponse claire à toutes les questions. Eviter le plus possible les réponses vagues telles « je ne sais pas », « j'ai oublié », « inconnu » etc. Enregistrer avec le plus grand soin chaque réponse à la place prévue à cet effet. Il faut éviter les ratures et les surcharges au moment du remplissage. Les réponses erronées déjà transcrites doivent être barrées d'un seul trait et la bonne réponse doit être transcrite lisiblement au dessus. Enregistrer intégralement ou selon les formes prévues toutes les réponses. Il faut éviter toute abréviation non prévue. En cas de refus mentionnez dans votre cahier d'observation et soumettez le cas à votre contrôleur. En cas d'absence il faut repasser ; en cas d'indisponibilité il faut prendre un rendez vous. Pour toutes les questions pré

codées dont la modalité « autre à préciser » est prévue, inscrivez intégralement et lisiblement ce que l'enquêté(e) a déclaré. Certaines réponses conduisent à des sauts (filtres) c'est-à-dire à ne pas poser une question ou une série de questions à une personne qui aurait donné telle ou telle réponse à une question antérieure.

4.3 Collecte avec l'outil focus group

Préparation de l'endroit où aura lieu l'entretien : Réaliser l'entretien dans un endroit où les différents interlocuteurs seront à l'aise, éviter de leur demander de venir vous rejoindre ou de vous mettre dans des conditions spéciales. Pour un bon entretien de groupe, il est important que tous les participants puissent se regarder en face et s'écouter et que la carte du groupe soit visible de tous. *Conduite des interviews : Démarrage* - Faire les salutations d'usage et créer une ambiance agréable, détendue, en commençant par une conversation informelle. Introduire l'objectif de l'interview et indiquer la manière dont on va procéder (types de sujets, temps que cela prendra). Faire la connaissance des membres du groupe : si le nombre n'est pas élevé, chacun est invité à se présenter (nom, fonction, etc.). Expliquer pourquoi on a voulu discuter en groupe. Il est important de souligner qu'on aimerait écouter les propos de ce groupe, car les différents groupes ayant différents types d'activités, ils ont différentes manières de voir les choses.

Entretien proprement dit : Commencer par des questions simples et neutres afin de mettre les participants à l'aise ; par la suite, des sujets plus complexes peuvent être abordés. Pour chaque sujet : Explorer les différentes opinions exprimées dans le groupe, les points spécifiques qui méritent d'être approfondis. Il faut être particulièrement attentif aux réponses qui sont fournies et qui servent de point de départ à d'autres questions. Il n'est pas facile de poser les bonnes questions. Parfois, les membres du groupe peuvent être tentés de donner des réponses socialement acceptables ou pour plaire à certaines personnes. Terminer, avec l'aide du groupe, chaque sujet par une synthèse afin de vérifier sa compréhension ("Si j'ai bien compris, ... ?", "En résumé, on peut donc dire que ...?"). Utiliser des phrases de transition pour introduire un nouveau sujet.

Fin de l'interview : Annoncer que l'interview se termine et dire que l'on est très satisfait de la discussion. Demander si les interlocuteurs ont des questions à poser ou s'ils veulent ajouter quelque chose. Remercier tous les interlocuteurs pour le temps et les efforts investis.

5. PETIT LEXIQUE DE L'ENQUETEUR : QUELQUES DEFINITIONS UTILES

Les guides d'entretien semi-structurés : formes de questions mi- ouvertes administrées auprès des particuliers (quelques universitaires qui ont de l'expertise sur les thématiques abordées, les journalistes, les autorités administratives, traditionnelles et religieuses, etc.)

Les questionnaires : sont traités en focus-groups auprès de la communauté-cible (milieu éducatif, les jeunes, les ménages, secteur agricole, commerçants, opérateurs économiques, communes, associations, etc.)

L'étude qualitative : L'étude qualitative a pour objectif d'étudier des paramètres qui ne sont pas directement quantifiables. Pour y parvenir, on interroge un nombre plus restreint de personnes (comparativement à l'étude quantitative) pour comprendre leurs habitudes de faire, d'être ou encore leurs comportements ; on mesure le degré/niveau d'influence d'une politique/action sur un groupe sociodémographique donné, l'on évalue l'implication ou l'effet, ou l'impact.

L'étude quantitative

Les entretiens en face à face : Cette pratique consiste à interviewer vos cibles potentielles individuellement, pour comprendre leurs habitudes, leurs comportements et leurs sentiments vis-à-vis de votre problématique/thématique développée dans le cadre de l'étude.

La réunion de groupe (focus group) : C'est une autre méthode d'étude qualitative qui consiste à interroger un groupe composite de personnes, en général de 4 à 10, autour d'une même table. L'intérêt de cette méthode est que les individus vont pouvoir interagir entre eux, donner leurs avis et confronter leurs idées.

La population-cible : C'est l'ensemble constitué des individus sur lesquels porte l'enquête.

L'unité d'enquête : C'est le site d'appel de l'information.

L'échantillon : c'est un ensemble assez représentatif de la population-cible vers qui l'on ira collecter les données recherchées.

La région : La région est la plus grande subdivision administrative du Cameroun.

Département : Le département est l'unité territoriale immédiatement inférieure à la région.

La ville : correspond à tout groupe d'habitation qui rempli au moins l'un des deux critères ci-dessous : - être le chef lieu d'un district, d'un arrondissement, d'un département ou d'une province. - Avoir une population agglomérée d'au moins 5000 habitants et disposer des infrastructures essentielles à savoir : établissement d'enseignement secondaire ou post-primaire, formation sanitaire, installation fonctionnelle et des distributions d'eau et l'électricité, un marché quotidien,…

L'arrondissement : L'arrondissement est l'unité territoriale directement inférieure au département.

Quartier de ville : Un quartier est une subdivision d'une ville dirigée par un chef traditionnel de 3ème degré. Un quartier est identifié par son nom officiel.

OUTIL 1: ENTRETIEN INDIVIDUEL

PREAMBULE

Dans le Cadre de l'élaboration d'un Plan d'Action National de mise en œuvre de la Résolution 1325 du CSNU au Cameroun, en partenariat avec l'ONU-Femmes, le Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille du Cameroun a confié à l'association WILPF-Cameroon, la réalisation de cette étude de base relative à l'évaluation du niveau de connaissance de ce mécanisme au Cameroun, et de l'impact des conflits armés sur les femmes et les filles.

Nous vous serions reconnaissants si vous acceptiez d'y participer. Les informations collectées au cours de l'entretien, sont strictement confidentielles au terme de la loi N° 91/023 du 16 décembre 1991 sur les Recensements et Enquêtes Statistiques qui stipule en son article 5 que "les renseignements individuels figurant sur tout questionnaire d'enquête statistique ne peuvent en aucun cas être utilisés à des fins de contrôle ou de répression". Par ailleurs, l'obligation de protection des sources reste obligatoire, ainsi que l'identité de ceux qui souhaitent garder l'anonymat.

Section 0 : Équipe de collecte

S0Q1	Numéro du questionnaire :	|_|_|_|_|
S0Q2	Nom de l'enquêteur : _____	|_|_|_|
S0Q3	Date de l'interview *(jj/mm/aa)* :	|_|_| / |_|_| / |_|_|

Section 1 : Identification de l'individu

S1Q1	Région : _____	|_|_|
S1Q2	Département : _____	|_|_|_|
S1Q3	Arrondissement : _____	|_|_|_|_|
S1Q4	Sexe : *1=Masculin* *2=Féminin*	|_|
S1Q5	Situation matrimoniale : *1=Marié(e)* *2=Divorcé(e)* *3=Veuf/veuve* *4=Célibataire* *5= Séparé(e)*	|_|
S1Q6	Nationalité : *1=Camerounaise* *2=Déplacé interne* *3=Étrangère*	|_|
S1Q7	Age : *1=Moins de 20 ans* *2=De 21 à 30 ans* *3=De 31 à 40 ans* *4=De 41 à 50 ans* *5=De 51 à 60 ans* *6= 61 ans et +*	|_|
S1Q8	Profession : *1= Étudiant(e)* *2= Bayassalam* *3= Cultivateur (trice)* *4= Secteur public* *5= Secteur privé* *6= Politicien(ne)* *7= acteur (trice) d'organisation de la société civile* *8= Femme au foyer* *9=Autre (à préciser)* _____	|_|

Section 2 : Questions sur « Femmes, Paix et Sécurité »

S2Q1	Avez-vous des connaissances dans le domaine de la paix et de la non-violence active ? *1=Oui* *2=Non* ***Sinon, aller à la question S2Q7***	|_|

S2Q2	Si oui par quel canal ? *1= OSC* *2= Les média* *3= Par une tierce personne* *4= Au cours d'un atelier* *5= Autres (à préciser)* _____	|_|
S2Q3	Selon vous que signifie la paix? *1= Absence de conflit* *2= Disponibilité des services de base* *3= Coexistence pacifique de personnes* *4= Autres (à préciser)* _____	|_|
S2Q4	Quels sont les principaux acteurs de construction de la paix ? *1= Hommes* *2= Femmes* *3= Filles* *4= Garçons*	|_|
S2Q5	Pensez-vous que les femmes soient des acteurs clés dans la construction de la paix? *1=Oui* *2=Non* ***Sinon, aller à la question S2Q7***	|_|
S2Q6	Si oui, pourquoi ? _____	|_|
S2Q7	Quels sont les conflits qui affectent le plus votre communauté ? 1 : Familiaux 2 : Religieux 3: Fonciers 4 : Ethniques 5 :Générationnels 6 : Autres	|_|_|_|_|
S2Q8	Quels sont les facteurs qui favorisent les conflits ? *1= La culture / tradition* *2= La religion* *3= Absence de dialogue* *4= Autres*	|_|
S2Q9	Quels sont d'après vous les causes les plus courantes de conflits ? *(Donnez 2 réponses)* A : _____ B : _____	|_| |_|

Section 3 : Connaissance des violences basées sur le Genre

S3Q1	Avez-vous déjà été victime de violences ? *1=Oui* *2=Non* ***Sinon, aller à la question S3Q4***	|_|
S3Q2	Quel type de violences ? *1= Physiques* *2= Psychologiques* *3= Sexuelles* *4= Pratiques culturelles néfastes* *5= Economique*	|_|
S3Q3	Si oui dans quel contexte ? *1= Familiale* *2= Communautaire* *3= Social* *4= En période de conflit*	|_|
S3Q4	Avez déjà entendu parler des violences basées sur le genre ? *1=Oui* *2=Non*	|_|
S3Q5	Si oui, dans quel contexte ? *1= OSC* *2= Les média* *3= Par une tierce personne* *4= Internet* *5= pouvoirs publics* *6= Autres (à préciser)* _____	|_|
S3Q6	Quels sont les mécanismes locaux de prévention et de résolution des conflits ? *1= Arbre à palabre* *2= Conseil de famille* *3= Leader religieux* *4= Chef traditionnel* *5= Force de l'ordre / justice*	|_|
S3Q7	Le mécanisme que tu as choisi est-il efficace ? *1=Oui* *2=Non*	|_|
S3Q8	Pouvez-vous justifier votre réponse ? _____	|_|

Section 4 : Connaissance et mise en œuvre de la Résolution 1325

S4Q1	Avez-vous déjà entendu parler de la résolution 1325 des Nations Unies ? *1=Oui* *2=Non* ***Sinon, aller à la dernière question***	|_|
S4Q2	Si oui, par quel canal ? *1= OSC* *2= Les média* *3= Par une tierce personne* *4= Internet* *5= Autres (à préciser)* _____	|_|
S4Q3	Quelle est votre niveau de connaissance de la résolution 1325? *1=Très élevé* *2=Elevé* *3=Moyen* *4=Faible* *5= Très faible*	|_|

S4Q4	Si vous connaissez cette résolution, l'utilisez vous dans votre travail ? *1=Oui* *2=Non*	|_|
S4Q5	Quelles suggestions faites-vous la mise en œuvre effective de la résolution 1325 au Cameroun? _____	|_|
S4Q6	Connaissez-vous la Ligue Internationale des Femmes pour la Paix et la Liberté ? *1=Oui* *2=Non* ***Sinon, aller à la dernière question***	|_|
S4Q7	Si oui, par quel canal ? *1= OSC* *2= Les média* *3= Par une tierce personne* *4= Internet* *5= Autres (à préciser)* _____	|_|
S4Q8	Désirez-vous avoir plus d'information et des formations sur l'agenda des Femmes, Paix et Sécurité et sur la résolution 1325 ? *1=Oui* *2=Non*	|_|

Nous vous remercions pour votre accueil, votre disponibilité et vos réponses à nos questions

OUTIL 2 : GUIDE D'ENTRETIEN AVEC DES PERSONNES RESSOURCES

PREAMBULE

Dans le Cadre de l'élaboration d'un Plan d'Action National de mise en œuvre de la Résolution 1325 du CSNU au Cameroun, en partenariat avec l'ONU-Femmes, le Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille du Cameroun a confié à l'association WILPF-Cameroon, la réalisation de cette étude de base relative à l'évaluation du niveau de connaissance de ce mécanisme au Cameroun, et de l'impact des conflits armés sur les femmes et les filles.

Nous vous serions reconnaissants si vous acceptiez d'y participer. Les informations collectées au cours de l'entretien, sont strictement confidentielles au terme de la loi N° 91/023 du 16 décembre 1991 sur les Recensements et Enquêtes Statistiques qui stipule en son article 5 que "les renseignements individuels figurant sur tout questionnaire d'enquête statistique ne peuvent en aucun cas être utilisés à des fins de contrôle ou de répression". Par ailleurs, l'obligation de protection des sources reste obligatoire, ainsi que l'identité de ceux qui souhaitent garder l'anonymat.

Section 0 : Équipe de collecte

S0Q1	Numéro du questionnaire :	|_|_|_|_|
S0Q2	Nom de l'enquêteur :	|_|_|_|
S0Q3	Date de l'interview *(jj/mm/aa)* :	|_|_| / |_|_| / |_|_|

Section 1 : Identification de la personne

S1Q1	Région :	|_|_|
S1Q2	Département :	|_|_|_|
S1Q3	Arrondissement :	|_|_|_|_|
S1Q4	Sexe : *1=Masculin* *2=Féminin*	|_|
S1Q5	Situation matrimoniale : *1=Marié(e)* *2=Divorcé(e)* *3=Veuf/veuve* *4=Célibataire* *5= Séparé(e)*	|_|
S1Q6	Nationalité : *1=Camerounaise* *2= Étrangère*	|_|
S1Q7	Age : *1=Moins de 20 ans* *2=De 21 et 30 ans* *3=De 31 à 40 ans* *4=De 41 à 50 ans* *5= De 51 à 60 ans* *6= 61 ans et +*	|_|
S1Q8	Profession : *1= Étudiant(e)* *2= Secteur public* *3= Secteur privé* *4= Acteur (trice) d'organisation de la société civile* *5= Politicien(ne)* *6= Autre (à préciser)* _____	|_|

Section 2 : Questionnaire

S2Q01	Peut-on affirmer que le Cameroun est un pays de paix ? *1=Oui* *2=Non*	|_|
S2Q02	Si oui, Justifier votre réponse:	
S2Q03	Quels sont les principaux conflits existant au Cameroun dans votre domaine/communauté? *(Donnez 2 réponses)* A : B :	 |_| |_|
S2Q04	Comment se manifestent ces conflits? *(Donnez 2 réponses)* A : B :	 |_| |_|
S2Q05	Quels sont les acteurs impliqués dans ces conflits ? *(Donnez 2 réponses)* A : B :	 |_| |_|
S2Q06	Qui en sont les victimes?	
S2Q07	Quel est l'impact majeur de ces conflits sur les femmes et les filles ?	|_| |_|
S2Q08	Quelles sont les causes directes de ces conflits? *(Donnez 2 réponses)* A : B :	 |_| |_|
S2Q09	Quelles sont les causes indirectes de ces conflits? *(Donnez 2 réponses)* A : B :	 |_| |_|
S2Q10	Que fait votre structure / institution / corps de métier pour prévenir et résoudre les conflits? A : B :	 |_|
S2Q11	Cette méthode de gestion des conflits est-elle efficace? *1= Oui* *2= Non*	|_| |_|
S2Q12	Quels sont les acteurs de gestion des conflits dans votre localité? *(Donnez 2 réponses)* A : B :	 |_|
S2Q13	Avez-vous déjà entendu parler de la résolution 1325 du Conseil de Sécurité des Nations Unies et résolutions connexes? *1=Oui* *2=Non*	 |_|
S2Q14	Pensez-vous qu'il soit important de faire participer les femmes dans la prévention et la gestion des conflits dans notre pays/localité? *1=Oui* *2=Non*	|_| |_|
S2Q15	Selon vous, comment les mécanismes/structures existants de prévention et de gestion des conflits pourraient être améliorés? *(Donnez 2 réponses)* A : B :	 |_| |_|
S2Q16	Quels autres mécanismes recommanderiez-vous pour la prévention et la gestion des conflits ? *(Donnez 3 réponses)* A : B C :	 |_| |_| |_|
S2Q17	Et quelles stratégies de mise en œuvre recommanderiez-vous pour la prévention et la gestion des conflits ? *(Donnez 3 réponses)* A : B : C :	 |_| |_| |_|

Nous vous remercions pour votre accueil, votre disponibilité et vos réponses à nos questions

WOMEN'S INTERNATIONAL LEAGUE FOR
PEACE & FREEDOM
CAMEROON

UN WOMEN
United Nations Entity for Gender Equality and the Empowerment of Women

OUTIL 3 : GUIDE DE DISCUSSION EN FOCUS-GROUP

PREAMBULE

Dans le Cadre de l'élaboration d'un Plan d'Action National de mise en œuvre de la Résolution 1325 du CSNU au Cameroun, en partenariat avec l'ONU-Femmes, le Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille du Cameroun a confié à l'association WILPF-Cameroon, la réalisation de cette étude de base relative à l'évaluation du niveau de connaissance de ce mécanisme au Cameroun, et de l'impact des conflits armés sur les femmes et les filles.

Nous vous serions reconnaissants si vous acceptiez d'y participer. Les informations collectées au cours de l'entretien, sont strictement confidentielles au terme de la loi N° 91/023 du 16 décembre 1991 sur les Recensements et Enquêtes Statistiques qui stipule en son article 5 que "les renseignements individuels figurant sur tout questionnaire d'enquête statistique ne peuvent en aucun cas être utilisés à des fins de contrôle ou de répression". Par ailleurs, l'obligation de protection des sources reste obligatoire, ainsi que l'identité de ceux qui souhaitent garder l'anonymat.

Section 0 : Équipe de collecte

S0Q1	Numéro du questionnaire :	|_|_|_|_|
S0Q2	Nom de l'enquêteur : _____	|_|_|_|
S0Q3	Date de la rencontre *(jj/mm/aa)* :	|_|_| / |_|_| / |_|_|

Section 1 : Identification du groupe

S1Q1	Région : _____	|_|_|
S1Q2	Département : _____	|_|_|_|
S1Q3	Arrondissement : _____	|_|_|_|_|
S1Q4	Nom du groupe : _____	|_|
S1Q5	Nombre de participants selon la nationalité : *1=Camerounais* |_| *2=Déplacés internes* |_| *3=Étrangers* |_|	
S1Q6	Nombre de participants selon le sexe et l'âge : *Hommes* |_| *Femmes* |_| *Garçons* |_| *Filles* |_|	

Section 3 : Dynamiques et acteurs des conflits

S3Q01	Quels sont les conflits affectant le plus votre groupe /communauté/quartier/localité ? *(Spécifiez les conflits non armés)* A : _____ B : _____ C : _____	|_| |_| |_|
S3Q02	Qui sont les principales victimes ? (*Motivez votre réponse)* A : _____ B : _____ C : _____	|_| |_| |_|
S3Q03	Avez-vous déjà été victimes conflits armés ? *1=Oui* *2=Non* ***sinon, aller à question S3Q5***	|_|
S3Q04	Qu'en pensez-vous ? _____	|_|

S3Q05	Quelles composantes socioculturelles sont les plus touchées ? A : _____ B : _____ C : _____	|_| |_| |_|
S3Q06	Pouvez-vous justifier votre réponse ? A : _____ B : _____ C : _____	|_| |_| |_|
S3Q07	Comment sont-elles affectées ? A : _____ B : _____ C : _____	|_| |_| |_|
S3Q08	Comment se manifestent-ils ? / (Degré, impact) _____	|_|
S3Q09	Qui sont les belligérants de ces conflits ? _____	|_|
S3Q10	Qui sont les bourreaux de ces conflits ? _____	|_|

Section 4 : Causes des conflits et prévention

S4Q1	D'après vous quelles sont les causes directes de ces conflits? A : _____ B : _____ C : _____	|_| |_| |_|
S4Q2	D'après vous quelles sont les causes indirectes de ces conflits? A : _____ B : _____ C : _____	|_| |_| |_|
S4Q3	Avez-vous déjà entendu parler des violences basées sur le genre ? *1=Oui* *2=Non*	|_|
S4Q4	Quels sont les mécanismes, structures et activités qui permettent d'éviter des affrontements ou de la violence dans votre milieu ? A : _____ B : _____ C : _____	|_| |_| |_|
S4Q5	Pouvez-vous justifier votre réponse ? A : _____ B : _____ C : _____	|_| |_| |_|
S4Q6	Comment jugez-vous leur niveau d'efficacité ? *1= Mauvais* *2= Moyen* *3= Bon* *4= Très bon*	|_|
S4Q7	Comment pourrait-on les renforcer ou les compléter? *(Donnez 3 réponses)* _____	|_|
S4Q8	Est-ce que ces mécanismes promeuvent la satisfaction des besoins stratégiques et matériels de la femme? *1=Oui* *2=Non* ***Sinon, aller à la Section 5***	|_|
S4Q9	Si oui, comment ? _____	|_|

Section 5 : Gestion des conflits

S5Q01	Avez-vous des connaissances dans le domaine de la paix et de la non-violence active ? *1=Oui* *2=Non*	|_|
S5Q02	Décrivez les mécanismes utilisés pour résoudre les conflits impliquant votre groupe/ communauté/quartier/localité? A : _____ B : _____ C : _____	|_| |_| |_|
S5Q03	Quels sont les apports positifs de ces mécanismes pour les femmes? _____	|_|
S5Q04	Avez-vous déjà entendu parler de la résolution 1325 des Nations Unies ? *1=Oui* *2=Non* ***Sinon, aller à la question S5Q09***	|_|

S5Q05	Si oui, par quel canal ? *1= OSC* *2= Les média* *3= Par une tierce personne* *4= Internet* *5= Pouvoirs publics* *6= Autres (à préciser)* _____	|_|
S5Q06	Quelle est votre niveau de connaissance de la résolution 1325? *1=Très élevé* *2=Elevé* *3=Moyen* *4=Faible* *5= Très faible*	|_|
S5Q07	Comment appréciez-vous cet instrument de paix? *1= Mauvais* *2= Acceptable* *3= Bon* *4= Très bon*	|_|
S5Q08	Comment pourrait-on l'appliquer au Cameroun ? _____	|_|
S5Q09	Quel est le rôle de votre groupe dans la résolution des conflits aujourd'hui ? _____	|_|
S5Q10	Quels sont les principaux acteurs de construction de la paix ? A : _____ B : _____ C : _____	|_| |_| |_|
S5Q11	Que pensez-vous de l'implication des femmes dans la prévention et la gestion des conflits ? _____	|_|
S5Q12	Comment les capacités de votre groupe à contribuer à la gestion des conflits pourraient-elles être renforcées ? _____	|_|
S5Q13	Désirez-vous avoir plus d'information et des formations sur l'agenda des Femmes, Paix et Sécurité et sur la résolution 1325 ? *1=Oui* *2=Non*	|_|
S5Q14	Quelles suggestions faites-vous au gouvernement du Cameroun pour la prise en compte de toutes les composantes socioculturelles spécifiquement les femmes, dans le processus de gestion et de prévention des conflits ? A : _____ B : _____ C : _____	|_| |_| |_|

Nous vous remercions pour votre accueil, votre disponibilité et vos réponses à nos questions

ECHANTILLONNAGE

1. LES PUBLICS CIBLES

Jeunes filles et garçons

Etudiants

Hommes

Femmes

Rapatriées

Réfugiés

Communauté hôte

Jeunes filles et garçons : quartiers-établissements scolaires-universités

Femmes : ménages –marchés-communautés religieuses et traditionnelles-partis politiques Associations-tontines-services

Hommes : ménages –marchés-communautés religieuses et traditionnelles-partis politiques Associations-tontines-services-média

Administrations publiques-collectivités locales-communautés étrangères

2. MATRICE D'ECHANTILLONNAGE

Composante	Typologie	Nombre	Femme	Homme	Fille	Garçon
Institutionnelle	MINPROFF	1				
	MINAS	1				
	MINJUSTICE	1				
	MINADT	1				
	MINDEF	1				
	MINCOM	1				
	MINREX	1				
	MINBASE	1				
	MINESEC	1				
	MINSANTE	1				
	MINFI (Budget-Douanes, Impôts)	1				
	MINJEC	1				
	MINDCAF	1				
	LEGION GENDARMERIE	1				
	DGSN	1				
	Services du Gouverneur	1				

	Préfecture	1				
	Sous-préfecture	1				
	Parlementaires et sénateurs	2				
	Collectivités territoriales décentralisées (mairies et CU)	2				
	Direction nationale de la statistique	1				
Secteur privé	Transport (Taxi-moto-agences de voyages)	3				
	Industrie (extractives, bâtiments, brassicoles, forgerons)	5				
	Commerce (supermarchés, petits commerçants, Bayam-sellam…)	5				
	Services (coiffeuses, agents immobiliers, opérateurs téléphoniques,	5				
	Barreau/Notaires/huissiers	5				
Scolaire et académique	Primaire	3				
	Secondaire	3				
	Universités/Instituts supérieurs	2				
Média	Presse écrite	2				
	Radio	2				
	Télé	2				
	Média en ligne	2				
Communautés religieuses	Catholique	2				
	Protestant	2				
	Musulman	2				
	Autres (églises de réveil-Témoins de Jéhovah)	2				
Communautés traditionnelles	Chefferies traditionnelles	2				
Communautés africaines	Réfugiés-émigrés au Cameroun	5				
Regroupements sociaux	Associations/ONG/ associations de défense des droits humains/REDHAC/ Commission nationale droits de l'homme et de libertés,	12				
	Associations culturelles/ Tontines	4				
Ménages	Population à la base	20				
Organismes internationaux	ONU-Femme, HCR, PNUD, FNUPA, PAM, UNICEF, UNESCO, CNUDHAC, six représentations diplomatiques de la CEMAC.	13				

TABLEAU DE REPARTITION DES ENQUETEURS PAR LOCALITE-CIBLE DE L'ETUDE

REGION	LOCALITE	ENQUETEUR	CONTACT	E-MAIL	PROFESSION	Supervision
Centre	Yaoundé	Dongmo Feugap Guy	699035062	bfeugap@gmail.com	Enseignant	La consultante
		Ndongo Donkeng Epse TSAFACK Armelle	696270106	armelletsafack@yahoo.fr	Enseignante	La consultante
		Ano Béatrice	677752434	anobeats@yahoo.com	Enseignante	La consultante
Littoral	Douala	Wonga Deko Fabiola Pachelle	654253710 697650310	tchagisvi94@yahoo.fr	Etudiante	La consultante
		Yowouo Kom Prudance Armelle	698157414	armelekom@yahoo.fr	Secrétaire	La consultante
		Nguepi Ndongo Donald	699 03 50 62	donaldndongo1@yahoo.fr	Etudiant	La consultante
		Mahda Kepseu Aubine Sandrine	675 01 34 96 696 43 31 09	aubinezambou@yahoo.fr	Etudiant	La consultante
		Ngouetche Valentine	699 51 05 53	ngouetchval@yahoo.fr	Enseignante	La consultante
		Ndongmo Sylvie	699 98 37 82 670 50 16 26	jackysy@yahoo.fr	Responsable d'ONG	La consultante
		Wokam Foko Nathalie	699 86 73 06 652 08 50 47	nathwokam2@yahoo.fr	Responsable d'ONG	La consultante
		Anwi Vivian	678081134	maanwivi@yahoo.com	Membre d'ONG	La consultante
Ouest	Bafoussam	Simone Foyet Sayouba	652982441	simonefoyet@yahoo.fr	Etudiante	La consultante
		Christel Falonne Djomo	694811040	djomochristelfalonne@yahoo.fr	Etudiante	La consultante
		Guengmo Nadine	695144000	ctadjie@yahoo.fr	Etudiante	La consultante
Nord-ouest	Bamenda	Sirri Cynthia Wakuna Ngang	679370295	cynthiawakune@gmail.com	Responsable d'ONG	La consultante
		Aeisatu Bouba Epse Ibrahim Abdallah	677612252	caiwof@yahoo.fr	Responsable d'ONG	La consultante
		Muna Berenis	678163129	caiwof@yahoo.fr	Membre d'ONG	La consultante
Sud-ouest	IDENAO	Tanda Godwin	677227766	godytanda@yahoo.fr	Activiste	La consultante
		Paul Eliane Mebeukui	676670501	elianepaule@yahoo.fr	Communicatrice	La consultante
Est	Garoua Boulai	Nouboudem Achille	694551722	Nouboudem2@yahoo.fr	Animateur social	Le Consultant
		Nguimatsa Rose Claudette	675848166	nguimatsarc@gmail.com	Animatrice sociale	Le Consultant
		Ndongo Kitio Michel	699 93 27 91 675 49 38 61	Ndongo26@yahoo.fr	Consultant en genre	Le Consultant
Ada-maoua	Meiganga	Kenfack Ndongo Loic	691213862	lkndongo@yahoo.fr	Etudiant	Le Consultant
		Doka Naandiba Victorine	698373363	dokavicky1@gmail.com	Etudiante	Le Consultant
Extrême-Nord	Minawao	Djenabou Ekina Chanceline	679640729			Le Consultant
		Djobom Stanislas	672194876	djobomstan@gmail.com	Etudiant	Le Consultant

Women's International League for Peace and Freedom - Cameroon Section (WILPF Cameroon)

Tél.: 237 699 98 37 82 /237 699 86 73 06
E-mail:wilpfcameroon@gmail.com
www.wilpf.org
Douala - Cameroun